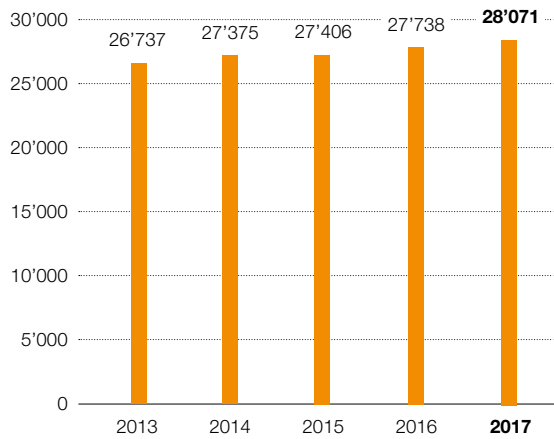


Rapport financier 2017

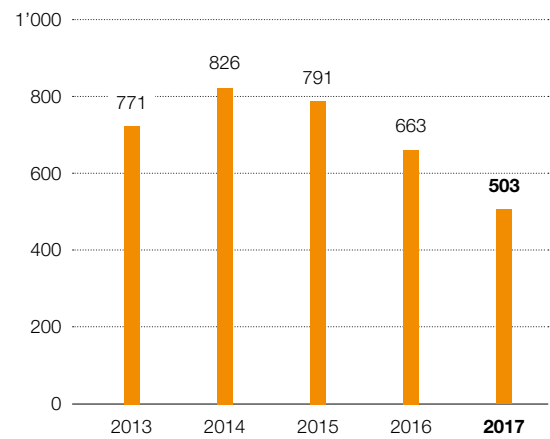
GRUPE MIGROS

Évolution des résultats du groupe

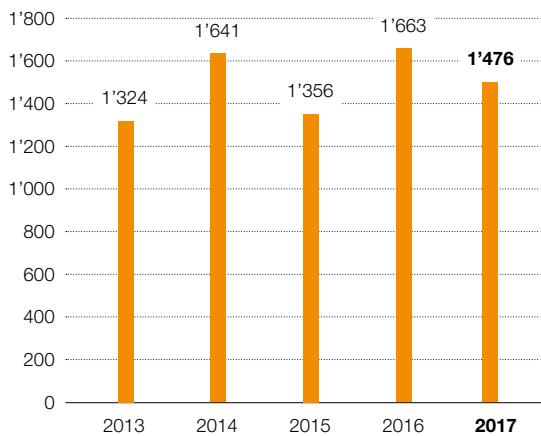
Produits
[mio. CHF]



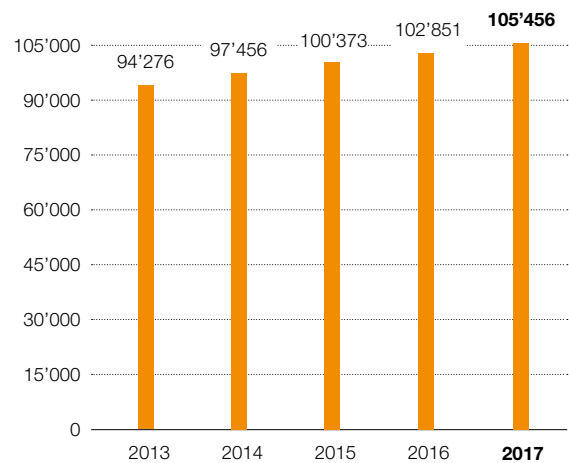
Bénéfice¹
[mio. CHF]



Investissements
[mio. CHF]



Effectif
[nombre de personnes]



¹ 2013 IFRS, avant effet de prévoyance

Indicateurs

mio. CHF ou selon indication		2013	2014	2015	2016	2017	Variation année précédente en %
Produits		26'737	27'375	27'406	27'738	28'071	+1.2
↳ dont produits avant produits des services financiers		25'846	26'502	26'546	26'921	27'292	+1.4
↳ dont chiffre d'affaires commerce de détail Migros		22'867	23'052	22'996	23'269	23'490	+1.0
↳ dont chiffre d'affaires des coopératives		15'844	15'910	15'613	15'634	15'557	-0.5
Total des sites de vente Migros	nom- bre	639	648	659	685	701	+2.3
Total des surfaces de vente Migros	m ²	1'348'664	1'362'083	1'377'633	1'397'454	1'402'169	+0.3
EBITDA (résultat avant résultat financier, impôts sur le résultat et amortissements)		2'266	2'392	2'314	2'281	2'103	-7.8
en % des produits	%	8.5	8.7	8.4	8.2	7.5	
↳ dont EBITDA résultant des activités commerciales et industrielles		1'986	2'076	2'000	1'981	1'795	-9.4
EBIT (résultat avant résultat financier et impôts sur le résultat)		1'044	1'126	982	911	603	-33.8
en % des produits	%	3.9	4.1	3.6	3.3	2.1	
Bénéfice¹		771	826	791	663	503	-24.2
en % des produits	%	2.9	3.0	2.9	2.4	1.8	
Flux de trésorerie des activités d'exploitation		1'225	2'362	2'696	2'503	1'170	-53.2
en % des produits	%	4.6	8.6	9.8	9.0	4.2	
↳ dont flux de trésorerie résultant des activités commerciales et industrielles		688	1'703	2'047	1'658	1'619	-2.4
Investissements		1'324	1'641	1'356	1'663	1'476	-11.2
Capitaux propres		15'969	15'970	16'802	17'455	17'913	+2.6
en % du total du bilan	%	27.2	26.4	27.0	27.5	27.7	
↳ dont capitaux propres résultant des activités commerciales et industrielles		13'663	13'548	14'181	14'646	14'931	+1.9
en % du total du bilan	%	65.1	65.4	66.5	67.5	67.3	
Total du bilan		58'809	60'585	62'138	63'537	64'581	+1.6
↳ dont total du bilan résultant des activités commerciales et industrielles		20'984	20'709	21'323	21'703	22'176	+2.2
Charges à buts culturels, sociaux et politico-économiques		120	122	120	120	122	+1.8
Effectif / Coopérateurs Migros							
Effectif (personnes en moyenne annuelle)	nom- bre	94'276	97'456	100'373	102'851	105'456	+2.5
Coopérateurs Migros (sociétaires)	nom- bre	2'136'959	2'155'331	2'166'145	2'182'171	2'187'818	+0.3

¹ 2013 IFRS, avant effet de prévoyance

Rapport sur la situation financière du groupe Migros

A. Vue d'ensemble	8
A.1. Indicateurs	8
A.2. Compte de résultat	8
A.3. Bilan	9
A.4. Tableau de financement	9
B. Introduction	10
C. Acquisitions et cessions	10
D. Évolution des produits (du chiffre d'affaires) du groupe Migros	12
D.1. Évolution du produit (du chiffre d'affaires) dans les activités commerciales et industrielles	12
D.2. Évolution du produit dans l'activité Services financiers	14
E. Résultats opérationnels du groupe Migros	14
E.1. Résultat opérationnel des activités commerciales et industrielles	15
E.2. Résultat opérationnel de l'activité Services financiers	17
F. Bilan du groupe Migros	18
F.1. Bilan des activités commerciales et industrielles	18
F.2. Bilan de l'activité Services financiers	18
G. Tableau de financement du groupe Migros	18
G.1. Tableau de financement des activités commerciales et industrielles	19
G.2. Tableau de financement de l'activité Services financiers	19
H. Une conduite d'entreprise axée sur la valeur comme base à la création de valeur ajoutée	20
I. Gestion des risques et Système de Contrôle Interne (SCI) au sein du groupe Migros	20
I.1. Gestion des risques et Système de Contrôle Interne (SCI) dans les activités commerciales et industrielles	20
I.1.1. Gestion des risques d'un point de vue général	20
I.1.2. Gestion des risques financiers	21
I.1.3. Gestion des risques dans le domaine des assurances	22
I.1.4. Gestion des risques dans le domaine de la fiscalité et de la TVA	23
I.1.5. Gestion des risques liés aux cas de droit	23
I.1.6. Système de Contrôle Interne (SCI) dans les activités commerciales et industrielles	23
I.2. Gestion des risques et Système de Contrôle Interne (SCI) dans l'activité Services financiers	23
I.2.1. Gestion des risques d'un point de vue général	23
I.2.2. Gestion des risques financiers	24
I.2.3. Gestion des risques juridiques et de conformité	25
I.2.4. Système de Contrôle Interne (SCI) dans l'activité Services financiers	25
J. Compte de création de valeur	27

A. Vue d'ensemble

Les montants ont chacun été arrondis aux millions CHF (voir également l'annexe 3, Bases d'établissement des comptes).

A.1. Indicateurs

mio. CHF	Groupe Migros	
	2017	2016
Résultat avant résultat financier et impôts sur le résultat	603	911
Bénéfice	503	663
Cash-flow (résultant de l'activité d'exploitation)	1'170	2'503
↳ dont cash-flow résultant des activités commerciales et industrielles ¹	1'619	1'658
Investissements	1'476	1'663
Capitaux propres	17'913	17'455
↳ dont capitaux propres résultant des activités commerciales et industrielles ¹	14'931	14'646
Total du bilan	64'581	63'537
↳ dont total du bilan résultant des activités commerciales et industrielles ¹	22'176	21'703

¹ Non audité, avant élimination des relations entre les deux secteurs.

A.2. Compte de résultat

mio. CHF	Groupe Migros		Activités commerciales et industrielles ¹		Activité Services financiers ¹	
	2017	2016	2017	2016	2017	2016
Produits nets des livraisons et services	26'835	26'547	26'840	26'550	3	3
Autres produits d'exploitation	457	374	465	373	2	6
Produits avant produits des services financiers	27'292	26'921	27'305	26'923	4	10
Produits des services financiers	779	817	–	–	779	817
Total produits	28'071	27'738	27'305	26'923	783	827
Charges de matières et de services	15'927	15'762	15'930	15'764	–	–
Charges pour services financiers	191	246	–	–	191	246
Charges de personnel	5'947	5'774	5'774	5'600	172	174
Amortissements	1'500	1'370	1'470	1'339	30	30
Autres charges d'exploitation	3'903	3'675	3'805	3'578	110	107
Résultat avant résultat financier et impôts sur le résultat	603	911	325	642	280	270

¹ Non audité, avant élimination des relations entre les deux secteurs.

A.3. Bilan

mio. CHF	Groupe Migros		Activités commerciales et industrielles ¹		Activité Services financiers ¹	
	2017	2016	2017	2016	2017	2016
ACTIFS						
Liquidités	6'327	6'490	2'100	1'708	4'333	4'894
Créances envers les banques	318	660	3	303	317	358
Créances hypothécaires et autres créances clients	37'456	36'484	–	–	37'478	36'516
Autres créances	1'106	933	1'112	937	–	–
Stocks	2'734	2'563	2'734	2'563	–	–
Autres actifs financiers	1'586	1'312	613	552	972	760
Participations dans des sociétés associées et coentreprises	87	92	824	830	0	0
Immubles de placement	362	371	339	347	24	24
Immobilisations corporelles	12'776	12'828	12'674	12'720	103	108
Immobilisations incorporelles	773	811	745	775	26	34
Autres actifs	1'056	994	1'031	969	25	25
TOTAL DU BILAN	64'581	63'537	22'176	21'703	43'277	42'718
PASSIFS						
Dettes envers les banques	521	378	493	334	51	77
Dépôts clients et dettes envers les clients	33'210	32'646	–	–	33'317	32'759
Autres dettes financières	1'964	1'862	1'964	1'861	0	0
Autres dettes	2'814	2'662	2'745	2'588	75	78
Provisions	163	116	156	116	7	0
Titres de créances émis	5'740	6'032	–	150	5'740	5'882
Dettes sur avantages du personnel	792	819	772	799	20	20
Passifs d'impôt courant sur le résultat	70	128	36	86	34	42
Passifs d'impôt différé sur le résultat	1'395	1'440	1'078	1'124	317	316
Total dettes	46'668	46'082	7'245	7'057	39'560	39'174
Total capitaux propres et parts des minoritaires	17'913	17'455	14'931	14'646	3'717	3'545
TOTAL DU BILAN	64'581	63'537	22'176	21'703	43'277	42'718

¹ Non audité, avant élimination des relations entre les deux secteurs.

A.4. Tableau de financement

mio. CHF	Groupe Migros		Activités commerciales et industrielles ¹		Activité Services financiers ¹	
	2017	2016	2017	2016	2017	2016
Flux résultant de l'activité d'exploitation	1'170	2'503	1'619	1'658	–391	487
Flux résultant de l'activité d'investissement	–1'290	–1'542	–1'315	–1'595	26	53
Flux résultant de l'activité de financement	–77	–388	56	–278	–196	–165
Variation des liquidités	–196	574	360	–214	–561	375
Liquidités au début d'exercice	6'490	5'929	1'708	1'935	4'894	4'519
Effet des cours de change	33	–13	33	–13	–	–
Liquidités en fin d'exercice	6'327	6'490	2'100	1'708	4'333	4'894

¹ Non audité, avant élimination des relations entre les deux secteurs.

B. Introduction

Outre les entreprises commerciales, industrielles et de services, le groupe Migros comprend également la Banque Migros. Le secteur Services financiers de la Banque Migros se distingue fondamentalement des autres secteurs du groupe Migros. Les comptes annuels du groupe Migros dans le rapport sur la situation financière sont donc complétés par deux domaines: le groupe Migros hors secteur Services financiers est présenté sous «**Activités commerciales et industrielles**» et la Banque Migros sous «**Activité Services financiers**». La subdivision du reporting permet au lecteur d'avoir un bon aperçu de la situation financière des deux domaines présentés. Le tableau ci-dessous indique les secteurs affectés à chaque domaine d'activité:

Domaine	Composé des domaines d'activité stratégiques (secteurs)
Activités commerciales et industrielles	Commerce de détail par le canal des coopératives, Commerce de marchandises, Industrie & commerce de gros, Voyages, Autres
Activité Services financiers	Services financiers (Banque Migros)

C. Acquisitions et cessions

Lors des deux derniers exercices, le groupe Migros a acquis et vendu différentes entreprises. Durant l'**exercice 2017**, les transactions suivantes ont notamment été réalisées:

Medbase AG a acquis au 1er janvier 2017 100 % de Fit im Job AG à Winterthur, renforçant ainsi davantage son engagement dans le secteur de la santé. La société Checkup Center AG Zürich, acquise l'année passée le 31 octobre mais non consolidée dans les comptes du groupe en raison du manque d'informations de clôture, a fusionné avec Medbase AG durant l'exercice.

La société Activ Fitness AG appartenant à la Coopérative Migros Zurich a repris, au 1er mai 2017, les 22 sites de Silhouette Wellness SA, renforçant ainsi sa position sur le marché dans les régions de Zurich et de Genève. En outre, la Coopérative Migros Zurich a repris rétroactivement, au 1er janvier 2017, la société Hitzberger AG, qui propose sur six sites des plats de restauration rapide sains et de grande qualité. La société tegut... Holding GmbH, qui appartient également à la Coopérative Migros Zurich, a repris à 100 %, le 1er avril 2017, la société Herzberger Bäckerei GmbH, dont le siège se situe à Fulda, en Allemagne. Elle avait déjà fait partie du groupe Tegut et est restée entre les mains de son propriétaire lors de la vente de l'entreprise. Herzberger Bäckerei GmbH approvisionne en pains et produits de boulangerie de qualité bio, outre Tegut, également des détaillants régionaux.

Mérat & Cie. SA a acquis, au 1er janvier 2017, l'entreprise Tipesca SA, située au Tessin et spécialisée dans les produits à base de poisson, ainsi que l'ensemble de ses collaborateurs, renforçant ainsi sa compétence logistique dans le sud de la Suisse.

Jowa AG a accru, au 1er janvier 2017, sa participation minoritaire dans la société Hug Bäckerei AG, la faisant passer de 25 % à 70 %. Estavayer Lait SA (ELSA) a augmenté rétroactivement, au 1er janvier 2017, sa participation actuelle dans la société Schwyzer Milchhuus AG, la faisant passer de 34 % à 60 %. Ces deux entreprises seront donc entièrement consolidées pour la première fois au cours de l'exercice 2017.

TW AG (anciennement l'agence de voyages Beo AG), qui fait partie du groupe Hotelplan, a repris entièrement l'entreprise Jo-Jo Reisen GmbH au 1er janvier 2017 puis l'a fusionnée dans TW AG.

Pour la transaction suivante, les informations de clôture n'étaient pas encore disponibles au moment de la validation des comptes du groupe Migros, c'est pourquoi la première inscription du regroupement d'entreprises au bilan n'a pas pu avoir lieu. L'intégration complète dans le groupe Migros ne pourra se faire qu'en 2018:

- Reprise de la société PHZ Permanence Hauptbahnhof Zürich AG (permanence à la gare de Zurich) par Medbase AG le 9 novembre 2017, lui permettant d'élargir son offre dans le domaine de la médecine de famille et de la médecine d'urgence.

Saviva AG a vendu l'activité Cash + Carry Angehrn (CCA) le 30 novembre 2017. Les neuf sites de CCA en Suisse alémanique ont été repris par l'entreprise romande Demaurex & Cie S.A. (présence sur le marché: Aligro), qui continue à employer tous les collaborateurs de CCA.

Migros s'est séparée, au 1er décembre 2017, du groupe Office World (OWiba) en le vendant au groupe autrichien MTH Retail Group (MTH) tout en permettant à tous les collaborateurs de conserver leur emploi. Le rapprochement entre OWiba et MTH permet de créer pour les deux entreprises des conditions préalables idéales pour un avenir durable couronné de succès.

De plus, Migros a vendu, au 17 mai 2017, sa participation de 51 % dans Dolphin France SAS (Probikeshop) à Internetstores GmbH et a réduit, au 3 juillet 2017, sa participation majoritaire dans la société Sharoo AG, en la faisant passer de 59.1 % à 19.9 %.

Pour plus de détails, voir l'annexe 39.

Durant **l'exercice 2016**, les acquisitions concernaient essentiellement les sociétés suivantes:

La Coopérative Migros Zurich, respectivement sa filiale allemande Migros Freizeit Deutschland GmbH, a accru au 1er janvier 2016 sa participation minoritaire de 30 % dans la société INLINE Unternehmensberatung für Fitness- und Wellnessanlagen GmbH de Dorsten à 100 %. Avec INJOY, INLINE dispose d'un système de franchise avec plus de 200 studios de fitness en Europe.

La Coopérative Migros Neuchâtel-Fribourg a acquis, le 15 avril 2016, la société immobilière JSL Real Estate SA et donc le complexe de bâtiments du Centre commercial Migros à Granges-Paccot.

La société Micarna SA a acquis, au 1er février 2016, l'entreprise valaisanne de tradition, Gabriel Fleury SA, célèbre pour ses produits de viande séchée, avec ses 15 collaborateurs sur le site de production à Granges.

Le groupe Mibelle a racheté à P&G (Procter&Gamble), le 31 juillet 2016, le site de production Ondal France S.a.r.l. à Sarreguemines et a repris l'ensemble de son effectif de 180 collaborateurs. La collaboration déjà étroite avec P&G s'en trouve ainsi renforcée et la stratégie visant une croissance internationale, est poursuivie de manière cohérente. L'entreprise est spécialisée dans les produits de soins pour les cheveux, le visage et le corps.

Le 27 septembre 2016, Estavayer Lait SA (ELSA) a pris la majorité de la société Idhèa à Hochfelden, Alsace. Idhèa est spécialisée dans les produits et la vente de sauces froides et d'épices. Avec la fusion, les deux entreprises regroupent leurs forces avec pour objectif de continuer à développer la vente de sauces à l'échelle nationale et internationale. La production des sauces pour salade et d'autres sauces sera peu à peu délocalisée jusqu'à début 2018 d'Estavayer-le-Lac à Hochfelden.

Pour les transactions suivantes, les informations de clôture n'étaient soit pas encore disponibles au moment de la validation des comptes du groupe Migros en 2016, soit toutes les conditions contractuelles n'étaient pas encore remplies, c'est pourquoi la première inscription du regroupement d'entreprises au bilan n'a pas pu avoir lieu. L'intégration complète dans le groupe Migros n'a pu être réalisée qu'en 2017:

- Reprise de la société Checkup Center AG Zürich par Medbase AG le 31 octobre 2016, renforçant ainsi le domaine de la prévention de la santé
- Reprise de l'agence de voyages Beo AG à Thoun par Hotelplan le 31 octobre 2016
- Participation majoritaire dans la société Sushi Mania SA, spécialisée dans la cuisine japonaise et la gastronomie asiatique, à Vuadens (canton de Fribourg), comptant 110 collaborateurs, par Bischofszell Nahrungsmittel AG, le 13 décembre 2016

Le groupe Hotelplan s'est séparé de Hotelplan Italia au 31 décembre 2016 et a pu garantir la continuité des emplois de tous ses collaborateurs en vendant l'unité commerciale au voyageur italien Eden Viaggi.

D. Évolution des produits (du chiffre d'affaires) du groupe Migros

En 2017, le groupe Migros a réalisé au total une croissance de 333 mio. CHF (+ 1.2 %) avec au total 28.1 mia. CHF.

Dans les activités commerciales et industrielles, le rendement a progressé de 381 mio. CHF pour atteindre 27.3 mia. CHF (+ 1.4 %). L'activité principale, le commerce de détail, a généré en Suisse et à l'étranger un chiffre d'affaires de 23.5 mia. CHF (+ 221 mio. CHF, soit + 1.0 %). Le chiffre d'affaires de détail à l'étranger comprend les chiffres d'affaires de Migros France, du groupe Tegut, du groupe Gries Deco Allemagne et Autriche et celui de Probikeshop. Comparé à l'exercice précédent, le chiffre d'affaires de détail à l'étranger a diminué de 2 mio. CHF pour atteindre 1.8 mia. CHF (-0.1 %, notamment avec la vente de Probike).

Dans l'activité Services financiers, le produit a diminué de 44 mio. CHF pour atteindre 783 mio. CHF, notamment en raison du bas niveau des taux d'intérêt.

D.1. Évolution du produit (du chiffre d'affaires) dans les activités commerciales et industrielles

mio. CHF	Total produits		Variation annuelle en %
	2017	2016	
Commerce de détail par le canal des coopératives	16'896	16'799	0.6
Commerce de marchandises	7'938	7'602	4.4
Industrie & commerce de gros	5'994	5'918	1.3
Voyages	1'221	1'292	-5.5
Autres	115	119	-3.2
Éliminations (au sein des activités commerciales et industrielles)	-4'860	-4'806	
Total activités commerciales et industrielles	27'305	26'923	1.4

Évolution stable du chiffre d'affaires dans le Commerce de détail par le canal des coopératives grâce à la continuité du tourisme d'achat

Le domaine d'activité stratégique Commerce de détail par le canal des coopératives

englobe les activités des coopératives régionales Migros, celles de la Fédération des coopératives Migros, ainsi que les prestations de services des entreprises logistiques du groupe.

Les dix coopératives régionales ont enregistré un léger recul au niveau national avec 14.3 mia. CHF de chiffre d'affaires (- 108 mio. CHF, soit -0.8 %). À l'étranger, un chiffre d'affaires de 1.2 mia. CHF a pu être réalisé (+ 31 mio. CHF, soit + 2.6 %). Au total, il en résulte une baisse de 77 mio. CHF pour atteindre 15.6 mia. CHF (-0.5 %). La part de marché en Suisse s'élève à 15.0 % (année précédente: 15.0 %, nouvelle base selon BAK Basel).

En monnaie locale, Migros France a accusé un recul de 8.6 % à 109 mio. EUR par rapport à l'année précédente. Tegut a réalisé un chiffre d'affaires de 1'008 mio. EUR (+ 1.2 %).

Les supermarchés/hypermarchés de Migros ont réalisé en Suisse un chiffre d'affaires de 11.6 mia. CHF (-0.8 %, soit -98 mio. CHF). En tenant compte d'une baisse moyenne des prix de -0.2 %, cela correspond à une évolution réelle de -0.6 % par rapport à l'an dernier.

Les marchés spécialisés Micasa, SportXX, Melectronics, Do it + Garden et OBI ont réalisé en 2017 un chiffre d'affaires de 1'617 mio. CHF (+ 15 mio. CHF, soit + 0.9 %). Corrigés de la baisse des prix de -2.7 %, les cinq marchés spécialisés ont enregistré ensemble une croissance réelle de 3.6 %. Le chiffre d'affaires des boutiques en ligne dans le domaine des marchés spécialisés a continué son évolution positive et a augmenté de + 25.0 % pour atteindre 65 mio. CHF.

PickMup, le réseau pratique et gratuit de réception et de retour de Migros pour les commandes en ligne, a gagné beaucoup de nouveaux partenaires l'année dernière. Les achats effectués dans 14 boutiques en ligne différentes peuvent être retirés et retournés dans plus de 746 sites PickMup/magasins en Suisse.

Les produits régionaux et durables continuent d'être appréciés: la demande de produits régionaux et durables a continué de croître en 2017. L'assortiment «De la région. Pour la région.» jouit toujours d'un grand succès avec un volume d'affaires de 960 mio. CHF (+ 2.0 %). Des produits recelant une plus-value écologique ou sociale ont été vendus pour un total de 2'964 mio. CHF (+ 110 mio. CHF, soit + 3.8 %). À cet égard, il est à noter que l'assortiment bio de Migros et le

programme de développement durable TerraSuisse se sont particulièrement distingués. Ils sont responsables à eux deux de plus de la moitié du chiffre d'affaires. Avec un total de 4'011 mio. CHF, le chiffre d'affaires réalisé grâce aux labels durables et régionaux et au label de santé «aha!» (87 mio. CHF) est supérieur de 3.3 % par rapport à l'année précédente.

Dans le cadre de la **stratégie pour le développement durable** de Migros, 67 promesses ont été faites **à la Génération M** (génération de demain) depuis 2012 dans les domaines de la consommation, de l'environnement, des collaborateurs, de la société et de la santé. L'atteinte des objectifs est continuellement contrôlée. Dans toutes ses activités, Migros cherche des solutions équilibrées d'un point de vue économique, social et écologique.

Comme chaque année, les coopératives régionales ont réalisé des investissements considérables dans les nouvelles constructions et transformations de points de vente. Le **réseau de points de vente en Suisse** s'est agrandi de 16 sites pour atteindre 701 sites fin 2017. Les surfaces de vente des supermarchés / hypermarchés, des marchés spécialisés et de la restauration ont augmenté de 4'715 m² (+0.3%). La productivité de surface dans les supermarchés et hypermarchés suisses était de 12'593 CHF/m² (-2.0%) et celle dans les marchés spécialisés était de 3'818 CHF/m² (+0.0%).

Avec 676 mio. CHF, le chiffre d'affaires dans la **restauration** est inférieur de 0.9% à celui de l'exercice précédent. Les nouveaux formats de restauration comme Chickeria (+69.4%) et la restauration collective (+3.0%) poursuivent leur évolution positive. Avec l'acquisition de la chaîne de plats à emporter Hitzberger, Migros se positionne comme un prestataire innovateur dans le secteur d'affaires de la restauration rapide saine.

Dans le **secteur de la santé**, la reprise de la chaîne de fitness Silhouette a permis d'étendre la position de leader sur le marché suisse du fitness. L'offre médicale et thérapeutique complète de Medbase a réalisé une croissance de son chiffre d'affaires de 6.0% pour atteindre 139 mio. CHF. La plateforme numérique Impuls a apporté son aide et prodigué de nombreux conseils à la population en ce qui concerne un style de vie sain.

Le commerce en plein bouleversement

Le **domaine d'activité stratégique Commerce de marchandises** englobe, pour l'essentiel, les entreprises de commerce de détail Denner, Migrol, Magazine zum Globus, Ex Libris, Interio, Depot (groupe Gries Deco), migrolino, Le Shop et Digitec Galaxus.

Au cours de l'exercice sous revue, le **groupe Office World (OWiba)** et **Dolphin France SAS (Probikeshop)** ont été vendus et la participation majoritaire dans **Sharoo** a été abandonnée. Leur part du chiffre d'affaires pour 2017 s'élève au total à 153 mio. CHF (-39.5%).

Denner, en tant que discounter de proximité, a réalisé au cours de l'année du jubilé (50 ans de Denner) un chiffre d'affaires de 3'050 mio. CHF (+3.1%) et a ainsi pu acquérir des parts de marché supplémentaires dans le marché du commerce de détail, qui est âprement disputé. La fréquentation des propres points de vente a augmenté de 5.9% en 2017. Fin 2017, Denner disposait de plus de 811 points de vente (contre 809 l'année précédente). Au cours de l'exercice sous revue, Denner a commencé à moderniser à grande échelle les satellites de Denner afin qu'ils ressemblent à l'avenir aux magasins Denner. Ils s'appelleront Denner Partner.

Migrol a réalisé en 2017 un chiffre d'affaires de 1'410 mio. CHF (+9.3%) grâce à la hausse des prix des combustibles.

Pour **Magazine zum Globus**, 2017 a été une année éprouvante de changements. La transformation structurelle amorcée avec la stratégie «one brand» (marque ombrelle premium Globus) et l'accélération du passage au numérique ont commencé à produire leurs effets. Au total, un chiffre d'affaires de 857 mio. CHF a été réalisé (-2.5%, corrigé des surfaces: -2.0%). Le chiffre d'affaires des grands magasins Globus s'élevait à 643 mio. CHF (-2.2%, corrigé des surfaces: -1.6%), celui de Globus Homme à 68 mio. CHF (-0.8%, corrigé des surfaces: -2.8%) et celui de Schild à 146 mio. CHF (-4.5%, corrigé des surfaces: -3.0%).

Pour **Ex Libris**, la transformation structurelle s'est également reflétée dans le résultat annuel de 2017. Les ventes en ligne ont augmenté de 8.0% pour atteindre une nouvelle valeur record. Les pertes dans le commerce stationnaire ont néanmoins réduit le chiffre d'affaires total de 3 mio. CHF pour passer à 109 mio. CHF (-3.0%). Ex Libris restructurera au cours de l'année ses ventes en magasin et se concentrera sur la numérisation.

Interio a réalisé en 2017 un chiffre d'affaires de 154 mio. CHF (–8.1 %).

La chaîne de distribution **Depot** (Gries Deco Company à l'étranger et en Suisse) a réalisé un chiffre d'affaires de 484 mio. EUR (+5.2 %), soit 540 mio. CHF (+7.7 %).

migrolino poursuit sa croissance et a réalisé un chiffre d'affaires de 480 mio. CHF (+11.3 %). Fin 2017, migrolino comptait au total 311 shops (+4).

Le Shop a réalisé en 2017 un chiffre d'affaires de 181 mio. CHF (–0.5 %). Cette baisse s'explique par la fermeture des deux sites de Drive (stations de retrait pilotes) (croissance corrigée +3.0 %).

Au cours de l'année civile 2017, le plus grand commerçant en ligne de Suisse **Digitec Galaxus** a réalisé un chiffre d'affaires de 834 mio. CHF (+18.5 %). Le spécialiste en électronique digitec reste la marque forte, le magasin en ligne Galaxus rattrape toutefois son retard à grands pas.

Migros a de nouveau pu renforcer son leadership incontesté sur le marché des **activités de commerce électronique**. Le chiffre d'affaires total pour le commerce en ligne, y compris Digitec Galaxus, s'élevait à 1'946 mio. CHF (+5.1 %).

Solide croissance de M-Industrie grâce aux activités internationales

Le chiffre d'affaires dans **le secteur d'affaires stratégique Industrie & commerce de gros** a augmenté en 2017 de 132 mio. CHF (+2.1 %) pour atteindre 6'520 mio. CHF. Dans le commerce international, une croissance de 112 mio. CHF (+14.1 %) pour atteindre 901 mio. CHF a été enregistrée. Sur le marché suisse, M-Industrie a optimisé son portefeuille et a vendu l'activité Cash+Carry Angehrn (CCA). D'autre part, des acquisitions (Tipesca SA) et l'obtention d'une participation majoritaire dans la firme Hug Bäckerei AG et Schwyzer Milchhuus AG ont permis de renforcer la position sur le marché et de réaliser un chiffre d'affaires total de 5'619 mio. CHF (+0.4 %). L'activité avec le groupe Migros s'est maintenue au niveau de l'année précédente, à 4'526 mio. CHF. Dans l'activité gros consommateurs, les activités ont permis d'augmenter les chiffres d'affaires de 2.2 % à 1'093 mio. CHF.

Événements géopolitiques avec un impact négatif sur l'activité Voyages

Le **secteur d'affaires stratégique Voyages** a réalisé sur une base équivalente un chiffre d'affaires net supérieur de 1.2 % par rapport à l'année précédente. La vente d'Hotelplan Italie et la baisse significative de la livre sterling ont fait chuter le chiffre d'affaires net de 5.6 % à 1'212 mio. CHF (produit total 1'221 mio. CHF, soit –5.5 %). Au total, le secteur d'affaires Voyages a atteint un chiffre d'affaires imputé de 1'379 mio. CHF, soit un recul de 3.9 %. Tandis que le chiffre d'affaires d'Hotelplan Suisse est resté constant, celui d'Hotelplan UK a, en monnaie locale, connu une augmentation de 3.2 % et celui d'Holiday Home Division une croissance de 3.0 %. Bedfinder, dans son premier exercice complet, a connu une forte évolution et son potentiel de croissance reste énorme.

D.2. Évolution du produit dans l'activité Services financiers

Le produit total généré par l'activité Services financiers a atteint 783 mio. CHF pour l'exercice de référence; le produit des intérêts constitue en l'occurrence la majeure partie du produit total, avec 628 mio. CHF, soit 80.2 %. Le recul du produit de 44 mio. CHF au total est surtout dû aux faibles produits des intérêts.

E. Résultats opérationnels du groupe Migros

Le résultat opérationnel (EBIT) de 603 mio. CHF du groupe Migros est inférieur de 308 mio. CHF (–33.8 %) à la valeur de l'exercice précédent.

Dans les activités commerciales et industrielles, le résultat a baissé de 317 mio. CHF pour atteindre 325 mio. CHF (–49.4 %).

Dans l'activité Services financiers, le résultat opérationnel a augmenté de 10 mio. CHF pour atteindre 280 mio. CHF (+3.7 %).

E.1. Résultat opérationnel des activités commerciales et industrielles

mio. CHF	Résultat avant résultat financier et impôts sur le résultat (EBIT)		Variation annuelle en %
	2017	2016	
Commerce de détail par le canal des coopératives	306	542	-43.7
Commerce de marchandises	-83	-87	5.3
Industrie & commerce de gros	56	154	-63.9
Voyages	5	-12	142.9
Autres	43	51	-16.9
Éliminations (au sein des activités commerciales et industrielles)	-1	-6	
Total activités commerciales et industrielles	325	642	-49.4

Le résultat opérationnel des activités commerciales et industrielles a nettement diminué en 2017 par rapport à l'année précédente. L'évolution dans les différents domaines d'activité stratégiques diverge. Le commerce en ligne et la présence omnicanale prennent de l'importance, tandis que le commerce stationnaire est en recul. Les évolutions disruptives et la numérisation influencent la marche des affaires. Pour pouvoir relever les futurs défis, différentes mesures ont été prises durant l'année sous revue, de nouvelles réorientations et restructurations ont été décidées et plusieurs entreprises ont été vendues. Des corrections de valeurs ont dû être apportées dans diverses entreprises.

Les programmes d'efficacité, le contrôle et l'harmonisation des processus, les nouvelles structures et les nouveaux dispositifs – en bref, la **gestion durable des coûts** – exercent une influence sur la marge brute et le résultat opérationnel des activités commerciales et industrielles. En plus des programmes d'efficacité, la **gestion des approvisionnements**, la **situation des prix des matières premières** et les **cours de change** ont également de fortes répercussions sur la marge brute et les résultats opérationnels. Les augmentations d'efficacité des entreprises industrielles et les améliorations obtenues au niveau de l'approvisionnement sont pour la plupart répercutées sur les clients sous la forme de réductions de prix de vente.

L'optimisation de la chaîne de création de valeur et des structures est un processus constant. Lors de l'exercice écoulé, **des mesures d'optimisation très diverses ont été** initiées, poursuivies et achevées.

Le **projet Processus mobiles de magasin** permettra de renouveler la solution pour la **gestion des marchandises** dans les magasins. Outre des ordinateurs modernes à écran tactile et des imprimantes mobiles, le personnel des magasins dispose de 21 applis comportant les fonctionnalités requises.

Pour l'assortiment de produits frais, les prévisions actuelles et la planification des besoins sont remplacées par le nouveau système SAP «**Forecast & Replenishment**». Entre-temps, plus de 350 magasins (supermarchés) travaillent avec le nouveau système et disposent d'une proposition de commande de qualité supérieure grâce à l'amélioration des algorithmes et des éléments individuels déterminant les besoins. Cela a permis d'optimiser, preuve à l'appui, les stocks en magasin et de réduire significativement la détérioration des aliments (gaspillage alimentaire).

Le 23 mars 2017 a marqué le coup d'envoi de la phase de design du **projet ONE smart Solution**, dans lequel les scénarios commerciaux et les processus End-to-End (p. ex. de la fève de cacao au rayon du magasin en passant par la production) ont été définis pour M-Industrie et les avantages de la numérisation ont été utilisés.

Dans le cadre de la **centralisation**, le transfert du **centre de données** vers sa destination a pu être réalisé correctement, sans dysfonctionnements. Toutes les applications nationales de Migros seront utilisées à partir de là. Le transfert du matériel informatique nécessaire à l'exploitation des applications incluait 3'700 serveurs.

Le déploiement du **M-Workplace** comme mesure supplémentaire d'harmonisation et d'optimisation des processus incluait au total, en 2017, 1'500 postes de travail chez Aproz, Migros Vaud et ELSA/Mifroma. Entre-temps, 20 entreprises porteuses du M ont été transformées. Pour Jowa, Chocolat Frey et Mibelle, les préparatifs ont bien avancé, si bien qu'en 2018, 3'000 M-Workplaces supplémentaires pourront être migrés.

Avec le projet **Avanta**, une solution Point-of-Purchase innovante axée sur tous les canaux de distribution sera mise en place d'ici fin 2020 et remplacera le système de caisse actuel Visualstore dans les supermarchés/hypermarchés, les marchés spécialisés et la restauration du commerce de détail via le canal des coopératives. En avril 2017, le premier magasin pilote dans la société coopérative Migros Lucerne a pu exploiter le nouveau système POS Avanta. La réalisation d'autres fonctionnalités et le déploiement par étapes ont suivi.

Migros Verteilzentrum Suhr AG garantit l'approvisionnement efficace et économique des marchés Migros en produits Food ainsi que la logistique de migrolino AG. En 2017, lors du premier exercice complet, l'installation de préparation automatisée des commandes pour la logistique de petites quantités de migrolino AG a permis de continuer à améliorer la productivité et à baisser les prix des services de logistique pour les clients MVS, BU-Food et migrolino AG. Au cours de l'année, la zone intermédiaire de l'entrepôt vertical a été étendue d'un 3e niveau de compartiments, ce qui a augmenté la capacité d'entrée de marchandises d'env. +30 % et accru durablement la qualité et la sécurité des processus pendant les pics saisonniers de Noël et de Pâques.

Le nouvel entrepôt frigorifique 4 de **Migros-Verteilbetrieb Neuendorf AG (MVN)** a pu être mis en service avec succès en milieu d'année, dans le respect des délais. Depuis cette date, la logistique des produits surgelés de la société Denner a également été mise en place dans les halls de production et l'entrepôt vertical, et depuis le 1er octobre, les quelque 300 articles seront distribués à l'échelle nationale dans les 800 magasins depuis le site de Neuendorf. Le 1er mai, MVN a repris la société Interio Möbellogistik (y compris la boutique en ligne) avec ses 61 collaborateurs et exploite celle-ci depuis le Centre de distribution de Nebikon. Dans le cadre du projet MVN Logistique 4.0, le concept détaillé pour les installations (automatisation des assortiments des supermarchés/hypermarchés) et les travaux d'agrandissement (MVN Ouest) sont actuellement élaborés. Après l'obtention de toutes les autorisations (construction et plan d'aménagement), le début de la construction est prévu pour juillet 2018. La mise en service est prévue pour l'année 2021.

La gestion des approvisionnements est une importante fonction de l'entreprise permettant de garantir le leadership en matière de rapport qualité/prix: Pour les fonctions d'achat, l'année 2017 a été fortement marquée par des négociations intenses avec les fournisseurs pour contenir au maximum les effets du cours de change de l'euro, qui a fortement augmenté, et la hausse de prix de nombreuses matières premières. Sur les marchés d'approvisionnement internationaux, comme en 2016, le saumon, et notamment le saumon d'élevage, a encore fait parler de lui en 2017 avec sa disponibilité réduite et ses prix qui continuent à augmenter. La mauvaise récolte des gousses de vanille de Madagascar a eu un effet négatif sur le prix de l'assortiment de confiseries et de glaces. Les prix du lait, qui avaient atteint des niveaux historiquement bas en 2016 en Europe, ont connu une augmentation significative en 2017 et ont entraîné des prix de revient plus élevés pour le fromage italien à pâte dure, la nourriture pour bébés et d'autres assortiments de produits laitiers importés. En conséquence, le prix du lait (prix indicatif pour le lait A) en Suisse est passé, en octobre 2017, de 0.65 CHF à 0.68 CHF par litre. La pénurie supplémentaire de beurre a inévitablement entraîné des hausses de prix. La grippe aviaire qui a eu lieu début 2017 et le scandale du fipronil qui a débuté en été ont entraîné des problèmes d'approvisionnement et de fortes hausses de prix dans le domaine des œufs industriels et des produits à base d'œufs.

Le secteur non alimentaire n'a malheureusement pas été épargné non plus. Depuis début 2017, le prix de la cellulose a augmenté d'env. 20-30 %. Grâce à sa coopération d'achats, Migros a réussi à minimiser la hausse inévitable des prix des produits concernés à 10 % en moyenne. Les prix des matières premières basés sur le prix du pétrole ont enregistré une forte hausse par rapport à 2016. La situation restera probablement tendue au cours de l'année.

En Suisse, le gel important au printemps a entravé la période de floraison de nombreuses cultures, ce qui s'est répercuté négativement sur la récolte et les prix, par exemple pour les pommes, les raisins, et les produits secondaires tels que le jus de pomme/de raisin.

La suppression des contingents de production et d'exportation a eu une incidence positive sur le sucre dans l'UE. Cela a entraîné une récolte record pour les producteurs français de betterave à sucre et donc une pression sur les prix sur le marché suisse.

L'évolution du taux de change a peu influencé les activités commerciales et industrielles durant l'exercice.

Logistique et transport: Malgré de nombreuses influences négatives de la météo, une exploitation opérationnelle stable a pu être garantie en 2017. Avec la logistique de petites quantités pour les produits surgelés Denner et la solution globale de la chaîne d'approvisionnement et informatique pour l'expansion chinoise de M-Industrie, de nouveaux services ont été introduits. Dans le domaine Planification de l'avenir / gestion des innovations, différents projets ont été élaborés ou lancés, comme par exemple Cargo sous Terrain, le partenariat d'innovation EMPA (respect du traité de Paris sur la protection du climat), la numérisation de la chaîne d'approvisionnement mondiale multimodale et des places financières, et la blockchain. Un travail a également été fourni pour la conception et la recherche de solution pour le dernier kilomètre (transport jusqu'à la porte du client).

Forte baisse des résultats opérationnels dans un environnement de marché exigeant

Le **bénéfice brut** a pu être augmenté de 216 mio. CHF pour atteindre 11'375 mio. CHF (+1.9%) grâce à une gestion cohérente des approvisionnements et à l'optimisation de processus. La hausse des **charges de personnel** de 175 mio. CHF, soit un total de 5'774 mio. CHF (+3.1%) s'explique, outre par les augmentations de salaires de 0.3% à 0.7%, principalement par la modification du périmètre de consolidation ainsi que par l'expansion de plusieurs sociétés. La hausse des **amortissements** de 131 mio. CHF, soit un total de 1'470 mio. CHF (+9.8%), est due à l'activité d'investissement ordinaire. L'augmentation des **autres charges d'exploitation** de 227 mio. CHF, soit un total de 3'805 mio. CHF (+6.4%), s'explique principalement par l'augmentation des loyers, de l'énergie, des consommables, des dépenses publicitaires et informatiques.

Dans l'ensemble, le **résultat opérationnel des activités commerciales et industrielles** a diminué de 317 mio. CHF pour s'établir à 325 mio. CHF (-49.4%). Ce sont surtout les secteurs d'affaires stratégiques Commerce de détail par le canal des coopératives et Industrie & commerce de gros qui enregistrent des pertes de valeur.

E.2. Résultat opérationnel de l'activité Services financiers

Le secteur Services financiers a enregistré un chiffre d'affaires de 779 mio. CHF, tandis que les charges des services financiers se sont élevées à 191 mio. CHF. Le produit net de l'activité Services financiers a augmenté en raison de revenus liés aux opérations de commissions plus élevés, passant de 571 mio. CHF à 588 mio. CHF (cf. annexe 7 des comptes annuels consolidés du groupe Migros).

Tandis que les produits de l'activité Services financiers ont diminué de 39 mio. CHF, les dépenses et corrections de valeurs de cette même activité ont connu un recul de 55 mio. CHF. Pour les produits, les produits d'intérêts plus bas ont été partiellement compensés par des revenus liés aux opérations de commissions plus élevés.

Les charges de personnel se sont légèrement réduites de 2 mio. CHF, soit un total de 172 mio. CHF. Tandis que les amortissements sont restés au même niveau que l'année précédente à 30 mio. CHF, les autres charges d'exploitation ont augmenté de 3 mio. CHF pour atteindre 110 mio. CHF.

Au total, les améliorations du côté des dépenses ont dépassé le recul du côté du produit, si bien que le résultat opérationnel a augmenté de 10 mio. CHF pour s'établir à 280 mio. CHF.

F. Bilan du groupe Migros

Le bilan du groupe Migros est fortement influencé par l'activité Services financiers. Le total du bilan a augmenté de 1.0 mia. CHF par rapport à l'exercice précédent pour s'établir à 64.6 mia. CHF. Ce résultat est en grande partie dû aux créances hypothécaires et autres créances clients ainsi qu'aux dépôts et dettes envers les clients. Au 31 décembre 2017, les dépôts de clients représentent 51.4% du total du bilan (année précédente: 51.4%).

F.1. Bilan des activités commerciales et industrielles

La somme du bilan des activités commerciales et industrielles a augmenté de 2.2% pour passer à 22.2 mia. CHF au 31 décembre 2017.

La valeur comptable des immobilisations corporelles a diminué de 46 mio. CHF pour atteindre 12'674 mio. CHF suite à des investissements moins importants, des ventes d'entreprises et des amortissements plus élevés. Pendant l'exercice écoulé, les entreprises commerciales et industrielles ont investi au total 1'460 mio. CHF (année précédente: 1'640 mio. CHF), essentiellement dans la rénovation du réseau de magasins et du parc de machines en Suisse. La part des investissements à l'étranger s'élève à 98 mio. CHF (année précédente: 85 mio. CHF).

Les immobilisations incorporelles se montent au 31 décembre 2017 à 745 mio. CHF (année précédente: 775 mio. CHF). Une partie importante de cette variation est due à des cessions d'entreprises et des écarts de change.

La structure du bilan des activités commerciales et industrielles reste très saine. Au 31 décembre 2017, il en résulte un avoir financier net de 30 mio. CHF (année précédente: endettement effectif net de 289 mio. CHF). L'EBITA s'élève à 1'795 mio. CHF (année précédente: 1'981 mio. CHF). Les capitaux propres ont augmenté de 285 mio. CHF pour passer à 14'931 mio. CHF et correspondent à 67.3% (année précédente: 67.5%) du total du bilan.

F.2. Bilan de l'activité Services financiers

Lors de l'exercice de référence, les créances hypothécaires et autres créances clients ont augmenté de 1.0 mia. CHF pour passer à 37.5 mia. CHF (+2.6%) par rapport à l'année précédente.

Du côté du passif, les dépôts de clients et les dettes envers les clients ont augmenté de 0.6 mia. CHF, soit 1.7%. Au total, ces fonds de clients se montent à 33.3 mia. CHF fin 2017. La Banque Migros continue ainsi de profiter d'une structure de refinancement confortable.

Grâce au bon résultat annuel, la base de fonds propres de la banque a de nouveau pu être confortée de manière significative. Au 31 décembre 2017, la banque dispose de fonds propres d'un montant de 3.7 mia. CHF, c'est-à-dire bien plus que les capitaux propres exigés par la législation bancaire.

G. Tableau de financement du groupe Migros

Cash-flow lié
à l'activité d'explo-
itation de 1.2 mia.
CHF

Au 31 décembre 2017, les liquidités du groupe Migros se montaient à 6'327 mio. CHF et ont augmenté, après correction des effets de change, de 163 mio. CHF (31 décembre 2016: 6'490 mio. CHF).

Les flux de trésorerie provenant de l'activité opérationnelle se sont élevés à 1'170 mio. CHF (année précédente: 2'503 mio. CHF). Au cours de l'exercice précédent, des investissements ont été réalisés dans les immobilisations corporelles et incorporelles pour un montant total de 1'476 mio. CHF (année précédente: 1'663 mio. CHF) et des filiales et sociétés associées ont été acquises pour un montant de 38 mio. CHF (année précédente: 84 mio. CHF). Des fonds d'un montant de 72 mio. CHF provenant de la cession de filiales et de domaines d'activité ont été perçus.

Des dettes ont également été de nouveau remboursées, ce qui correspond à une sortie de trésorerie provenant de l'activité de financement de 77 mio. CHF (année précédente: 388 mio. CHF).

G.1. Tableau de financement des activités commerciales et industrielles

Fin 2017, les liquidités des activités commerciales et industrielles s'élevaient à 2'100 mio. CHF, soit, après correction des effets de change, une hausse de 392 mio. CHF par rapport aux 1'708 mio. CHF enregistrés fin 2016.

Les entrées de trésorerie provenant de l'activité opérationnelle s'élèvent en 2017 à 1'619 mio. CHF (année précédente: 1'658 mio. CHF). La diminution du flux de trésorerie opérationnel par rapport à l'année précédente résulte d'un plus faible bénéfice avant impôts, de la constitution de stocks et d'un plus faible rattachement des liquidités à des placements à terme.

Au cours de l'exercice, la sortie de trésorerie provenant de l'activité d'investissement s'est élevée à 1'315 mio. CHF (exercice précédent: 1'595 mio. CHF) et est principalement due aux investissements de 1'460 mio. CHF réalisés dans les immobilisations corporelles et incorporelles. Les plus grands volumes d'investissement ont été réalisés dans le segment Commerce de détail par le canal des coopératives (945 mio. CHF) ainsi que dans les segments Commerce de marchandises (223 mio. CHF) et Industrie & commerce de gros (216 mio. CHF).

L'activité de financement a généré dans l'exercice sous revue une entrée de trésorerie de 56 mio. CHF (année précédente: sortie de trésorerie de 278 mio. CHF). Celle-ci inclut le remboursement de l'emprunt obligataire d'une valeur de 150 mio. CHF par la Fédération des coopératives Migros.

G.2. Tableau de financement de l'activité Services financiers

Fin 2017, les liquidités de l'activité Services financiers se montaient à 4'333 mio. CHF. Cela correspond à une baisse de 561 mio. CHF par rapport à l'année précédente (4'894 mio. CHF).

En 2017, une sortie de trésorerie résultant de l'activité opérationnelle se montait à 391 mio. CHF (année précédente: entrée de trésorerie de 487 mio. CHF). Celle-ci se justifie surtout par la sortie de trésorerie pour prêts hypothécaires et autres prêts accordés aux clients et par l'augmentation du nombre de titres de l'actif circulant, qui sont supérieures à l'entrée de trésorerie des dépôts de clients.

Un montant de 17 mio. CHF a été investi afin de développer l'infrastructure bancaire. De plus, des titres de l'actif immobilisé ont été vendus à hauteur de 42 mio. CHF au cours de l'exercice sous revue. Au total, l'activité d'investissement a généré durant l'exercice une entrée de trésorerie de 26 mio. CHF (année précédente: 53 mio. CHF).

L'activité de financement a généré en 2017 une sortie de trésorerie de 196 mio. CHF (année précédente: 165 mio. CHF), dont 142 mio. CHF ont été utilisés pour le remboursement des obligations de caisse et cédules hypothécaires. De plus, un dividende de 54 mio. CHF a été versé.

H. Une conduite d'entreprise axée sur la valeur comme base à la création de valeur ajoutée

La conduite axée sur la valeur est une forme reconnue de conduite financière d'entreprise. Pour toutes les entreprises, indépendamment de leur champ d'activité, de leur taille ou de leur forme juridique, privilégier la création de valeur ajoutée revêt une importance cruciale. En l'occurrence, Migros utilise un modèle de conduite axée sur la valeur qui a été adapté aux spécificités du groupe Migros. L'orientation fondamentale réside dans le fait que le groupe Migros doit se comporter comme toutes les autres entreprises pour ce qui est de la création de valeur et de l'efficacité. L'objectif numéro un de Migros consiste à garantir le succès à long terme de l'entreprise en créant durablement de la valeur. À cet effet, on assigne des objectifs différenciés aux différents domaines d'entreprise. Dès lors, c'est le mode d'utilisation de la valeur créée qui distingue Migros des autres entreprises tournées vers le marché des capitaux. Ainsi, la valeur financière créée est mise à disposition des clients, pour la préservation des emplois, pour le Pour-cent culturel ou pour des investissements à long terme dévolus à d'importants projets. Le compte de création de valeur fournit de plus amples informations à ce sujet.

L'approche que nous appliquons, tout comme ses instruments, ne sert pas seulement à renforcer l'idée de création de valeur, mais elle améliore également la qualité et la transparence des décisions, et permet de garantir les informations pertinentes sur la conduite financière du groupe. Nous mettons de cette manière davantage l'accent sur le caractère durable de la mise en œuvre de notre stratégie d'entreprise, ainsi que sur le renforcement nécessaire de l'intégration de la planification stratégique, de la planification financière et de la planification des investissements. Les résultats annuels, les budgets et planifications sont mesurés à l'aune des consignes d'objectifs qui avaient été convenues, et les nouveaux projets sont évalués en conséquence. Des évaluations spécifiques à certains domaines comportant des consignes d'objectifs différenciées permettent en outre à Migros d'évaluer de manière approfondie les activités et les risques, et mettent en évidence la création de valeur réalisée par les domaines ou projets respectifs. Les variables clés que constituent le rendement adéquat, la croissance et la création de valeur ajoutée font ainsi partie intégrante des activités opérationnelles et renforcent la capacité d'intervention de Migros dans un environnement concurrentiel toujours plus tendu. Ce faisant, l'approche importante qu'est la conduite axée sur la valeur, de même qu'une attitude positive visant à accroître notre attractivité, demeurent toujours au premier plan.

I. Gestion des risques et Système de Contrôle Interne (SCI) au sein du groupe Migros

I.1. Gestion des risques et Système de Contrôle Interne (SCI) des activités commerciales et industrielles

I.1.1. Gestion des risques d'un point de vue général

Le groupe Migros dispose d'un système global de gestion des risques pour toutes les entreprises du groupe Migros. L'administration de la Fédération des coopératives Migros en a la responsabilité. Elle définit les conditions cadre pour les activités de gestion des risques au sein du groupe Migros et s'assure que les évaluations des risques sont effectuées de manière appropriée et en temps utile.

Sur la base d'une analyse systématique des risques, les administrations / conseils d'administration et les directions des entités individuelles identifient les principaux risques et évaluent leur probabilité de survenance ainsi que leurs incidences financières. Les administrations / conseils d'administration prennent des mesures appropriées pour prévenir, réduire ou transférer ces risques. Les risques devant être supportés par l'entité elle-même sont surveillés de manière cohérente. Les risques de processus ayant des incidences sur le rapport financier sont réduits par le Système de Contrôle Interne.

Les entreprises des domaines d'activité stratégiques Commerce de détail par le canal des coopératives, Commerce de marchandises, Industrie & commerce de gros, Voyages et Autres opèrent sur de nombreux marchés et sont donc exposées à des risques très divers. C'est pourquoi les résultats des évaluations des risques des différentes entreprises sont compilés et

rassemblés par domaine d'activité stratégique (approche ascendante ou bottom-up). De plus, les responsables de département procèdent à une évaluation globale des risques pour le domaine d'activité stratégique qu'ils dirigent (approche descendante ou top-down).

La direction générale informe régulièrement l'administration de la Fédération des coopératives Migros de la situation du groupe Migros et de celle des domaines d'activité stratégiques en matière de risques. Sur la base de ces informations, elle évalue l'impact des principaux risques sur les domaines d'activité stratégiques et décide de mettre en œuvre des mesures supplémentaires.

Par ailleurs, le service d'audit interne assure une fonction de surveillance et de contrôle. Grâce à son indépendance vis-à-vis de l'activité opérationnelle, il est en mesure d'identifier les éventuels points faibles dans le système de gestion des risques et dans le Système de Contrôle Interne, ainsi que de prendre des mesures afin d'améliorer la pertinence et l'efficacité des processus de surveillance et de contrôle.

Le processus de gestion des risques est intégré au processus annuel de planification financière et stratégique. Les résultats de l'évaluation des risques sont pris en compte de manière adéquate dans l'examen annuel de la stratégie de l'entreprise.

1.1.2. Gestion des risques financiers

Dans le cadre de son activité opérationnelle, le domaine des activités commerciales et industrielles est confronté à des risques financiers résultant de l'évolution des taux d'intérêt, des cours de change, ainsi que des prix des matières premières et des combustibles. Afin de limiter ces risques financiers, on a recours à des instruments financiers originaires et dérivés, qui peuvent se référer à des risques sur des transactions contractées comme sur des transactions planifiées. Le cadre, les compétences et les contrôles nécessaires à cet effet sont définis dans des directives internes. Les instruments financiers sont uniquement conclus avec des contractants ayant une bonne solvabilité; les limites de contrepartie accordées et leur utilisation sont surveillées en permanence et font l'objet d'un rapport.

Les risques liés aux cours des monnaies étrangères découlent de l'achat de marchandises, de matières premières et de services à l'étranger, ainsi que, dans une moindre mesure, d'activités à l'étranger dans les domaines Commerce de détail par le canal des coopératives, Commerce de marchandises, Industrie & commerce de gros et Voyages. Chaque société définit son plafond de risques liés aux monnaies étrangères et en déduit ses besoins de couverture. Les différentes entités du groupe concluent des relations de couverture internes avec le service de la trésorerie de la Fédération des coopératives Migros. Ce dernier est responsable de la couverture sur le marché des risques liés aux monnaies étrangères, dans les différentes monnaies utilisées par le domaine des activités commerciales et industrielles. Les principales monnaies requises sont l'euro et le dollar US; comme instruments de couverture, on recourt principalement aux transactions à terme sur devises et aux swaps de devises. Les sociétés communiquent régulièrement leur exposition en devises au service de la trésorerie de la Fédération des coopératives Migros, qui calcule sur cette base l'exposition et le risque sur monnaies étrangères du domaine des activités commerciales et industrielles.

Grâce à la centralisation majoritaire des liquidités et du financement à la Fédération des coopératives Migros, les risques liés aux taux d'intérêt peuvent être surveillés et gérés de manière centralisée. Compte tenu de la volatilité des taux d'intérêt du marché, les autres actifs financiers porteurs d'intérêts comme les financements sont soumis à un risque de taux d'intérêt qui peut avoir des répercussions négatives sur la situation et la performance financières. Le risque de taux d'intérêt est surveillé sur la base d'une simulation, et si nécessaire, il est géré au moyen de swaps de taux d'intérêt.

Migros achète aussi des actions pour placer ses liquidités, dans une faible mesure. Les fluctuations du prix des actions influencent donc directement le résultat. C'est pourquoi on veille à diversifier les placements en actions par marchés, titres et secteurs d'activité. Les risques de dépréciation sont réduits par la réalisation d'analyses effectuées avant l'achat et par une surveillance continue des performances et des risques des placements.

Les risques liés au prix des matières premières résultent de l'achat planifié de matières premières comme le café et le cacao, le fioul, l'essence et le gazole. Dans la mesure du possible, les hausses de prix sont répercutées sur le client. Les risques sont pour partie couverts au moyen de swaps et de futures pour limiter l'impact des fluctuations du prix des matières premières, pour une période de 18 mois au maximum.

Le domaine des activités commerciales et industrielles couvre ses besoins en capitaux en recourant à des financements à court et à long terme sur les marchés financiers et monétaires. Le financement repose fondamentalement sur trois piliers: les comptes d'épargne-placement des collaborateurs Migros, les lignes de crédit bilatérales des banques suisses et étrangères et les emprunts à taux fixe sur le marché des capitaux, ainsi que les placements privés des investisseurs institutionnels.

Les sociétés dans les activités commerciales et industrielles se financent de manière centralisée auprès de la Fédération des coopératives Migros, qui gère l'acquisition des capitaux à un coût minimal et de façon diversifiée pour ce qui est de l'échelonnement des échéances et contreparties. La solvabilité du domaine des activités commerciales et industrielles est régulièrement vérifiée par des experts externes indépendants.

La gestion du risque financier a pour but de maintenir un bilan solide qui comporte des ratios sains. Ces activités se fondent sur une approche conservatrice qui accorde la priorité aux objectifs financiers stratégiques: ils consistent en un «approvisionnement flexible et suffisant en liquidités» et font primer la «minimisation des risques» sur l'«obtention d'un rendement maximum». Par le biais d'une planification à long terme des besoins en investissements, nous visons à maintenir le taux d'endettement effectif à un bas niveau et à échelonner les échéances dans le temps. Cela doit également permettre de continuer à garantir l'indépendance du domaine des activités commerciales et industrielles.

I.1.3. Gestion des risques dans le domaine des assurances

La couverture d'assurance dans les activités commerciales et industrielles est garantie par la propre assurance, ainsi que par des contrats passés avec des compagnies d'assurance privées et des institutions d'assurance de droit public. Pour savoir s'il y a lieu d'autofinancer un risque donné, c'est-à-dire s'il convient de l'assumer par le biais d'une assurance propre ou plutôt de le répercuter sur une assurance appropriée, on prend généralement une telle décision sur la base des situations de risque existantes et du potentiel de sinistre, avec pour critères la probabilité de survenance et l'ampleur du sinistre. Le management des assurances de la Fédération des coopératives Migros joue le rôle de courtier en assurances inhouse vis-à-vis des compagnies d'assurances. Grâce aux contrats de groupe qui ont été conclus, le domaine des activités commerciales et industrielles dispose d'une part d'une couverture d'assurance globale très étendue et, d'autre part, de sommes d'assurances élevées. Cela permet également de garantir que toutes les entreprises de ce domaine bénéficient de la meilleure protection d'assurance possible pour un montant de primes adéquat.

Pour les risques liés aux biens (incendie, dommages naturels, vol par effraction, dégâts des eaux, matériel informatique, machines), la Fédération des coopératives Migros pratique la propre assurance, c'est-à-dire que les risques fréquents sont assumés par le groupe lui-même jusqu'à concurrence d'un certain montant. Les risques importants et les risques de catastrophe sont couverts par une police de groupe. Pour toutes les entreprises appartenant au domaine des activités commerciales et industrielles, il existe une protection d'assurance pour les risques responsabilité civile d'entreprise et responsabilité civile du fait des produits par le biais d'un contrat de base et d'un contrat d'excédent. Ici aussi, la Fédération des coopératives Migros pratique l'assurance propre, ce qui signifie qu'elle assume elle-même les dommages jusqu'à concurrence d'un certain montant par événement et par an. Les risques liés au transport pour les importations et pour les exportations sont couverts par une solution de propre assurance. Les sinistres dont le montant dépasse la franchise sont couverts par une police du groupe séparée. Pour l'assurance responsabilité civile obligatoire et l'assurance tous risques facultative des véhicules à moteur, il existe une assurance de flotte du groupe. Pour les entreprises ne relevant pas de la SUVA, les assurances-accidents ont été conclues auprès de compagnies d'assurance privées (couverture conformément à la LAA et assurances complémentaires partielles).

Des solutions IJM sont également conclues auprès de compagnies d'assurance privées. Les risques spéciaux tels que les constructions nouvelles/transmutations, épidémies, cyberrisques, etc. sont couverts par des polices distinctes en fonction de la situation de risques, ainsi que de l'assurabilité. Des réserves correspondantes aux cas ouverts de dommages relatives à l'assurance responsabilité civile des parties respectives sont pratiquées.

I.1.4. Gestion des risques dans le domaine de la fiscalité et de la TVA

La gestion des risques fiscaux fait partie intégrante de la gestion fiscale. Les risques fiscaux sont les incertitudes existant au niveau des différents types d'impôts qui peuvent avoir des répercussions négatives pour l'entreprise. Les risques liés à l'environnement (législation fiscale et pratique fiscale), aux processus (traitement fiscalement correct de diverses situations et transactions) et aux informations (incertitude des hypothèses prises pour base pour l'évaluation fiscale) sont saisis et évalués; en cas de besoin, des mesures sont mises en œuvre.

I.1.5. Gestion des risques liés aux cas de droit

L'évaluation annuelle des risques effectuée au sein du domaine des activités commerciales et industrielles a montré que ce secteur n'était impliqué dans aucune procédure judiciaire ni arbitrale qui pourrait avoir des répercussions considérables sur sa situation économique, que ce soit en tant que demandeur ou défendeur. Il n'existe pas non plus de procédure administrative qui pourrait avoir un impact négatif très important sur la situation économique du secteur. Pour éviter les litiges juridiques, un service de conseil est proposé au cas par cas. De plus, des formations basées sur les risques sont organisées de manière régulière et proactive sur des thèmes actuels.

Comme toutes les entreprises de taille comparable, des entreprises du domaine des activités commerciales et industrielles sont toutefois confrontées à des prétentions émanant de tiers. Pour ce genre de prétentions, des provisions sont créées si cela est nécessaire d'après les Swiss GAAP RPC. En outre, le domaine est couvert par des assurances de grande portée si cela s'avère économiquement pertinent.

I.1.6. Système de Contrôle Interne (SCI) dans les activités commerciales et industrielles

Le SCI des activités commerciales et industrielles, de conception homogène, opère à trois niveaux: entreprise – processus – informatique. Le concept déterminant décrit la configuration technique et organisationnelle du SCI; il est utilisé par toutes les entreprises du domaine. Le domaine des activités commerciales et industrielles se réfère aux dispositions légales de l'art. 728a CO; il a défini comme suit les objectifs à remplir par le SCI: sécurité au plan de la qualité et de la cohérence des données – fiabilité du reporting financier – respect du droit applicable et des directives – protection du patrimoine – efficacité de l'exploitation. On ambitionne un degré de maturité 3 du SCI (1 étant le niveau le plus faible, 5 le plus élevé), avec définition des contrôles, mise en place, documentation et communication aux collaborateurs. Les divergences par rapport au standard sont par principe détectées et corrigées. Le SCI repose de façon homogène sur le modèle COSO; il est orienté risques. En l'occurrence, les risques élevés et les risques moyens réguliers définis selon la matrice de risques (fréquence de survenance/ampleur du sinistre) sont minimisés par des contrôles. Les risques suivants doivent être couverts en priorité: risques liés aux performances économiques des cinq à sept processus commerciaux les plus importants – risques liés au personnel – risques liés à la technique d'information et à la gestion financière, ainsi que d'autres risques pertinents. Les risques liés à la conjoncture et au secteur économique, ainsi que les risques liés à la stratégie d'entreprise, ne sont pas couverts par le SCI, mais dans le cadre du processus de gestion des risques. L'administration/le conseil d'administration assume la responsabilité totale du SCI; la direction est chargée de la mise en œuvre et de la surveillance du système. Pour chaque entreprise, un manager du SCI est désigné, lequel assure le fonctionnement opérationnel et, au moins une fois par an, fait un compte rendu sur l'existence et le fonctionnement du SCI à l'attention de la direction et du conseil d'administration.

I.2. Gestion des risques et Système de Contrôle Interne (SCI) dans l'activité Services financiers

I.2.1. Gestion des risques d'un point de vue général

En raison de leur activité particulière, les banques sont soumises à d'importantes prescriptions réglementaires pour la gestion des risques, notamment ancrées dans la Loi sur les banques et dans les circulaires de l'Autorité de surveillance des marchés financiers. En l'occurrence, il existe en particulier des prescriptions quantitatives portant sur le montant minimal des fonds propres, la prévoyance en termes de liquidités, ainsi que la répartition des risques.

Le conseil d'administration est responsable de la définition de la politique en matière de risques, dont l'adéquation est régulièrement vérifiée et le cas échéant adaptée. La politique en matière de risques traite de façon approfondie toutes les catégories de risques. En l'occurrence, une politique spécifique en matière de risques a été formulée respectivement pour les risques liés aux crédits, les risques liés aux marchés financiers, la gestion Actif-Passif (risques liés à la structure du bilan), les risques opérationnels ainsi que les risques juridiques et les risques de conformité. La politique

en matière de risques définit la méthodologie de mesure et de limitation des risques. Pour chaque type de risque, les limites globales et les niveaux de compétence spécifiques sont définis.

La direction est responsable de la mise en place de systèmes adéquats pour surveiller les risques, assurer leur gestion en conformité avec les objectifs et respecter les prescriptions. À cet effet, les instruments de gestion des risques sont constamment développés et adaptés. La gestion des risques comprend la détection, l'évaluation, la gestion et la surveillance de tous les risques découlant de l'activité commerciale.

La surveillance des directives de la politique en matière de risques incombe à l'entité «Risk Management et Finances», sous la direction du Chief Risk Officer, qui fait partie de la direction de la banque. Pour toutes les catégories de risques, l'entité «Risk Management» établit chaque mois un rapport de risques complet à l'attention de l'organe responsable, le «Risk Council», ainsi que du conseil d'administration. Le rapport de risques constate le respect des limites définies, fait état des risques engagés sous leurs divers aspects et signale les évolutions notables. Le Risk Council discute et évalue la situation momentanée de la banque en matière de risques et décide d'éventuelles mesures visant à réduire ces risques.

Le conseil d'administration est informé chaque trimestre de l'évolution des risques et du respect des limites spécifiques fixées, sur la base d'un rapport de risques complet.

I.2.2. Gestion des risques financiers

Les risques financiers comprennent notamment le changement négatif des risques de crédit, des risques de liquidité et des risques liés aux marchés financiers pour les propres positions. La banque poursuit traditionnellement une politique prudente et fondamentalement conservatrice en matière de risques. Dans le cadre de son activité et pour toutes ses décisions, la sécurité et l'évaluation des risques ont une importance prioritaire. La stratégie, la culture et les processus adoptés en matière de risques sont basés sur ce principe. Les risques sont pris uniquement en relation raisonnable avec le chiffre d'affaires. La limitation des risques s'effectue par la mise en œuvre de lignes directrices politiques et de structures limitatives permettant de protéger la banque de toutes pertes inattendues.

Les risques de crédit sont des pertes potentielles si les débiteurs ne versent pas ou que partiellement leurs paiements échus. Ils résultent de prêts, de promesses de vente ou de transactions commerciales. Un règlement détaillé fixe les compétences, qui sont échelonnées en fonction des types de crédit et des instances.

Les engagements en matière de crédit sont représentés par un modèle de notation comportant dix échelons. Ce modèle tient compte de critères qualitatifs et quantitatifs pour les clients soumis à l'obligation de tenir une comptabilité et pour leurs garanties spécifiques. La note de crédit déterminée est un élément essentiel de la décision de crédit. Pour la clientèle d'entreprises, les notations des crédits commerciaux sont vérifiées chaque année. Pour les créances hypothécaires, on a recours à une procédure de notation qui s'oriente sur le nantissement; en l'occurrence, le délai de vérification varie selon le niveau de la notation, de l'engagement et de la couverture. Le modèle de notation assure une gestion des engagements en matière de crédits qui est axée sur les risques.

Les opérations de crédit sont principalement réalisées avec des garanties. Les prêts hypothécaires et le financement privé de logements figurent en l'occurrence au premier rang. Les crédits sont octroyés sur la base de marges de prudence et sur les évaluations actuelles des biens à financer. Les couvertures correspondantes sont correctement diversifiées sur l'ensemble du territoire suisse. L'évaluation durable de la capacité de l'emprunteur à faire face aux engagements contractés dans le cadre de la construction de son logement s'effectue à partir d'un taux d'intérêt théorique prudent correspondant à un taux moyen sur plusieurs années.

Les risques de liquidité représentent des pertes potentielles découlant d'une incapacité de paiement de la banque lorsque les conditions bancaires ou spécifiques au marché sont tendues. Les risques de refinancement comprennent des pertes potentielles si la banque n'est pas en mesure de fournir des fonds suffisants pour le financement continu des opérations actives à des conditions appropriées. La situation en matière de liquidité et de refinancement à court terme est gérée par le service des opérations monétaires du siège. En l'occurrence, il assure notamment aussi le respect des valeurs de référence prescrites par la législation bancaire pour les liquidités à court et à moyen terme. La surveillance et la gestion des risques de liquidité et de refinancement à moyen et à long terme ont lieu dans le cadre des réunions mensuelles du Risk Council.

Les risques liés au marché représentent des pertes potentielles sur des propres titres et produits dérivés en raison d'une évolution défavorable, par exemple des cours des actions, des taux d'intérêt, des volatilités ou des cours de change. La mesure, la gestion et la surveillance systématiques des risques liés au marché dans le livre de commerce sont effectuées au moyen de logiciels spécialement conçus à cet effet. Des limites du risque de marché permettent de restreindre le volume du portefeuille de négociation, lequel est évalué selon la méthode de mesure «Mark-to-Market». Des analyses de scénario sont effectuées périodiquement; chaque jour, le résultat est déterminé avec les chiffres de profits et de pertes puis communiqué aux organes compétents.

Dans les affaires hypothécaires et dépôts pris en compte dans le bilan, les modifications des taux d'intérêt peuvent fortement influencer la performance financière. La mesure, la gestion et la surveillance systématiques de ces risques de structure du bilan sont effectuées de manière centralisée par un logiciel spécifique. De plus, les effets sur la structure du bilan, sur la valeur et sur les revenus sont consignés, mis à jour et comparés sur une base mensuelle. Le secteur Services financiers mise principalement sur des swaps de taux d'intérêt pour gérer ces risques de variation des taux d'intérêt du portefeuille de la banque.

1.2.3. Gestion des risques juridiques et de conformité

Les risques juridiques et les risques de conformité comprennent les infractions aux lois, réglementations, prescriptions, accords, pratiques prescrites ou normes éthiques passibles de sanctions / contraintes légales ou réglementaires, ce qui peut entraîner une annulation de contrats, des amendes et des pertes financières à la charge de la banque.

Toutes les unités et tous les chargés de fonction de la banque sont soumis aux risques juridiques et aux risques de conformité dans le cadre de leur activité. Pour garantir le respect durable des prescriptions légales et réglementaires pertinentes, la banque tient à jour une panoplie de directives. Pour prévenir les risques juridiques dans le cadre des relations avec les clients et les partenaires en affaires, on utilise autant que possible des documents contractuels normalisés. L'examen juridique des nouveaux produits et contrats fait donc partie des tâches préventives du Service juridique. En cas de litiges, le Service juridique défend d'abord les intérêts de l'entreprise contre les intérêts de tiers, mène et accompagne des procédures juridiques, représente la banque devant les tribunaux, les autorités et les tiers, soutient les projets de la banque dans les questions juridiques et vérifie, élabore ou négocie des contrats de tiers. En outre, le Service juridique suit et gère les accords contractuels avec les clients et coordonne le contact avec les avocats et spécialistes externes impliqués.

La fonction Compliance soutient toutes les unités de la banque dans le respect des normes juridiques, réglementations et règles d'éthique en vigueur. Ce soutien se compose généralement d'une identification, d'une évaluation, d'un conseil, d'une surveillance et de l'établissement d'un rapport relativement aux risques juridiques, aux risques liés à la réputation et aux risques de perte résultant de la violation de prescriptions légales et réglementaires ou d'une infraction éthique. Il agit également en promulguant des directives et des consignes internes appropriées visant à faire respecter les dispositions légales et réglementaires pertinentes. Compliance applique les décisions, surveille le respect des normes et signale les principales infractions. Pour la surveillance et le respect des prescriptions en matière de blanchiment d'argent, on utilise une application informatique spéciale qui permet d'identifier les entrées et les sorties inhabituelles de valeurs ainsi que les écarts par rapport aux modèles de transactions des clients, et de faire suivre ces informations aux personnes compétentes pour traitement. Les responsabilités et les mesures de respect de l'obligation de diligence des banques (VSB) sont clairement réglementées. Leur mise en œuvre est constamment surveillée par la fonction Compliance.

Par ailleurs, les fonctions Service juridique et Compliance rédigent chaque trimestre, à l'attention du Risk Council, un rapport complet sur les litiges juridiques en instance ou menaçants, ainsi que sur les éventuelles infractions réglementaires. En cas de nécessité, des provisions ad hoc sont constituées pour les cas de droit.

1.2.4. Système de Contrôle Interne (SCI) dans l'activité Services financiers

L'organisation du Système de Contrôle Interne (SCI) a été élaborée en accord avec les prescriptions réglementaires pertinentes formulées dans la circulaire 2017/1 «Gouvernance d'entreprise - Banques» de la FINMA.

En effectuant un contrôle interne, la Banque Migros définit l'ensemble des structures et processus de contrôle qui forment, à tous les niveaux de la banque, la base permettant d'atteindre les

objectifs visés, la protection de la solvabilité et de la réputation, le respect de normes du droit et de l'éthique et la fiabilité du rapport financier. Le contrôle interne n'englobe pas seulement des activités de contrôle a posteriori, mais aussi des activités de planification et de gestion. Un contrôle interne efficace comprend notamment des activités de contrôle intégrées aux processus de travail, des procédures de gestion des risques et de contrôle du respect des normes applicables (Compliance), un contrôle des risques indépendant de la gestion des risques, ainsi que la fonction de contrôle de conformité. Le service d'audit interne vérifie et évalue le contrôle interne, contribuant ainsi à son amélioration constante.

Les risques opérationnels sont des dommages potentiels découlant d'une inadéquation ou d'une défaillance du personnel, de systèmes, de procédures ou suite à des événements externes. Des directives concrètes permettant de minimiser les risques opérationnels sont réglementées dans une consigne bancaire générale, dans des instructions de contrôle et des règles de comportement qui sont fournies aux collaborateurs et dirigeants compétents et aussi disponibles sur l'intranet. Pour la gestion, notamment pour l'identification et pour éviter les risques opérationnels, tous les chargés de fonction assument personnellement la responsabilité de leur propre domaine de responsabilité et d'activité. Ces derniers doivent garantir la reconnaissance, l'évaluation, la gestion et le contrôle des risques opérationnels de leur domaine de compétence. Au niveau de toute la banque, la poursuite de l'exécution de processus commerciaux d'une importance cruciale pour l'entreprise est primordiale. Pour cela, des organes correspondants, notamment un état-major de crise et des mesures organisationnelles de mise en place et d'exécution (planification de la continuité des activités), sont mis en place. Au niveau des processus, les risques opérationnels doivent être le plus possible limités par des mesures applicatives et techniques ou par la promulgation d'instructions SCI. Dans ces instructions SCI sont définis un certain nombre de critères, notamment: objet du contrôle, but, périodicité, instances responsables, ressources, procédure, étendue du contrôle, obligation de documentation et conservation. Les contrôles réalisés doivent être consignés dans un dossier avec date, visa et mention de contrôle, afin de pouvoir en assurer le suivi. Dans les entités régionales de l'organisation, des responsables SCI sont désignés et doivent remettre chaque trimestre un compte rendu d'exécution matérielle et formelle des contrôles.

La fonction Gestion opérationnelle des risques tient une banque de données sur les dommages. Les pertes opérationnelles doivent être saisies par les preneurs de risques à partir d'une certaine somme sous forme structurée dans une banque de données centrale sur les dommages.

La Gestion opérationnelle des risques évalue la gestion des risques opérationnels au sein de la banque, indépendamment et objectivement, et s'assure que les preneurs de risques ont compris et assument tous les risques opérationnels et qu'ils gèrent la propension au risque de la banque. Elle s'assure que des tests et exercices périodiques garantissent la fonctionnalité et l'actualité des mesures préventives visant à maintenir le fonctionnement de la banque et que les collaborateurs de l'état-major de crise soient régulièrement formés. Les failles importantes dans les contrôles constatées lors de contrôles internes et de processus continus d'évaluation des risques doivent être inscrites dans l'inventaire des risques opérationnels et présentées chaque trimestre au Risk Council et au conseil d'administration avec les pertes opérationnelles quantifiables dans le cadre du rapport sur les risques. Le Risk Council s'assure que des mesures de suppression de ces failles soient prises et appliquées.

J. Compte de création de valeur

mio. CHF	Activités commerciales et industrielles ¹	
	2017	2016
UTILISATION		
à l'intention des collaborateurs	5'774	5'600
à l'intention des affaires culturelles et sociales (Pour-cent culturel)	122	120
à l'intention des bailleurs de fonds	39	41
à l'intention de l'État:	928	1'046
↳ impôts	44	172
↳ taxe sur la valeur ajoutée	190	188
↳ droits de douane / émoluments / taxes	694	686
à l'intention de l'entreprise (autofinancement)	331	476
Création de valeur nette	7'195	7'283

¹ Non audité, avant élimination des relations entre les deux secteurs.

Le **compte de création de valeur du groupe Migros** dans les activités commerciales et industrielles indique la **valeur ajoutée réalisée par le groupe pour la société**. En l'occurrence, le groupe poursuit l'objectif de créer durablement de la valeur; à cet effet, une gestion des ressources disponibles tournée vers l'avenir doit assurer la pérennité des entreprises du groupe et donc des emplois, et doit fournir à l'État les prestations requises.

Avec 80.3 %, la majeure partie de la création de valeur va aux collaborateurs. Les charges de personnel ont augmenté de 3.1 % par rapport à l'année précédente, ce qui est dû notamment aux expansions de Denner, de Digitec Galaxus et de la chaîne de distribution Depot, à la modification du périmètre de consolidation et à l'augmentation des salaires entre 0.3 % et 0.7 % accordée par le groupe Migros. 103 977 collaborateurs sont employés dans les activités commerciales et industrielles (année précédente: 101 344).

Les prestations du **Pour-cent culturel Migros**, un engagement volontaire de Migros dans les domaines de la culture, de la société, de la formation, des loisirs et de l'économie, représentent, comme au cours des années précédentes, 1.7 % de la création de valeur, ce qui permet à une grande partie de la population d'accéder aux prestations culturelles et sociales.

0.5 % ont été versés aux **bailleurs de fonds** sous forme d'intérêts durant l'exercice sous revue. La situation financière du groupe qui reste solide et la persistance de faibles taux d'intérêt ont entraîné une légère baisse par rapport à l'exercice précédent.

L'**État** obtient 12.9 % (année précédente: 14.4 %) en impôts, droits de douane et taxes. L'État a donc touché moins de cotisations que l'année précédente, notamment en raison d'impôts moins élevés. Outre le recul du résultat, l'utilisation de pertes reportées non comptabilisées à l'actif et la prise en compte de la baisse déjà fixée du taux de l'impôt sur les bénéfices dans le canton de Vaud dans le cadre de la réforme de l'imposition des sociétés III ont également influencé les charges d'impôt.

L'orientation conséquente de la chaîne de création de valeur sur l'évolution dynamique du marché assure la **pérennité du groupe** et sa **capacité d'innovation**. Se conformer à un objectif de bénéfice adéquat signifie servir cet objectif, préserver les emplois et répercuter les performances sur le client.

Comptes annuels consolidés 2017 du groupe Migros

Page

Comptes annuels consolidés du groupe Migros **28**

Compte de résultat du groupe Migros	30
Bilan du groupe Migros	31
Tableau de variation des capitaux propres consolidés du groupe Migros	32
Tableau de financement du groupe Migros	34

Annexe aux comptes annuels du groupe Migros **36**

1. Informations sur le groupe Migros	36
2. Bases de présentation des comptes	36
3. Récapitulatif des principales normes comptables	38
4. Gestion des risques	50
5. Incertitudes relatives aux estimations et jugements réalisés par la direction	64
6. Informations sectorielles	65
Notes sur le compte de résultat	69
7. Résultat des opérations des Services financiers	69
8. Autres produits d'exploitation	70
9. Charges de matières et de services	70

Compte de résultat du groupe Migros

mio. CHF	Annexe	2017	2016
Produits nets des livraisons et services		26'835	26'547
Autres produits d'exploitation	8	457	374
Produits avant produits des opérations des services financiers		27'292	26'921
Produits des services financiers	7	779	817
Total produits	6	28'071	27'738
Charges de matières et de services	9	15'927	15'762
Charges pour services financiers	7	191	246
Charges de personnel	10	5'947	5'774
Amortissements	11	1'500	1'370
Autres charges d'exploitation	12	3'903	3'675
Résultat avant résultat financier et impôts sur le résultat		603	911
Produits financiers	13	32	16
Charges financières	13	-37	-40
Résultat des sociétés associées et coentreprises		1	3
Résultat avant impôts sur le résultat		600	890
Impôts sur le résultat	14	97	227
Bénéfice du groupe Migros		503	663
Attribution du bénéfice du groupe Migros			
Bénéfice attribuable aux coopérateurs		516	683
Bénéfice / (Pertes) attribuable(s) aux parts de minoritaires		-13	-20
Bénéfice du groupe Migros		503	663

Bilan du groupe Migros

mio. CHF	Annexe	31.12.2017	31.12.2016
ACTIFS			
Liquidités	17	6'327	6'490
Créances envers les banques		318	660
Créances hypothécaires et autres créances clients	18	37'456	36'484
Créances de livraisons et prestations	19	826	749
Autres créances	19	280	185
Stocks	20	2'734	2'563
Autres actifs financiers	21-24	1'586	1'312
Participations dans des sociétés associées et coentreprises		87	92
Immeubles de placement	25	362	371
Immobilisations corporelles	26	12'776	12'828
Immobilisations incorporelles	27	773	811
Actifs sur avantages du personnel	33	671	630
Créances d'impôt courant sur le résultat		57	41
Actifs d'impôt différé sur le résultat	14	79	70
Autres actifs	28	248	252
TOTAL ACTIFS		64'581	63'537
PASSIFS			
Dettes envers les banques		521	378
Dépôts clients et dettes envers les clients		33'210	32'646
Autres dettes financières	29	1'964	1'862
Dettes de livraisons et prestations	30	1'728	1'692
Autres dettes	30	1'086	970
Provisions	31	163	116
Titres de créances émis	32	5'740	6'032
Dettes sur avantages du personnel	33	792	819
Dettes d'impôt courant sur le résultat		70	128
Passifs d'impôt différé sur le résultat	14	1'395	1'440
Total dettes		46'668	46'082
Capital des coopératives	34	22	22
Réserves de bénéfices		17'922	17'420
Écarts de change		-46	-36
Capitaux propres attribuables aux coopérateurs		17'899	17'406
Parts des minoritaires		14	49
Total capitaux propres		17'913	17'455
TOTAL PASSIFS		64'581	63'537

Tableau de variation des capitaux propres consolidés du groupe Migros

mio. CHF	Annexe	Attribuables aux coopérateurs				Parts d'intérêts minoritaires	Total
		Capital des coopératives	Réserves de bénéfices ¹	Écarts de change	Capitaux propres des coopérateurs		
Capitaux propres au 1er 2016		22	16'751	-43	16'729	73	16'802
Bénéfice du groupe Migros		-	683	-	683	-20	663
Variation du capital des coopératives	34	0	-	-	0	-	0
Écarts de change		-	-	8	8	0	8
Dividendes payés aux minoritaires		-	-	-	-	-0	-0
Variation du périmètre de consolidation / taux de détention ²		-	-14	-	-14	-4	-18
Capitaux propres au 31 décembre 2016		22	17'420	-36	17'406	49	17'455

¹ Dans les réserves de bénéfices ne figure aucun montant réservé pour le Pourt-cent culturel. Voir note annexe 15.

² Variations essentielles du taux de détention de Sweet Works Confections LLC (+49%) et Oak Leaf Confections Co. (+49%)

mio. CHF	Annexe	Attribuables aux coopérateurs					Total
		Capital des coopératives	Réserves de bénéfices ¹	Écarts de change	Capitaux propres des coopérateurs	Parts d'intérêts minoritaires	
Capitaux propres au 1er janvier 2017		22	17'420	-36	17'406	49	17'455
Bénéfice du groupe Migros		-	516	-	516	-13	503
Variation du capital des coopératives	34	0	-	-	0	-	0
Écarts de change		-	-	-10	-10	-1	-11
Dividendes payés aux minoritaires		-	-	-	-	-0	-0
Variation du périmètre de consolidation / taux de détention ²		-	-14	-	-14	-21	-34
Capitaux propres au 31 décembre 2017		22	17'922	-46	17'899	14	17'913

¹ Dans les réserves de bénéfices ne figure aucun montant réservé pour le Pour-cent culturel. Voir note annexe 15.

² Modifications surtout par cessions d'entreprises comme le groupe Probike et le groupe OWiba ainsi que par les variations du taux de détention notamment de Saviva AG.

Tableau de financement du groupe Migros

mio. CHF	Annexe	2017	2016
Résultat avant impôts sur le résultat		600	890
Amortissements, pertes de valeur (nets)	11	1'500	1'370
Pertes de valeur sur autres actifs financiers (nettes)		3	4
(Bénéfices) / Pertes sur cessions d'actifs immobilisés		-55	-25
(Bénéfices) / Pertes de la vente des titres de l'actif immobilisé		-6	-7
Résultat des sociétés associées et coentreprises		-1	-2
Augmentation / (Diminution) des provisions		51	5
Variation des actifs et passifs d'exploitation			
↳ (Augmentation) / Diminution des créances envers les banques		342	26
↳ (Augmentation) / Diminution des créances hypothécaires et autres créances clients		-972	-436
↳ (Augmentation) / Diminution des stocks		-219	-43
↳ (Augmentation) / Diminution des autres actifs financiers		-235	14
↳ (Augmentation) / Diminution des autres actifs		-144	-114
↳ Augmentation / (Diminution) des dettes envers les banques		-26	20
↳ Augmentation / (Diminution) des dépôts clients et dettes envers les clients		564	956
↳ Augmentation / (Diminution) des autres dettes		-3	93
Impôts sur le résultat payés		-228	-248
Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation		1'170	2'503
Acquisitions d'immobilisations corporelles et d'immeubles de placement		-1'371	-1'616
Produits de la vente d'immobilisations corporelles et d'immeubles de placement		148	159
Acquisitions d'immobilisations incorporelles		-106	-48
Produits de la vente d'immobilisations incorporelles		27	2
Acquisitions des titres de l'actif immobilisé et prêts		-197	-193
Produits de la vente des titres de l'actif immobilisé et prêts		175	241
Acquisitions de filiales et d'activités, déduction faite des liquidités acquises		-37	-77
Produits de la vente de filiales et d'activités, déduction faite des liquidités cédées		72	-3
Acquisitions d'entreprises associées et coentreprises		-1	-7
Produits de la vente d'entreprises associées et coentreprises		-0	0
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement		-1'290	-1'542

mio. CHF	Annexe	2017	2016
Émissions d'emprunts obligataires		–	–
Remboursements et rachats d'emprunts obligataires		–150	–
Émissions d'obligations de caisse et d'emprunts hypothécaires		–	–
Remboursements d'obligations de caisse et d'emprunts hypothécaires		–142	–138
Augmentation (Diminution) des dettes envers les banques à court terme		152	106
Augmentation (Diminution) des dettes envers les banques à long terme		–12	–26
Émissions (remboursements) d'autres dettes financières à court terme		145	16
Émissions (remboursements) d'autres dettes financières à long terme		–35	–324
Dividendes payés aux minoritaires		–0	–0
Augmentation du capital des coopératives		1	0
Diminution du capital des coopératives		–1	–0
Variation du taux de détention des intérêts contrôlants		–34	–22
Flux de trésorerie liés aux activités de financement		–77	–388
Variation des liquidités		–196	574
Liquidités en début d'année		6'490	5'929
Effets de la variation des taux de change		33	–13
Liquidités en fin d'année		6'327	6'490
Font partie des liquidités:			
Avoirs en caisse, en comptes de chèques postaux et en banques		6'272	6'369
Fonds à terme d'une échéance d'origine de 90 jours au maximum		54	121
Total liquidités	17	6'327	6'490
Le flux de trésorerie provenant des activités d'exploitation contient:			
Les intérêts perçus		638	687
Les intérêts versés		–190	–243
Les dividendes reçus		8	6

Annexe aux comptes annuels du groupe Migros

1. Informations sur le groupe Migros

Le groupe Migros (ci-après également le «groupe» ou «Migros») est la plus importante entreprise de commerce de détail en Suisse. Parallèlement à son activité principale, le commerce de détail par le canal des coopératives et le commerce de marchandises (par ex. Denner, Globus), les entreprises du groupe opèrent dans divers autres secteurs d'activité. Elles fournissent notamment des prestations dans les secteurs Industrie & commerce de gros (marques distributeur Migros; par ex. Chocolat Frey), Services financiers (Banque Migros), ou encore Voyages (groupe Hotelplan). En outre, Migros s'engage activement en faveur de la culture, des activités sociales, des loisirs, de la formation et de l'économie. Les principales activités du groupe Migros sont présentées dans les informations sectorielles, à l'annexe 6. Une liste des entreprises du groupe figure à la note annexe 42.

Le groupe Migros est une fédération de coopératives composée de dix coopératives régionales indépendantes qui détiennent collectivement le capital social de la Fédération des coopératives Migros (FCM). La FCM coordonne les activités et détermine la stratégie du groupe Migros. Étant une fédération, le groupe Migros doit être considéré comme une entité économique placée sous une direction unique. Les comptes du groupe Migros ont été établis dans le but de présenter la situation financière, la performance financière, ainsi que les flux de trésorerie de cette entité économique.

En vertu des dispositions légales et statutaires des dix coopératives et de la FCM, les comptes du groupe Migros présentent des différences par rapport aux comptes annuels consolidés d'un groupe doté d'une structure de holding traditionnelle. Ainsi, les comptes du groupe ne sont pas établis à partir de la FCM en tant que société mère, mais constituent un regroupement des comptes annuels des dix coopératives et des autres entreprises du groupe Migros. La somme du capital social des dix coopératives est présentée comme capital du groupe.

La FCM a son siège social à 8005 Zurich (Suisse), Limmatstrasse 152.

Les présents comptes annuels du groupe Migros ont été approuvés par l'administration le 15 mars 2018. L'assemblée des délégués prend connaissance des comptes du groupe Migros.

Les comptes du groupe sont présentés en allemand, français et anglais. La version originale en allemand a force de loi.

2. Bases de présentation des comptes

Conformité avec les Swiss GAAP RPC

Les présents comptes annuels du groupe Migros ont été établis en conformité avec les prescriptions légales et l'ensemble des directives de la Fondation pour les recommandations relatives à la présentation des comptes (Swiss GAAP RPC). Dans un but de transparence maximale à l'égard du lecteur du bilan, le groupe Migros a décidé de poser des exigences en matière de présentation et de publication des comptes supérieures à celles figurant dans les Swiss GAAP RPC pour de nombreux domaines d'activité. Les Swiss GAAP RPC représentent donc la base d'un rapport qui vise à être le plus transparent et le plus compréhensible possible pour le lecteur du bilan.

Principales estimations et jugements réalisés par la direction

L'établissement des comptes annuels du groupe Migros en conformité avec les Swiss GAAP RPC implique le recours à des estimations et à des jugements réalisés par la direction, qui peuvent avoir une incidence sur les actifs et les passifs, les produits et les charges, ainsi que sur les informations relatives aux actifs et passifs éventuels de l'exercice. Bien que ces estimations aient été effectuées par la direction sur la base de sa meilleure connaissance de la situation actuelle du groupe Migros et des différentes mesures envisageables, il se peut que la réalité, à laquelle il a été finalement parvenu, diffère des estimations. Les domaines d'activité particulièrement affectés par l'incertitude des estimations ou par les jugements réalisés par la direction sont présentés à la note annexe 5.

Présentation par ordre décroissant de liquidité

L'activité Services financiers contribue pour plus de la moitié au total du bilan du groupe Migros. Pour tenir compte des spécificités de l'activité Services financiers et de son importance, le bilan du groupe Migros est présenté par ordre décroissant de liquidité et non pas par actif circulant et actif immobilisé ni par engagement à court et long terme. Les produits financiers et les charges financières de l'activité Services financiers ainsi que les flux de trésorerie qui en découlent sont représentés dans les rubriques d'exploitation. Les produits financiers et les charges financières des entreprises hors Services financiers sont présentés en tant que produits financiers ou charges financières. La classification par périodicité est présentée à l'annexe 35.

Dates de clôture divergentes

L'exercice du groupe Migros correspond en principe à l'année civile. Cependant, le sous-groupe Hotelplan est consolidé dans les comptes du groupe sur la base de sa clôture au 31 octobre. Il n'est établi aucune clôture intermédiaire. Les opérations significatives du sous-groupe Hotelplan entre le 31 octobre et le 31 décembre sont cependant prises en compte dans les comptes du groupe Migros. L'exercice du sous-groupe Hotelplan diffère en raison de l'année touristique qui suit le cours saisonnier de l'activité Voyages et se subdivise en activités estivales et hivernales.

Modifications des normes comptables

Les comptes annuels du groupe Migros sont basés sur toutes les recommandations relatives à la présentation des comptes publiées et applicables au 1er janvier 2017 dans la mesure où ces dernières concernent le groupe Migros. Ci-après figurent les normes, nouvelles ou modifiées, publiées au moment de l'établissement des comptes du groupe, relatives à leur application et à leurs effets respectifs sur le groupe Migros.

Modifications des normes comptables au 1er janvier 2017

Les Swiss GAAP RPC 14 «Comptes consolidés des compagnies d'assurance» sont actuellement en cours de révision. La révision concerne principalement l'évaluation des placements de capital et la détermination des provisions actuarielles. La date exacte de leur entrée en vigueur n'a pas encore été fixée. Comme le groupe Migros n'est pas actif dans la branche actuarielle, la norme révisée n'aura pas d'incidence sur la présentation de ses comptes.

Une procédure de révision des Swiss GAAP RPC 30 existantes «Comptes consolidés» a débuté à l'été 2017. La commission spécialisée décidera vraisemblablement en juin 2018 s'il faut lancer une révision des Swiss GAAP RPC 30 «Comptes consolidés».

3. Récapitulatif des principales normes comptables

Les principales normes comptables utilisées dans l'établissement des présents comptes du groupe sont décrites ci-après. Sauf indication contraire, ces normes ont été appliquées de manière constante à toutes les années présentées.

Bases d'établissement des comptes

Les comptes annuels du groupe Migros sont présentés en francs suisses (CHF). Sauf indication contraire, tous les montants et les sommes sont chacun arrondis au million de francs supérieur le plus proche. Par conséquent, la somme des valeurs individuelles arrondies peut différer du total indiqué. Les montants inférieurs à 0.5 mio. CHF sont représentés par «0» et les montants nuls par «-».

Principes de consolidation

(a) Filiales

Une filiale est consolidée par intégration globale lorsque le groupe Migros la contrôle. On part du principe qu'une société est contrôlée lorsque le groupe Migros détient directement ou indirectement la majorité des droits de vote d'une filiale. Une société peut également être contrôlée lorsque le groupe Migros détient moins de la moitié des droits de vote mais qu'il peut prendre des décisions essentielles (p. ex. contrats liant les actionnaires, majorité des voix dans les organes de surveillance et de direction, etc.).

Les transactions internes au groupe, les créances et les dettes ainsi que les bénéfices/pertes intermédiaires non réalisés sont éliminés lors de l'établissement des comptes annuels du groupe Migros. Au moment de la perte du contrôle, la déconsolidation de la société concernée s'opère.

(b) Coentreprises

Dans une coentreprise, plusieurs parties gèrent en commun une entreprise en vertu de l'accord contractuel qu'elles ont signé. Aucune des parties n'a la possibilité de contrôler la coentreprise. Les coentreprises recensent leur propre part d'actif net comme participation, et les résultats qui en découlent selon la méthode de mise en équivalence (cf. explications sous (c) Sociétés associées).

(c) Sociétés associées

Dans les sociétés associées, le groupe Migros exerce une influence notable sur la politique financière et opérationnelle, ce qui est en général le cas avec une participation directe ou indirecte comprise entre 20 % et 50 % des droits de vote. Ces sociétés sont initialement comptabilisées à leur coût d'acquisition, puis selon la méthode de la mise en équivalence. Le goodwill payé pour des sociétés associées est inclus dans la valeur comptable de chacune des participations concernées. La part du groupe dans les bénéfices et les pertes de l'exercice des sociétés associées est comptabilisée par résultat et est présentée distinctement dans le compte de résultat du groupe. Si la quote-part de pertes est égale ou supérieure à la valeur de la participation dans la société associée, les pertes excédentaires ne sont pas comptabilisées, sauf en présence d'engagements envers cette société. Les différences résultant de la conversion des participations en devises étrangères dans les entreprises associées sont comptabilisées dans les écarts de change directement dans les capitaux propres du groupe.

Lors de l'acquisition d'une participation supplémentaire liée à l'instauration d'une situation de contrôle, les anciennes participations ne sont pas réévaluées mais reprises à la valeur comptable actuelle de la mise en équivalence.

(d) Participations minoritaires et transactions avec des minorités

Les participations minoritaires figurant au bilan représentent la part de bénéfices, de pertes et d'actifs nets des filiales qui ne sont pas détenues intégralement par le groupe. Les participations minoritaires sont présentées distinctement dans le compte de résultat et dans les capitaux propres du groupe. Les transactions avec des participations minoritaires seront comptabilisées avec le capital, pour autant qu'aucune perte de contrôle n'en résulte. A la date de perte du contrôle, une comptabilisation des bénéfices ou des pertes est effectuée.

Concernant les acquisitions d'entreprises, le groupe Migros possède des options lui permettant d'acquérir des parts supplémentaires. Dans le même temps, des droits de vente sont accordés aux contreparties. Les prix de ces droits d'achat et de vente correspondent en règle générale à la valeur de marché à la date d'exercice. C'est pourquoi aucune approche bilancielle n'est présentée.

Informations sectorielles

Les informations sur les secteurs opérationnels sont publiées sur la même base que celle utilisée pour le reporting interne aux principaux décideurs opérationnels. Dans le groupe Migros, la direction générale de la Fédération des coopératives Migros est l'organe regroupant les principaux décideurs opérationnels et qui effectue l'affectation des ressources et l'évaluation des performances.

Conversion de monnaies étrangères

(a) Monnaie fonctionnelle et monnaie de présentation

Chaque filiale établit ses états financiers dans sa monnaie fonctionnelle, c'est-à-dire dans la monnaie de l'environnement économique primaire où elle opère. Les comptes annuels du groupe Migros sont présentés en francs suisses (CHF).

(b) Conversion de la monnaie de transaction en monnaie fonctionnelle

Les transactions en monnaies étrangères sont converties en monnaie fonctionnelle aux cours en vigueur à la date des transactions ou aux cours moyens mensuels, si ceux-ci en représentent une approximation raisonnable. Les gains et les pertes de change sur ces transactions, ainsi que sur la conversion à la date de clôture des éléments monétaires de la monnaie étrangère vers la monnaie fonctionnelle, sont comptabilisés par résultat.

(c) Conversion de la monnaie fonctionnelle en monnaie de présentation

Les comptes annuels de toutes les filiales qui ne sont pas établis en CHF sont convertis comme suit en monnaie de présentation:

Les actifs et passifs aux cours de fin d'année (cours de la date de clôture) et les charges et les produits aux cours moyens de l'année.

Les écarts de change qui découlent de cette situation sont directement comptabilisés en capitaux propres dans la rubrique Écarts de change.

L'écart de change existant dans les capitaux propres lors de la vente d'une filiale étrangère fait partie intégrante du résultat de cession, lui-même comptabilisé par résultat.

Le goodwill et les ajustements de justes valeurs de rubriques du bilan individuelles issus d'acquisitions d'entreprises étrangères sont traités comme des actifs ou des passifs de ces sociétés étrangères et sont convertis de la monnaie fonctionnelle à la monnaie de présentation aux cours en vigueur à la date de clôture.

La démarche est similaire pour les sociétés associées et les coentreprises étrangères.

Comptabilisation des produits

Les produits correspondent à la juste valeur de la contrepartie reçue ou attendue pour la vente de biens et de services. Ils sont présentés nets de taxes sur les ventes ou sur les biens et services, de remises commerciales et rabais, ainsi que de dettes sur programmes de fidélisation de la clientèle. Les produits sont comptabilisés quand leur montant peut être évalué avec fiabilité, s'il est probable que l'entreprise tirera un avantage économique de la transaction et si les critères spécifiques mentionnés ci-dessous sont remplis.

(a) Produits de l'activité de commerce de détail et ventes de marchandises

Les produits de l'activité de commerce de détail sont comptabilisés après déduction des diminutions de produits au moment de la fourniture de la prestation (vente au client). Les produits des ventes de marchandises sont comptabilisés dans le compte de résultat si les risques et avantages inhérents à la propriété des biens ont été transférés à l'acheteur.

(b) Produits de l'activité voyages

Les produits de l'activité voyages sont comptabilisés après déduction des diminutions de produits au moment de la fourniture de la prestation (début du voyage du client). Les simples opérations d'intermédiaire sont comptabilisées en valeur nette sur la base des commissions reçues.

(c) Produits des services financiers

Les produits de commissions et les autres services des Services financiers sont comptabilisés dans la période appropriée dès que la prestation correspondante a été fournie. Les produits d'intérêts sur créances hypothécaires et autres créances clients, ainsi que les autres actifs financiers, sont comptabilisés dans leur période de référence.

(d) Produits de dividendes

Les produits de dividendes sont comptabilisés lorsque le droit de l'actionnaire à percevoir le paiement est établi.

Prestations relevant du Pour-cent culturel

Les prestations fournies dans le cadre du Pour-cent culturel Migros correspondent à un engagement volontaire de Migros dans les domaines de la culture, des activités sociales, de la formation, des loisirs et de l'économie; elles sont imputées aux autres charges d'exploitation. Le financement de cet engagement est ancré dans les statuts et dans les règlements des coopératives (y compris de la FCM). Celles-ci sont tenues de consacrer sur une moyenne de quatre ans au moins 0.5 % (FCM 0.33 %) de leur chiffre d'affaires de commerce de détail à des fins culturelles, sociales et de politique économique. Selon les Swiss GAAP RPC, les insuffisances de dépenses sur une période de quatre ans ne sont pas considérées comme une dette et les excédents de dépenses ne sont pas considérés comme une créance. Des provisions sont donc constituées uniquement pour les engagements de dépenses ou de prestations envers des tiers existant à la clôture. Les dispositions statutaires et réglementaires sont respectées par la constitution de la «réserve de bénéfices du Pour-cent culturel». À celle-ci figurent les insuffisances de dépenses au titre des prestations du Pour-cent culturel qui devront être rattrapées au cours des années suivantes. Des indications complémentaires sur les prestations relevant du Pour-cent culturel et sur la Réserve de bénéfices du Pour-cent culturel figurent dans l'annexe 15.

Liquidités

Les liquidités comprennent les avoirs en caisse, les dépôts à vue sous forme de comptes de chèques postaux et bancaires, ainsi que les actifs financiers équivalents de trésorerie ayant une échéance d'origine de 90 jours au maximum. L'évaluation s'effectue au coût d'acquisition ou à la juste valeur.

Créances envers les banques

Les créances envers les banques comprennent les créances sur papiers monétaires, ainsi que les créances envers les banques d'émission et les banques commerciales ayant une échéance d'origine supérieure à 90 jours. La comptabilisation initiale des créances envers les banques s'effectue au coût d'acquisition ou à la juste valeur, majoré des coûts de transaction externes occasionnés lors de leur entrée au bilan et pouvant leur être directement rattachés. L'évaluation subséquente des créances envers les banques s'effectue au coût amorti après déduction des éventuelles pertes de valeur et pertes pour irrécouvrabilité.

Créances hypothécaires et autres créances clients

Les créances hypothécaires et autres créances clients correspondent à des prêts qui sont directement accordés aux débiteurs par l'activité Services financiers. Ces prêts sont comptabilisés quand les fonds parviennent aux débiteurs. Lors de leur comptabilisation initiale, les créances accordées ou acquises sont évaluées au coût d'acquisition ou à la juste valeur, majoré des coûts de transaction externes devant être directement rattachés à leur acquisition. L'évaluation subséquente des créances hypothécaires et autres créances clients s'effectue au coût amorti après déduction des éventuelles pertes de valeur et pertes pour irrécouvrabilité.

Les créances hypothécaires et autres créances clients font l'objet de tests réguliers de pertes de valeur. Les engagements de crédits sont évalués individuellement, en tenant compte de la situation personnelle de l'emprunteur, c'est-à-dire de sa situation financière, de son historique de paiement, de l'existence d'éventuels garants et, le cas échéant, de la valeur de réalisation d'éventuelles garanties. Toutes les créances hypothécaires et autres créances clients ne présentant pas de risque de contrepartie sont classées économiquement en portefeuilles homogènes, faisant l'objet de tests forfaitaires de perte de valeur et dont les pertes de valeur éventuelles sont déterminées sur la base des statistiques de défaillance. S'il existe des raisons objectives de penser que l'intégralité du montant dû tel que prévu aux conditions contractuelles initiales ou que la contre valeur d'une créance ne pourra pas être perçue, une perte de valeur est comptabilisée. Les pertes de valeur des créances hypothécaires et autres créances clients sont présentées en annexe 7 aux rubriques Charges d'intérêts et de commissions et Pertes de valeur de l'activité Services financiers. Sur présentation d'une attestation de perte ou lorsqu'un abandon de créances est consenti, la décomptabilisation de la créance s'effectue par compensation avec la perte de valeur correspondante.

Créances de livraisons et prestations et autres créances

Lors de leur évaluation initiale, les créances de livraisons et prestations et autres créances sont évaluées au coût d'acquisition ou à la juste valeur. L'évaluation s'effectue ensuite au coût amorti après déduction des éventuelles pertes de valeur et pertes pour irrécouvrabilité. Les pertes de valeur sont comptabilisées dans les autres charges d'exploitation. Les créances à risque sont dépréciées individuellement. Pour les créances qui ne sont pas dépréciées individuellement, une dépréciation forfaitaire basée sur des statistiques et sur la périodicité correspondante est effectuée.

Stocks

Les stocks de marchandises sont évalués au plus faible du coût d'acquisition ou de production et de la valeur nette de réalisation. Pour les stocks, l'évaluation se base principalement sur la méthode du coût moyen pondéré. Les coûts de production englobent les frais généraux de production basés sur une utilisation normale des capacités de production. Les coûts d'emprunts (y compris les escomptes) ne sont pas comptabilisés à l'actif. La valeur nette de réalisation correspond au prix de vente estimé, diminué des coûts de vente directs et, le cas échéant, des coûts d'achèvement.

Les bénéfices et pertes sur opérations de couverture des flux de trésorerie liés aux achats de marchandises lors de l'échéance (à la réception de la marchandise ayant fait l'objet de la couverture) sont comptabilisés dans les coûts d'acquisition des stocks.

Autres actifs financiers

Le groupe Migros classe ses actifs financiers dans les catégories «Titres de l'actif circulant», «Titres de l'actif immobilisé» ou «Prêts». La classification dépend du but dans lequel un actif financier est acquis et la durée de sa détention. La direction effectue la classification lors de l'acquisition et la vérifie à chaque clôture.

(a) Titres de l'actif circulant

Les actifs financiers de la catégorie «Titres de l'actif circulant» comprennent des actifs financiers détenus à des fins de transaction. Cela concerne des titres productifs d'intérêts et des titres de participation (actions) qui ont été acquis par le groupe Migros avec une intention de revente à court terme.

(b) Titres de l'actif immobilisé

La catégorie «Titres de l'actif immobilisé» comprend des titres pour lesquels le groupe Migros prévoit un placement à long terme.

(c) Prêts

La catégorie «Prêts» comprend les créances productives d'intérêts envers des fondations liées, des organismes de droit public et autres tiers, dont l'échéance d'origine est supérieure à 90 jours. Elle ne contient ni les créances hypothécaires et autres créances clients de l'activité Services financiers, ni les créances envers les banques.

Principes d'évaluation et de comptabilisation des actifs financiers:

Tous les autres actifs financiers, à l'exception des «prêts», sont comptabilisés à la date de la transaction, c'est-à-dire la date à laquelle le groupe Migros a contracté l'obligation d'achat ou de vente de l'actif. La comptabilisation des «prêts» s'effectue à la date du versement. Les titres de l'actif immobilisé et les prêts sont initialement évalués à leur juste valeur, majorée des coûts de transaction externes. Pour la catégorie «Titres de l'actif circulant», les coûts de transaction sont comptabilisés en charges par compte de résultat lors de l'acquisition. Les autres actifs financiers sont décomptabilisés quand les droits à percevoir leurs flux de trésorerie sont arrivés à expiration ou que tous les risques et avantages inhérents à la propriété de l'autre actif financier ont été substantiellement transférés à un tiers. Les actifs financiers de la catégorie «Titres de l'actif circulant» sont ensuite évalués à leur juste valeur, ceux des catégories «Titres de l'actif immobilisé» et «Prêts» sont évalués au coût amorti.

Dans l'activité Services financiers, les agios et disagio sur les titres de créance sont amortis de manière linéaire sur la durée, par compte de résultat, dans l'intention de les conserver jusqu'à la fin de l'échéance selon l'«Accrual Methode» (méthode de délimitation).

Les gains et pertes (réalisés et non réalisés), y compris les produits d'intérêts et de dividendes sur autres actifs financiers de la catégorie «Titres de l'actif circulant», sont comptabilisés par compte de résultat lorsqu'ils sont encourus.

Les gains et pertes liés aux variations de cours, ainsi que les produits d'intérêts et de dividendes des autres actifs financiers, sont présentés au compte de résultat comme suit: (a) dans les Produits d'intérêts et de commissions, ainsi que dans les bénéfices (nets) sur instruments financiers de l'activité Services financiers s'il s'agit d'actifs financiers de l'activité Services financiers et (b) dans les Produits financiers s'il s'agit d'autres actifs financiers relevant d'autres domaines d'activité.

La détermination de la juste valeur des autres actifs financiers cotés est basée sur le cours de bourse officiel (cours d'achat) obtenu sur un marché actif. Un marché est actif quand il est le lieu de transactions régulières entre parties bien informées, consentantes et agissant dans des conditions de concurrence normale («at arm's length transactions»). En l'absence de marché actif ou s'il s'agit d'autres actifs financiers non cotés, une méthode d'évaluation reconnue est appliquée. Parmi les méthodes d'évaluation reconnues figurent les comparaisons avec des transactions récentes sur le marché, la juste valeur d'un autre actif financier identique en substance, ainsi que les calculs de flux de trésorerie actualisés et les modèles de valorisation des options.

À chaque clôture, le groupe Migros détermine s'il existe des indications objectives qu'un autre actif financier ou qu'un groupe d'autres actifs financiers aient pu perdre de la valeur de façon durable. Les indications objectives de perte de valeur durable comprennent notamment de graves difficultés financières d'un débiteur, une rupture de contrat due par ex. à une cessation ou à un retard de paiement des intérêts ou du capital, ou encore un assainissement financier. Pour les «titres de l'actif immobilisé», les facteurs suivants entraînent une perte de la valeur:

- une diminution substantielle de la juste valeur d'au moins 20 % en dessous des coûts d'acquisition,
- une diminution de la juste valeur en dessous des coûts d'acquisition sur une période ininterrompue couvrant deux clôtures consécutives du bilan.

Si la nécessité d'une diminution de valeur est constatée sur la base de ces indications, la perte correspondant à la différence entre les coûts d'acquisition et la juste valeur actuelle est comptabilisée dans le compte de résultat en tant que perte de valeur. Les reprises de pertes de valeur sont comptabilisées par compte de résultat au maximum jusqu'aux coûts d'acquisition.

Instruments financiers dérivés et comptabilité de couverture (Hedge Accounting)

Le groupe Migros couvre les risques liés aux cours de monnaies étrangères, aux taux d'intérêt et aux prix des matières premières au moyen d'instruments financiers dérivés. Aucun instrument financier dérivé n'est conclu à des fins spéculatives. Lors de l'utilisation de la comptabilité de couverture, il faut différencier les cas suivants pour le groupe Migros: (a) Couverture du risque lié à la variation de juste valeur d'un actif ou d'un passif comptabilisé (Couverture des justes valeurs – Fair Value Hedge) ou (b) Couverture du risque de fluctuation des flux de trésorerie liés à un actif ou à un passif comptabilisé ou du risque lié à une future transaction planifiée (Couverture des flux de trésorerie – Cash Flow Hedge).

L'activité Services financiers du groupe Migros utilise des swaps de taux d'intérêt comme instruments permettant de couvrir le risque de taux et le risque de juste valeur associé qui concernent des postes à taux d'intérêt fixe. En particulier, le risque de taux lié aux créances hypothécaires et autres créances clients résultant de l'activité Services financiers est couvert selon le besoin par des swaps de taux au niveau du portefeuille.

Les ventes prévues de fioul du groupe Migros soumises au risque de variation de la juste valeur en raison de la modification des prix du marché sont couvertes par des transactions à terme sur marchandises (Commodity Futures).

(a) Couvertures des justes valeurs (Fair Value Hedge)

Des instruments visant à couvrir le risque de modification de valeur d'actifs comptabilisés sont utilisés dans le bilan et évalués à la juste valeur par compte de résultat à chaque clôture.

(b) Couvertures des flux de trésorerie (Cash Flow Hedge)

Les couvertures de flux de trésorerie futurs liés à des actifs inscrits au bilan ou à une transaction future (notamment des achats de stocks en monnaies étrangères) et remplissant les exigences de la comptabilité de couverture ne sont pas inscrites au bilan. La comptabilisation du résultat est effectuée au moment de la réalisation de la transaction et donc également lors de l'échéance de l'élément principal. Il en résulte une publication de la juste valeur et du volume de contrats (voir note annexe 24).

Au début de chaque transaction de couverture, le groupe Migros documente le lien entre l'instrument de couverture et le risque couvert, ainsi que les objectifs et les stratégies de chacune des opérations de couverture correspondantes. L'efficacité de la couverture est régulièrement réappréciée à partir de la prise d'effet du contrat.

(c) Instruments financiers dérivés qui ne répondent pas aux critères de la comptabilité de couverture

Certains instruments financiers dérivés ne satisfont pas aux critères de la comptabilité de couverture, bien qu'ils soient mis en œuvre en tant que couvertures dans le cadre de la stratégie de gestion des risques du groupe Migros. Les justes valeurs de ces contrats sont présentées sous la catégorie Titres de l'actif circulant et leur variation de valeur est comptabilisée par compte de résultat.

Immeubles de placement

Les immeubles de placement sont évalués à leur coût d'achat ou de construction et sont amortis linéairement par compte de résultat en fonction de leur durée d'utilité estimée sur les durées suivantes:

Bâtiments	20 à 67 ans
Agencements et installations d'exploitation fixes	5 à 20 ans

Les immeubles de nature mixte sont classés soit en immeubles de placement soit en immobilisations corporelles selon les surfaces occupées par leur propriétaire.

Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles se composent de terrains non bâtis (par ex. points de vente, centrales d'exploitation, entrepôts), d'agencements et installations d'exploitation, de machines (par ex. dispositifs de chargement, systèmes de manutention et d'entreposage), d'installations en construction ainsi que d'autres immobilisations corporelles (par ex. mobilier, véhicules et installations informatiques).

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées à leur coût d'acquisition ou de construction diminué des amortissements cumulés. Les coûts d'acquisition comprennent également tous les coûts attribuables à l'achat. Si des composantes d'une immobilisation corporelle présentent des durées d'utilité économique différentes, ces composantes sont comptabilisées et amorties comme des immobilisations distinctes. Les amortissements sont calculés selon la méthode linéaire sur la base des durées d'utilité économique estimées ci-après:

Bâtiments	20 à 53 ans
Installations d'exploitation, machines	5 à 30 ans
Mobilier, véhicules	5 à 10 ans
Installations informatiques	3 à 8 ans

Les durées d'utilité économique estimées sont revues chaque année et ajustées le cas échéant.

Les terrains qui sont comptabilisés dans les immobilisations corporelles ne sont pas amortis. Les dépenses ultérieures relatives à des immobilisations corporelles existantes sont uniquement comptabilisées à l'actif s'il est probable qu'elles génèrent un avantage économique supplémentaire. Les frais de réparation et d'entretien sont comptabilisés en charges.

Le test de perte de valeur d'une immobilisation corporelle s'effectue au niveau du plus petit groupe identifiable d'actifs ou des Unités Génératrices de Trésorerie (CGUs, Cash-Generating Units) qui génèrent des entrées de trésorerie largement indépendantes des entrées de trésorerie générées par d'autres actifs ou groupes d'actifs. Les immobilisations corporelles font l'objet d'un test de perte de valeur si des événements ou une modification de la conjoncture d'une coopérative indiquent que la valeur comptable ne serait, le cas échéant, plus recouvrable. En outre, pour d'éventuelles pertes de valeur des centres commerciaux, il est tenu compte de certaines considérations spécifiques, dans la mesure où les critères d'évaluation sous-jacents qui ont motivé la décision d'investissement ne pourront être atteints de façon durable. Les Unités Génératrices de Trésorerie des entreprises industrielles du secteur Industrie & commerce de gros sont définies soit par domaine d'activité, soit par entreprise. Les tests de perte de valeur des entreprises du secteur Commerce de marchandises sont pratiqués au niveau des réseaux de distribution ou des entreprises.

Les gains et les pertes sur cessions d'immobilisations corporelles sont déterminés par différence entre le montant net de la cession et la valeur comptable du bien, et figurent aux autres produits d'exploitation ou autres charges d'exploitation.

Les éventuels coûts d'emprunts encourus lors de la création d'immobilisations corporelles sont directement comptabilisés par compte de résultat.

Contrats de location (contrats de leasing financier et locations simples)

(a) Le groupe Migros en tant que preneur de contrats de location

Contrats de leasing financier:

Les contrats de location d'immeubles, d'installations et d'autres immobilisations corporelles, dans lesquels le groupe Migros accepte en substance tous les risques et avantages inhérents à la propriété, sont classés et traités comme des contrats de leasing financier. Au commencement du contrat, la juste valeur du bien pris en leasing financier, ou la valeur actualisée des paiements au titre du leasing si celle-ci lui est inférieure, est comptabilisée en immobilisation corporelle. Chaque paiement au titre du leasing est scindé entre amortissements et intérêts. La composante d'amortissements est déduite de la dette de leasing financier actualisée figurant dans les autres dettes financières. Les immobilisations corporelles faisant l'objet de contrats de leasing financier sont amorties sur la durée la plus courte de leur durée d'utilité et de la durée du contrat de leasing.

Contrats de location simple:

les autres contrats de location sont classés comme contrats de location simple. Aucune approche bilancielle n'est présentée. Les paiements au titre de la location sont comptabilisés en charges au compte de résultat, de manière linéaire sur la durée du contrat de location.

(b) Le groupe Migros en tant que bailleur de contrats de location

Contrats de leasing financier:

La Banque Migros conclut des contrats de leasing financier dans le cadre de ses activités de crédit avec les sociétés. Les créances correspondantes sont présentées dans les autres créances clients.

Contrats de location simple:

Les immeubles de placement qui sont donnés en location dans le cadre de contrats de location simple, sont présentés séparément dans le bilan du groupe Migros. Les loyers sont comptabilisés pour la période appropriée dans les autres produits d'exploitation.

Immobilisations incorporelles

(a) Goodwill

Le goodwill résulte de l'achat d'une entreprise (filiale, société associée, coentreprise ou domaine d'activité). Il correspond à l'excédent des coûts de l'acquisition par rapport à la quote-part de la juste valeur des actifs nets identifiés de l'entreprise achetée par le groupe Migros, à la date d'acquisition. Le goodwill issu de l'achat d'une entreprise est présenté dans les immobilisations incorporelles et amorti de manière linéaire, conformément au plan d'amortissement, pendant une durée d'utilisation comprise entre 5 et 20 ans. Un contrôle est effectué chaque année pour tenter de détecter des signes indiquant une perte de valeur. Si de tels signes sont détectés, un test de perte de valeur est réalisé. Le goodwill créé lors de l'acquisition d'une entreprise associée ainsi qu'une coentreprise fait partie intégrante de la valeur comptable de la participation correspondante. Par conséquent, le test de perte de valeur s'effectue sur l'intégralité de la valeur comptable de la participation. Tout goodwill comptabilisé de façon distincte est porté au bilan au coût amorti en tenant compte de son amortissement linéaire et après déduction des éventuelles pertes de valeur (Impairment). Une perte de valeur comptabilisée sur un goodwill ne peut faire l'objet d'une reprise lors de périodes ultérieures. Lors de la cession d'une société, le goodwill correspondant fait partie du résultat de cession.

Pour les besoins du test de perte de valeur du goodwill, ce dernier est affecté aux Cash Generating Units (UGT, Unités Génératrices de Trésorerie, cf. explications sous Immobilisations corporelles) ou à un groupe d'UGT.

Ces conditions s'appliquent dans le secteur du Commerce de détail par le canal des coopératives, au niveau des coopératives, dans le secteur du Commerce de marchandises, au niveau du réseau de distribution ou de l'entreprise, dans le secteur Industrie & commerce de gros, au niveau du domaine d'activité ou de l'entreprise, et dans le secteur Voyages, au niveau de l'entité organisationnelle ou de l'entreprise. Aucun goodwill significatif ne figure dans les autres domaines d'activité.

(b) Logiciels et développements informatiques

Les licences de logiciel acquises sont comptabilisées au bilan à leur coût d'acquisition, lequel se compose du prix d'achat et des frais de mise en service (paramétrage, etc.). Les coûts internes et externes de développement d'applications informatiques spécifiques à l'entreprise sont comptabilisés à l'actif en immobilisations incorporelles s'il est probable que des avantages économiques futurs attribuables à l'actif iront à l'entité sur plusieurs années. Tous les autres coûts de développement et de maintenance informatiques sont comptabilisés en charges. Les logiciels comptabilisés à l'actif sont amortis selon leur plan d'amortissement établi en fonction des durées d'utilité attendues (3 à 10 ans).

(c) Marques, licences, brevets, droits d'édition

Les marques, licences, brevets et droits d'édition sont comptabilisés au bilan à leur coût d'acquisition. Les coûts d'acquisition de marques, licences, brevets et droits d'édition acquis dans le cadre de l'achat d'une entreprise correspondent à leur juste valeur à la date d'acquisition. Les immobilisations incorporelles comptabilisées à l'actif dans cette catégorie ont une durée d'utilisation déterminable et sont amorties selon leur plan d'amortissement (5 à 20 ans).

Perte de valeur d'actifs

Une perte de valeur est comptabilisée par résultat si la valeur recouvrable est inférieure à la valeur comptable de l'actif. La valeur recouvrable est la valeur la plus élevée entre le produit net de la vente (produit de la vente estimé diminué de tous les coûts directs liés à la cession) et la valeur d'utilité (valeur actualisée des entrées et sorties de trésorerie susceptibles de découler de l'usage). Pour les besoins du test de perte de valeur du goodwill et des immobilisations corporelles, ceux-ci sont affectés aux Unités Génératrices de Trésorerie (UGT) correspondantes. Les pertes de valeur sur actifs comptabilisées lors de périodes précédentes sont vérifiées chaque année (à l'exception des pertes de valeur sur goodwill) pour établir si elles doivent faire l'objet d'une reprise.

Activités destinées à être abandonnées

Les activités destinées à être abandonnées concernent les activités qui ont été vendues ou ayant fait l'objet d'une décision de fermeture. Les activités destinées à être abandonnées sont présentées en annexe.

Dettes envers les banques

Les dettes envers les banques sont évaluées au coût amorti, ce qui correspond en règle générale à la valeur nominale.

Dépôts clients et dettes envers les clients

Les dépôts clients et les dettes envers les clients se composent de dettes envers les clients sous forme d'épargne et d'investissement (comptes d'épargne, comptes de particuliers, comptes de placement et comptes de prévoyance), ainsi que de comptes courants et de fonds à terme. Les dépôts clients et les dettes envers les clients proviennent exclusivement de l'activité des Services financiers. Ils sont évalués au coût amorti, ce qui correspond en règle générale à la valeur nominale.

Autres dettes financières

Les rubriques du bilan ci-après figurent dans les autres dettes financières:

(a) Contrats de leasing financier

Voir le paragraphe «Contrats de location (contrats de leasing financier et contrats de location simple)».

(b) Instruments financiers dérivés

Figurent dans cette rubrique les valeurs de remplacement négatives d'instruments financiers dérivés inscrits au bilan. Voir le paragraphe «Instruments financiers dérivés et comptabilité de couverture».

(c) Autres dettes financières

Sont comptabilisées dans les autres dettes financières les dettes financières qui ne constituent pas des dettes envers les banques ni ne proviennent de l'activité Services financiers; y figurent notamment les comptes de placement du personnel et les emprunts. Les autres dettes financières sont évaluées au coût amorti, ce qui correspond en règle générale à la valeur nominale.

Dettes de livraisons et prestations et autres dettes

Les dettes de livraisons et prestations, ainsi que les autres dettes, sont évaluées au coût amorti, ce qui correspond en règle générale à la valeur nominale.

Provisions

Les provisions pour garanties, restructurations, contrats déficitaires et autres contentieux juridiques sont comptabilisées si le groupe Migros a une obligation présente (juridique ou implicite) résultant d'un événement passé qui entraînera une sortie de ressources probable pouvant être estimée avec fiabilité. Des provisions ne peuvent être constituées pour les pertes futures. Si l'obligation ne peut pas être estimée de manière suffisamment fiable, elle est mentionnée comme passif éventuel. L'évaluation repose sur la meilleure estimation possible des dépenses attendues. En cas d'effet significatif des taux d'intérêt, la provision est actualisée. Les provisions pour restructurations sont constituées uniquement sur présentation d'un plan détaillé et après annonce publique.

Titres de créance émis

Les titres de créance émis comprennent les emprunts émis sur le marché des capitaux, les emprunts de l'activité Services financiers émis sur cédules hypothécaires, les obligations de caisse émises, ainsi que les placements privés. Les titres de créance émis sont initialement comptabilisés à leur coût d'acquisition, c'est-à-dire à la juste valeur de la contrepartie reçue diminuée des coûts de transaction. La différence entre les coûts d'acquisition et la valeur de remboursement (valeur nominale) est comptabilisée par la Banque Migros sur l'échéance au compte de résultat en charges d'intérêts au moyen de la méthode d'amortissement linéaire.

Avantages du personnel

Les avantages du personnel du groupe Migros comprennent toutes formes de rémunérations qui sont octroyées en échange de services rendus ou du fait de circonstances particulières. Les avantages du personnel englobent les avantages à court terme, les avantages postérieurs à l'emploi (pensions), les autres avantages à long terme, ainsi que les indemnités de fin de contrat de travail.

(a) Avantages à court terme

Les avantages du personnel à court terme sont les avantages qui seront entièrement réglés dans les douze mois suivant la fin de la période, comme les salaires, les traitements, les cotisations aux assurances sociales, les congés payés, les heures supplémentaires, ainsi que les avantages non monétaires dont bénéficient les membres du personnel en activité. Les avantages à court terme sont rattachés aux périodes correspondantes.

(b) Avantages postérieurs à l'emploi (pensions)

Concernant les conditions d'affiliation et l'étendue des prestations, les accords de prévoyance du groupe Migros sont conçus en fonction des situations locales. En règle générale, le financement est supporté conjointement par l'employeur et les employés. En Suisse, la majeure partie des employés est assurée en matière de prévoyance professionnelle (vieillesse, invalidité, décès) dans le cadre de plans de prévoyance basés sur la primauté des prestations de la Caisse de pension Migros.

À l'étranger, la prévoyance vieillesse est pour l'essentiel assurée par des régimes généraux et obligatoires à cotisations définies. Les principales prestations découlant de cette prévoyance sont des rentes versées postérieurement à l'emploi. Les cotisations à des régimes de prévoyance à cotisations définies qui existent sur une base contractuelle, légale ou volontaire sont directement comptabilisées par résultat. Une fois les cotisations dues payées, le groupe n'a plus d'obligation à remplir.

Dans le cadre de la prévoyance professionnelle obligatoire en Suisse, les instituts de prévoyance indépendants présentent les comptes dans le respect des directives correspondantes (Swiss GAAP RPC 26). Lors de la clôture, le groupe Migros vérifie s'il existe un avantage ou une dette économique en plus des cotisations obligatoires versées qui serait à prendre en considération comme actif ou passif de prévoyance.

(c) Indemnités de fin de contrat de travail

Les indemnités de fin de contrat de travail surviennent en cas de résiliation des rapports de travail par l'employeur avant la date de départ régulier à la retraite ou en cas d'acceptation par l'employé d'une offre correspondante de l'employeur. De telles prestations comprennent par exemple des indemnités de résiliation et des prestations découlant des plans sociaux. La comptabilisation en tant que charges dans le compte de résultat est effectuée à partir du moment où l'employeur ne peut plus retirer l'offre de telles prestations, ou au moment de la comptabilisation antérieure des coûts de restructuration correspondants.

(d) Autres avantages à long terme

Les autres avantages à long terme du personnel sont tous les avantages du personnel à l'exception des prestations échues à court terme, des avantages postérieurs à l'emploi (pensions) et des indemnités de fin de contrat de travail. Dans le groupe Migros, il s'agit principalement de primes d'ancienneté. Le montant comptabilisé dans le bilan correspond à la valeur nominale de l'engagement ainsi calculé.

Tous les actifs et passifs de la prévoyance professionnelle sont présentés dans un poste d'actif ou de passif dans le bilan. La ventilation détaillée est présentée à la note annexe 33.

Passifs d'impôt sur le résultat

Les impôts courants sur le résultat sont comptabilisés dans la période correspondante sur la base du résultat de l'exercice de chacune des sociétés consolidées tel qu'il figure dans les comptes individuels locaux.

Les impôts différés sur le résultat sont comptabilisés sur l'ensemble des différences temporelles d'évaluations fiscales, respectivement fiscalement déductibles, entre les valeurs fiscales et les valeurs Swiss GAAP RPC, selon la méthode du report variable (Liability method). En revanche, il n'y a pas de comptabilisation d'impôt différé sur le résultat lorsqu'il s'agit de la comptabilisation initiale d'un actif ou d'un passif résultant d'une transaction qui n'est pas un regroupement d'entreprises et pour laquelle la comptabilisation n'a aucune incidence sur les résultats comptables ou imposables. Les impôts différés sur le résultat sont évalués sur la base des taux d'impôt dont l'application est attendue sur la période au cours de laquelle l'actif sera réalisé ou le passif réglé.

Les actifs d'impôt différé sur le résultat sur pertes fiscales reportées sont uniquement comptabilisés s'il est probable que des bénéfices futurs seront disponibles pour permettre une compensation fiscale avec les pertes reportées.

Des impôts différés sur le résultat ne sont pas comptabilisés sur les différences d'évaluation temporelles liées à des investissements dans des filiales et des sociétés associées si le groupe est capable de contrôler la date à laquelle les différences temporelles s'inverseront et si celles-ci ne sont pas susceptibles de s'inverser dans un avenir prévisible.

Capitaux propres

(a) Capital social des coopératives

Le capital social des coopératives se compose du capital social des dix coopératives.

(b) Réserves de bénéfices

Les réserves de bénéfices regroupent les bénéfices thésaurisés du groupe Migros et le résultat de l'exercice.

(c) Écarts de change

Les écarts de change comprennent les écarts de change liés aux conversions dans la monnaie de présentation (CHF) des comptes annuels des filiales étrangères qui ne sont pas établis en francs suisses. Les différences de conversion, découlant de l'évaluation des participations dans les sociétés associées et les coentreprises étrangères selon la méthode de la mise en équivalence, constituent un autre élément.

(d) Participations minoritaires

Les participations minoritaires figurant au bilan représentent la part de bénéfices, de pertes et d'actifs nets des filiales qui ne sont pas détenues intégralement par le groupe.

Subventions publiques

Les subventions publiques sont comptabilisées lorsqu'on sait avec certitude que les conditions requises seront remplies et que le groupe Migros les recevra. Les subventions liées à des actifs sont déduites de leur coût d'acquisition ou de construction. Les amortissements réduits permettent ainsi d'en tenir compte au compte de résultat sur la durée d'utilité de ces actifs. Les subventions liées au résultat sont comptabilisées au compte de résultat en diminution des charges liées qu'elles sont censées compenser et dans la même période ou, si celles-ci ne peuvent être déterminées avec précision, comme autres produits.

4. Gestion des risques

4.1 Gestion des risques dans le groupe Migros

Le groupe Migros possède un système de gestion des risques. Le processus de gestion des risques est intégré au processus annuel de planification stratégique et financière du groupe Migros. L'administration de la Fédération des coopératives Migros est responsable de la mise en œuvre d'un vaste système de gestion des risques dans toutes les entreprises du groupe Migros.

Sur la base d'une analyse systématique des risques, les principaux risques sont identifiés; la probabilité de leur survenance et leurs incidences financières sont évaluées par les entités. Les résultats sont compilés dans un rapport sur les risques pour chaque entité et sont discutés chaque année au sein du conseil d'administration resp. de l'administration. Les plus grandes entreprises du groupe Migros prennent des mesures appropriées pour prévenir, réduire ou transférer ces risques. Les risques devant être supportés par l'entité elle-même sont surveillés de manière cohérente. Les risques financiers ayant des incidences sur le rapport financier sont réduits par le Système de Contrôle Interne. Les rapports sur les risques des différentes entreprises sont rassemblés par domaine d'activité stratégique dans un rapport final et sont en règle générale complétés par une analyse/évaluation descendante des risques. Le rapport final établi pour chaque domaine d'activité stratégique est discuté par l'administration. Les résultats de l'évaluation des risques sont pris en compte de manière adéquate dans l'examen annuel des stratégies des domaines d'activité et des entreprises.

4.2 Gestion des risques financiers et gestion des fonds propres

Dans le cadre de leurs activités opérationnelles, les entreprises du groupe Migros sont exposées à de multiples risques financiers, dont les plus importants résultent des variations des cours de monnaies étrangères, des taux d'intérêt, des prix des marchandises (produits de base) et des cours des actions, ainsi que du risque de crédit et du risque de liquidité.

En matière de gestion des risques financiers et de gestion des fonds propres, le groupe Migros distingue deux domaines: les activités commerciales et industrielles (Commerce de détail par le canal des coopératives, Commerce de marchandises, Industrie & commerce de gros, Voyages, Autres) et l'activité Services financiers (Banque Migros). La gestion des risques financiers de ces deux domaines est structurée de manière distincte; chacun d'entre eux étant placé sous la surveillance des organes compétents. Dans les tableaux qui suivent concernant la gestion des risques financiers, les montants sont présentés bruts, c'est-à-dire y compris les transactions entre les deux domaines. Le service en charge du contrôle de la gestion des risques dépend au plan fonctionnel de la direction des différentes entreprises. La responsabilité d'un contrôle indépendant des risques incombe au conseil d'administration.

4.2.1 Gestion des risques financiers dans les activités commerciales et industrielles

La responsabilité de la gestion des risques dans les activités commerciales et industrielles se situe à plusieurs niveaux de direction:

- La gestion des risques financiers fonctionne selon des principes et directives homogènes qui ont été définis par la direction du groupe.
- Le conseil d'administration des différentes sociétés du groupe est responsable de la stratégie, de la surveillance et du contrôle de ces sociétés, ainsi que de la gestion des risques financiers, y compris de la détermination de la tolérance de l'entité en matière de risques.
- La direction de chaque entité est responsable de la mise en œuvre, de l'exploitation et de la surveillance de la gestion des risques financiers, notamment de la tolérance aux risques définie par le conseil d'administration.

Les entreprises de commerce de détail (coopératives Migros, Denner, Globus, etc.), les entreprises industrielles et les entreprises de services remplissent des fonctions de gestion de la trésorerie qui sont indépendantes les unes des autres.

Des simulations sont effectuées pour pouvoir estimer les incidences des différentes conditions de marché. Ces calculs sont présentés avec les différents risques liés au marché.

Les risques sont surveillés en permanence. En conformité avec la politique interne en matière de risques, le groupe recourt à des instruments dérivés afin de couvrir et de gérer certains risques. Dans les activités commerciales et industrielles, le groupe Migros ne s'engage dans aucune transaction financière qui, au moment de sa conclusion, comporte un risque qui ne peut être évalué.

Risques liés au marché

(a) Risques liés aux monnaies étrangères

En tant que groupe de commerce de détail déployant l'essentiel de ses activités en Suisse, Migros achète une part importante de ses marchandises à l'étranger et en monnaies étrangères. Le groupe exerce en outre des activités à l'étranger en monnaies étrangères dans les secteurs Commerce de détail par le canal des coopératives, Commerce de marchandises, Industrie & commerce de gros et Voyages.

C'est pourquoi des fluctuations de cours de change – principalement par rapport à l'euro, au dollar US et à la livre sterling – peuvent avoir une influence considérable sur le compte de résultat, surtout sous la forme de risques de transactions sur achats de biens et de services en monnaies étrangères et sous la forme de risques de conversion sur les postes du bilan en monnaies étrangères.

Chaque société définit son plafond de risques liés aux monnaies étrangères. Il est admis une certaine volatilité des résultats liée aux fluctuations de cours de change, dans la mesure où celle-ci reste comprise dans une plage de tolérance clairement définie. Les différentes entités du groupe concluent des relations de couverture internes avec le service de la trésorerie de la FCM. Ce dernier est responsable de la couverture sur le marché des risques liés aux monnaies étrangères, dans les différentes monnaies utilisées par les activités commerciales et industrielles. Comme instruments de couverture, on recourt principalement aux opérations de change à terme, aux swaps de devises, aux immobilisations et aux financements en monnaies étrangères.

Les risques liés aux monnaies étrangères sont surveillés en permanence au niveau des différentes sociétés; ces dernières communiquent régulièrement leurs expositions en devises au service de la trésorerie de la FCM. Celui-ci calcule l'exposition et le risque sur monnaies étrangères sur la base d'une fluctuation hypothétique des variables de risque inhérentes au portefeuille d'instruments financiers à la date de clôture du bilan. Le portefeuille à la date de clôture est présumé représentatif sur l'ensemble de l'exercice.

Bilan par monnaies étrangères**31.12.2017**

mio.	CHF	EUR	USD	GBP	Autres	Total
Actifs financiers						
Liquidités	1'895	106	13	63	24	2'100
Créances envers les banques	3	–	0	–	–	3
Créances de livraisons et prestations	602	183	10	25	12	832
Autres créances	238	32	1	7	2	280
Autres actifs financiers	550	59	5	–	0	613
Total actifs financiers	3'287	380	28	95	38	3'828
Dettes financières						
Dettes envers les banques	–128	–165	–	–47	–152	–493
Autres dettes financières	–1'961	–3	–	–1	–0	–1'964
Dettes de livraisons et prestations	–1'300	–371	–41	–11	–5	–1'728
Autres dettes	–865	–79	–1	–69	–2	–1'017
Titres de créances émis	–	–	–	–	–	–
Total dettes financières	–4'253	–618	–42	–129	–160	–5'202
Bilan par monnaies étrangères avant couverture	–966	–238	–14	–34	–122	–1'374
Dérivés sur monnaies étrangères		–10	–	–	–	
Bilan par monnaies étrangères après couverture		–248	–14	–34	–122	

31.12.2016

mio.	CHF	EUR	USD	GBP	Autres	Total
Total actifs financiers	3'033	301	33	93	39	3'500
Total dettes financières	–4'204	–477	–110	–132	–10	–4'932
Bilan par monnaies étrangères avant couverture	–1'171	–176	–77	–39	30	–1'433
Dérivés sur monnaies étrangères		–12	–	–	–	
Bilan par monnaies étrangères après couverture		–188	–77	–39	30	

Résultats de l'analyse de sensibilité

Si le cours de l'EUR par rapport au CHF au 31 décembre 2017 avait été supérieur de 5 %, le résultat avant impôts aurait été inférieur de 13 mio. CHF (31.12.2016: 9 mio. CHF). Si la cotation avait été inférieure d'autant, la répercussion sur le résultat avant impôts aurait été inverse.

Si le cours de l'USD par rapport au CHF au 31 décembre 2017 avait été supérieur de 5 %, le résultat avant impôts aurait été inférieur de 1 mio. CHF (31.12.2016: 4 mio. CHF). Si la cotation avait été inférieure d'autant, la répercussion sur le résultat avant impôts aurait été inverse.

Si le cours de la GBP par rapport au CHF au 31 décembre 2017 avait été supérieur de 5 %, le résultat avant impôts aurait été inférieur de 2 mio. CHF (31.12.2016: 2 mio. CHF). Si la cotation avait été inférieure d'autant, la répercussion sur le résultat avant impôts aurait été inverse.

(b) Risques liés aux taux d'intérêt

Compte tenu de la volatilité des taux d'intérêt du marché, les activités commerciales et industrielles sont exposées à ces risques. Les dépôts à vue, les placements sur le marché monétaire, les placements obligataires ainsi que les instruments financiers dérivés sont soumis à un risque de taux d'intérêt qui peut avoir des répercussions matérielles sur la situation et la performance financières. Il existe également des risques de taux d'intérêt inhérents au financement. Celui-ci est constitué par des crédits «roll-over» à taux variables octroyés par des banques nationales et internationales, par des emprunts à taux fixes contractés sur le marché des capitaux, ainsi que par les placements du personnel rémunérés à taux variables.

Les activités commerciales et industrielles se financent sur le marché des capitaux dans une très large mesure par l'intermédiaire de la FCM et par les comptes de placement du personnel. Le risque de fluctuation des taux d'intérêt est principalement géré par le biais du rapport entre les financements externes à taux fixes et à taux variables. Si besoin est, les risques de taux d'intérêt en découlant sont couverts par des instruments financiers appropriés.

Le risque de taux d'intérêt est surveillé sur la base d'une simulation. Celle-ci représente les effets de modifications des taux d'intérêt du marché sur les produits financiers et les charges financières.

Bilan par risque de taux d'intérêt

31.12.2017 mio. CHF	Échéances d'ajustement des intérêts à				non porteurs d'intérêts	Total
	0 – 3 mois	3 – 12 mois	1 – 5 ans	> 5 ans		
Actifs financiers						
Liquidités	1'872	–	–	–	229	2'100
Créances envers les banques	3	–	–	–	–	3
Créances de livraisons et prestations	57	–	–	–	775	832
Autres créances	11	4	–	0	264	280
Autres actifs financiers	67	63	216	116	152	613
Total actifs financiers	2'009	67	216	117	1'419	3'828
Dettes financières						
Dettes envers les banques	–265	–152	–73	–2	–	–493
Autres dettes financières	–1'694	–134	–39	–93	–4	–1'964
Dettes de livraisons et prestations	–42	–0	–	–	–1'686	–1'728
Autres dettes	–45	–3	–	–	–969	–1'017
Titres de créances émis	–	–	–	–	–	–
Total dettes financières	–2'046	–289	–113	–95	–2'659	–5'202
Bilan par risque de taux d'intérêt avant couverture	–37	–222	104	21	–1'239	–1'374
Dérivés de taux d'intérêt	–	–	–	–	–	–
Bilan par risque de taux d'intérêt après couverture	–37	–222	104	21	–1'239	–1'374

31.12.2016 mio. CHF	Échéances d'ajustement des intérêts à				non porteurs d'intérêts	Total
	0 – 3 mois	3 – 12 mois	1 – 5 ans	> 5 ans		
Total actifs financiers	1'617	345	189	117	1'231	3'500
Total dettes financières	–1'912	–256	–123	–97	–2'545	–4'932
Bilan par risque de taux d'intérêt avant couverture	–294	89	66	20	–1'314	–1'433
Dérivés de taux d'intérêt	–	–	–	–	–	–
Bilan par risque de taux d'intérêt après couverture	–294	89	66	20	–1'314	–1'433

Résultats de l'analyse de sensibilité

Si le niveau des taux d'intérêt du marché au 31 décembre 2017 avait été supérieur de 0.25 % (25 points de base), le résultat avant impôts aurait été supérieur de 0.1 mio. CHF (31.12.2016: 0.1 mio. CHF). En cas de baisse de 0.25 % du niveau des taux d'intérêt du marché au 31 décembre 2017, le résultat avant impôts aurait été inférieur de 0.1 mio. CHF (31.12.2016: 0.1 mio. CHF).

(c) Risques liés au prix des actions

La FCM n'achète que peu d'actions pour placer ses liquidités. Ces actions sont classées comme «titres de l'actif circulant» ou comme «titres de l'actif immobilisé». Les fluctuations du prix des actions influencent directement le résultat dans le cas des «titres de l'actif circulant». Un test de perte de valeur sera effectué pour les «titres de l'actif immobilisé» en cas de signes indiquant une perte de valeur et ces titres seront dépréciés avec incidence le cas échéant. C'est pourquoi on veille à diversifier les placements en actions par marchés, titres et secteurs d'activité. Les risques de dépréciation sont réduits par la réalisation d'analyses effectuées avant l'achat et par une surveillance continue des performances et des risques des placements.

Le risque lié au prix des actions est surveillé sur la base d'une simulation. Celle-ci représente les effets de changements du cours des actions sur le compte de résultat. À de rares exceptions près, les placements en actions des activités commerciales et industrielles sont cotés en bourse. La sensibilité des risques liés au prix des actions est calculée en faisant varier l'indice comme suit:

mio. CHF	2017		2016	
	Variation de l'indice	Variation du résultat	Variation de l'indice	Variation du résultat
MSCI World	1.46 %	2	1.86 %	2

Si les marchés des actions avaient eu, au 31 décembre 2017, une cotation supérieure correspondant à la variation supposée de l'indice, le résultat avant impôts aurait été supérieur de 1.8 mio. CHF (31.12.2016: 2.0 mio. CHF). Si les indices avaient été inférieurs d'autant, la répercussion sur le résultat avant impôts aurait été inverse.

En raison d'une volatilité plus faible de l'indice, il en résulte en 2017 une sensibilité du résultat plus faible suite aux variations de la valeur de marché.

(d) Risques liés au prix des marchandises

Les activités commerciales et industrielles sont exposées aux risques liés au prix des marchandises sur leurs stocks opérationnels dans la branche des combustibles et carburants (Migrol). Ces risques ainsi que le risque qui pèse sur les commandes client à terme sont réduits dans leur quasi-totalité par une couverture sur des bourses d'opérations à terme.

Risques de crédit

Les risques de crédit englobent le risque de solvabilité pour les titres de créance usuellement traités sur le marché, le risque de défaillance pour les instruments financiers dérivés, les avoirs en comptes courants et les fonds à terme, ainsi que, dans une moindre mesure, le risque de crédit sur les créances de livraisons et prestations exigibles. Le risque de crédit maximal correspond aux montants inscrits au bilan. Pour les opérations hors bilan (garanties de financement, engagements de crédits irrévocables), le risque de crédit correspond au montant figurant sous Risque de liquidité.

Le groupe réduit le risque de solvabilité en n'achetant en principe que des obligations de débiteurs notés au minimum comme investissements «Investment Grade» ou qui bénéficient d'une notation correspondante attribuée par une grande banque suisse. Dans certains cas, des obligations de débiteurs faisant l'objet d'une notation inférieure sont également achetées; toutefois, l'achat n'intervient qu'après une analyse approfondie et après une appréciation positive des risques éventuels. Afin d'éviter le cumul des risques, le portefeuille obligataire est largement diversifié.

Le risque de défaillance pour les instruments financiers dérivés, les avoirs en comptes courants et les fonds à terme est réduit en sélectionnant en tant que contreparties exclusivement des banques et établissements financiers, ou également, pour les fonds à terme, des entreprises (de droit public), qui sont notés au minimum comme investissements «Investment Grade» ou qui bénéficient d'une notation correspondante attribuée par une grande banque suisse.

Un système de limitation sévère limite l'exposition par contrepartie; ce système est ajusté en continu sur la base de l'évolution de la notation et des Credit Default Swap Spreads, ainsi que de l'évolution générale du marché.

Les activités commerciales et industrielles du groupe Migros sont exposées sur le plan opérationnel à un risque de crédit très faible car les transactions avec les clients s'effectuent majoritairement au comptant. Les créances existantes de livraisons et prestations sont principalement des créances des entreprises industrielles, ainsi que des créances découlant des activités de voyages, de combustibles et de carburants. La solvabilité des nouveaux clients est établie selon leur taille par une évaluation détaillée; les créances exigibles font ensuite l'objet d'une surveillance permanente.

Risques de liquidité

Les sociétés commerciales et industrielles sont elles-mêmes responsables de la gestion de leurs liquidités. Le placement des liquidités et la prise d'emprunts visant à couvrir des besoins de liquidités à court terme ou à financer des investissements peuvent être opérés de manière centralisée auprès de la FCM, qui joue le rôle de banque interne. Cette fonction de banque interne permet à la FCM de contrôler la majeure partie des flux de liquidités au sein du groupe.

Afin d'être en mesure de satisfaire en tout temps aux besoins de liquidités qui en résultent, la FCM détient en réserve suffisamment de liquidités et de titres réalisables à très court terme. De surcroît, la solvabilité des activités commerciales et industrielles leur permet de se procurer des liquidités pour leurs activités de financement à des conditions favorables sur les marchés financiers et monétaires nationaux et internationaux.

Risque de liquidité par échéances contractuelles, hors actualisation (brut)

31.12.2017 mio. CHF	Échéances à				Total
	0 – 3 mois	3 – 12 mois	1 – 5 ans	> 5 ans	
Actifs financiers					
Liquidités	2'100	–	–	–	2'100
Créances envers les banques	3	–	0	–	3
Créances de livraisons et prestations	829	2	1	–	832
Autres créances	274	14	0	0	289
Autres actifs financiers					
Cash-flows nets sur swaps de taux d'intérêt	–	–	–	0	0
Opérations de change à terme cash-inflows bruts	173	32	18	–	223
Opérations de change à terme cash-outflows bruts	–171	–32	–18	–	–221
Titres de créances	52	24	170	51	297
Autres	157	29	82	95	363
Total autres actifs financiers	211	54	252	146	662
Total actifs financiers et autres actifs financiers	3'417	69	253	147	3'886
Dettes financières					
Dettes financières envers les banques	–282	–138	–65	–7	–493
Autres dettes financières					
Dettes brutes de leasings financiers	–3	–9	–45	–150	–207
Engagements d'achat pour l'acquisition d'actifs financiers	–	–	–	–	–
Cash-flows nets sur swaps de taux d'intérêt	–	–	–	–	–
Opérations de change à terme cash-inflows bruts	357	588	–	–	945
Opérations de change à terme cash-outflows bruts	–353	–580	–	–	–933
Autres	–1'709	–115	–11	–7	–1'841
Total autres dettes financières	–1'707	–116	–56	–157	–2'035
Dettes de livraisons et prestations	–1'699	–29	–1	–	–1'728
Autres dettes	–878	–121	–18	–1	–1'017
Titres de créances émis	–	–	–	–	–
Garanties financières	–55	–	–0	–	–55
Engagements de crédit irrévocables	–1	–	–	–	–1
Total dettes financières	–4'621	–404	–140	–164	–5'329

31.12.2016 mio. CHF	Échéances à				Total
	0 – 3 mois	3 – 12 mois	1 – 5 ans	> 5 ans	
Total actifs financiers et autres actifs financiers	2'807	368	242	153	3'571
Total dettes financières	–4'383	–388	–148	–163	–5'082

Les montants ne peuvent pas être rapprochés avec les chiffres du bilan car dans le risque de liquidité, les flux de trésorerie sont présentés non actualisés, pour leur montant nominal, en fonction des durées contractuelles résiduelles, et incluent également les flux de trésorerie futurs définis contractuellement.

4.2.2 Gestion des fonds propres dans les activités commerciales et industrielles

Pour la gestion de leurs fonds propres, les activités commerciales et industrielles s'orientent en fonction des exigences des banques octroyant les crédits. En l'occurrence, les ratios suivants sont définis comme objectifs à long terme:

- un ratio dettes financières nettes/capitaux propres de 30 % au maximum et
- un ratio capitaux propres/total du bilan d'au moins 40 %.

Ratios

mio. CHF	31.12.2017	31.12.2016
Dettes envers les banques	493	334
Autres dettes portant intérêts	2'003	1'891
Titres de créances émis	–	150
Total dettes financières	2'495	2'375
Liquidités	2'100	1'708
Autres actifs financiers	425	378
Total liquidités et actifs équivalents de trésorerie	2'525	2'086
Dettes financières nettes	–30	289
Total capitaux propres (hors intérêts non contrôlants)	14'916	14'597
Ratio dettes financières nettes / capitaux propres	–0.2 %	2.0 %
Total du bilan	22'176	21'703
Ratio capitaux propres / total du bilan	67.3 %	67.3 %

C'est notamment la forte augmentation des liquidités par rapport à l'année précédente de 392 mio. CHF qui explique l'existence au 31 décembre 2017 d'un avoir financier net de 30 mio. CHF (année précédente: dette financière nette de 289 mio. CHF). Le ratio par rapport aux capitaux propres s'est ainsi amélioré de 2.2 points de pourcentage, tandis que la part des fonds propres est restée identique par rapport à l'année précédente.

4.2.3 Gestion des risques financiers dans l'activité Services financiers (Banque Migros)

La prise de risques fait partie des activités d'une banque, qui se rémunère par des primes de risque correspondantes. La gestion des risques en connaissance de cause est donc une composante essentielle de la réussite d'une banque. C'est pourquoi l'activité Services financiers considère la gestion des risques financiers comme l'une de ses compétences centrales. En outre, les banques sont soumises à d'importantes prescriptions réglementaires pour chaque type de risque, dont le respect est contrôlé en permanence par l'autorité de surveillance.

L'activité Services financiers poursuit traditionnellement une politique prudente en matière de risques; elle concentre son activité sur des domaines présentant des risques plutôt modérés.

Les fondements de la politique de la banque en matière de risques sont définis dans le règlement d'organisation et détaillés dans les attributions de compétence et dans les directives.

L'organe suprême compétent pour la gestion des risques financiers est le conseil d'administration, qui détermine les compétences et les limites. En outre, il définit la méthodologie de mesure et de limitation des risques. La direction informe de manière approfondie le conseil d'administration sur l'évolution de tous les risques dans le cadre de ses réunions trimestrielles.

Au sein de la direction, le Chief Risk Officer est responsable de la gestion des risques financiers au quotidien. Il dirige le Risk Office, autorité indépendante qui surveille le respect des compétences en matière de crédit et les limites définies pour les risques; de plus, il est responsable de la mesure et du reporting des risques.

Au niveau opérationnel, le Risk Council assume la responsabilité globale de la gestion des risques financiers. Composé des membres de la direction ainsi que de spécialistes, le Risk Council est informé sur l'évolution de tous les risques par le Risk Office, dans le cadre de réunions mensuelles. Selon le profil des risques et selon l'évolution estimée du marché, le Risk Council, dans le cadre de ses compétences, peut décider d'encourir des risques supplémentaires ou ordonner la couverture de risques existants.

Risques de crédit

Le risque de crédit ou risque de contrepartie concerne le danger qu'une contrepartie ne remplisse pas les obligations qu'elle a encourues. Il existe des risques de crédit dans le cadre des produits bancaires classiques (par ex. hypothèques) comme dans le cadre des transactions commerciales. Le non-respect de ses engagements par un client peut provoquer une perte pour la banque.

Pour limiter le risque de crédit, il existe une procédure d'autorisation échelonnée pour l'octroi de nouveaux crédits. Dans le cadre de la procédure de prise de décision pour les crédits, on distingue entre la compétence propre d'une succursale et celle du siège ou du conseil d'administration, selon une attribution distincte des compétences. La procédure d'autorisation repose sur une séparation claire entre la demande et l'autorisation de crédit (principe du «double contrôle»). En raison de l'importance de l'activité hypothécaire, la majorité des opérations peuvent être décidées en compétence propre. Les voies décisionnelles internes sont courtes. L'instance de crédit centralisée vérifie que tous les crédits octroyés sont bien conformes à la politique définie en matière de crédit et respectent les directives bancaires correspondantes.

Les prêts accordés dans le cadre de l'activité Services financiers sont principalement des crédits hypothécaires garantis par des biens immobiliers. Ces biens immobiliers ne peuvent être réalisés qu'en cas de défaillance définitive de l'emprunteur.

Pour évaluer les biens immobiliers, on part du principe que la valeur vénale correspond au maximum au prix d'achat (base de nantissement pour le financement). On procède dans tous les cas à un contrôle de la valeur vénale, en s'appuyant sur ses propres évaluations et sur des expertises d'architectes de confiance, et en partant toujours de valeurs prudentes (terrains, bâtiments, taux de capitalisation, etc.). Les différents biens gagés sont évalués au moyen d'un formulaire standardisé pour les estimations de valeur vénale. Concernant les logements individuels occupés par leur propriétaire (maisons individuelles, appartements), la banque se base sur la valeur réelle. Pour certains cas spécifiques, comme les biens «coup de cœur», les valeurs vénales sont revues à la baisse. Quant aux immeubles de placement (immeubles d'habitation et immeubles de

bureaux), on se base en principe sur la valeur de rendement. Le taux de capitalisation est fixé en fonction des spécificités du bien (région, situation, état, structure locative, montant des loyers par rapport à l'environnement). Pour les immeubles de placement, la valeur réelle est uniquement déterminée à des fins de corroboration. Si l'on constate un écart significatif entre ces deux valeurs, la valeur réelle étant plus faible, on détermine une valeur moyenne selon la pondération suivante: deux à trois fois la valeur de rendement et une à deux fois la valeur réelle. Concernant les biens commerciaux et industriels, on se base également sur la valeur de rendement. Le taux de capitalisation est augmenté dans les secteurs d'activité exposés à un risque accru.

Analyse de la qualité des créances hypothécaires et des autres créances clients

Les Services financiers disposent d'un modèle de notation comportant dix échelons, qui leur sert d'aide à la décision en matière de crédit. Ce modèle tient compte de critères qualitatifs et quantitatifs pour les clients soumis à l'obligation de tenir une comptabilité et pour leurs garanties spécifiques. Pour la clientèle d'entreprises, les notations des crédits commerciaux sont vérifiées chaque année. Pour les créances hypothécaires, on a recours à une procédure de notation qui s'oriente sur le nantissement; en l'occurrence, le délai de vérification varie selon le niveau de la notation, de l'engagement et de la couverture. Le modèle de notation assure une gestion des engagements conforme aux risques dans le domaine des crédits.

Analyse des créances hypothécaires et des autres créances clients

Répartition des créances clients par niveaux de notation (type de sûreté)

Niveau de notation interne	Créances hypothécaires (part en %)		Autres créances clients (part en %)		Total (cumulé)	
	31.12.2017	31.12.2016	31.12.2017	31.12.2016	31.12.2017	31.12.2016
1	2.2	2.1	3.8	3.4	2.2	2.2
2	16.6	16.3	6.5	6.9	16.1	15.8
3	46.9	45.3	33.9	29.5	46.3	44.4
4	14.9	15.7	25.4	28.9	15.4	16.4
5	18.7	19.6	22.3	23.6	18.9	19.8
6	0.5	0.6	5.4	2.2	0.7	0.7
7	0.1	0.1	0.7	2.4	0.1	0.2
8	0.1	0.2	1.0	2.1	0.2	0.3
9	–	0.1	0.3	0.3	–	0.1
10	–	–	0.7	0.7	0.1	0.1
Total en %	100.0	100.0	100.0	100.0	100.0	100.0
Total en mio. CHF	35'464	34'218	2'015	2'298	37'478	36'516

Conformément à l'estimation de la banque, les niveaux de notation 1 à 5 correspondent à une estimation ayant qualité de valeur d'investissement (Investment Grade).

Marges de prudence sur crédits octroyés

Les Services financiers réalisent des opérations de crédit majoritairement avec des garanties. Les prêts hypothécaires figurent en l'occurrence au premier rang. Les crédits sont octroyés en tenant compte de marges de prudence. Chaque dossier de crédit comporte des évaluations courantes des biens à financer. Les garanties correspondantes proviennent pour l'essentiel du secteur de la construction de logements de particuliers; elles sont correctement diversifiées sur l'ensemble du territoire suisse. L'évaluation à long terme de la capacité de l'emprunteur à faire face aux engagements contractés dans le cadre de la construction de son logement s'effectue à partir d'un taux d'intérêt technique correspondant à un taux moyen sur plusieurs années.

Identification des risques de défaillance

Les engagements comportant un risque accru (dépassements de limites, non-paiements des intérêts, etc.) font l'objet d'une surveillance et d'un suivi particuliers. La succursale qui gère le compte est en principe responsable du suivi. Le cas échéant, selon le montant du crédit et la complexité de la situation, il est fait appel à l'autorité de crédit du siège. Les succursales commentent mensuellement au siège les listes de dépassements et semestriellement les listes de risques de crédit. L'évaluation des dépréciations des créances douteuses s'effectue en fonction de la valeur liquidative (valeur de réalisation estimée) des garanties fournies. L'estimation de la valeur vénale du bien est alors réactualisée, soit en interne soit en externe, avec une visite sur site. De ce prix du marché estimé sont ensuite déduits les décotes habituelles, les frais d'entretien et les charges de liquidation restant à encourir.

Opérations interbancaires/Opérations commerciales

Les Services financiers gèrent les risques de contrepartie et les risques de défaillance sur opérations commerciales et interbancaires en fixant des limites de crédit pour chaque contrepartie; là aussi, parallèlement à d'autres critères, ils se basent en premier lieu sur la notation (Rating). Les paramètres de gestion déterminants pour les risques de crédit sont soumis pour discussion au Risk Council sur une base mensuelle.

Concentration des risques

Conformément à la Loi sur les banques, les engagements de crédits qui dépassent 10 % des fonds propres d'une banque doivent être signalés à l'autorité de surveillance. Sur l'exercice comme sur l'exercice précédent, il n'y a pas eu d'engagements de ce type imposant une déclaration.

Les Services financiers opèrent pour l'essentiel dans le domaine hypothécaire. Il en résulte pour la banque une concentration des risques sur le marché suisse de l'immobilier.

Risques liés au marché

Les risques liés au marché financier sont principalement les dangers et les incertitudes associés aux fluctuations de prix, y compris aux modifications de taux d'intérêt. À ceux-là peuvent aussi être ajoutés les changements de volatilité et de corrélation des produits de base et des produits dérivés, ainsi que les modifications éventuelles de dividendes. À partir de certains ordres de grandeur, la liquidité commerciale peut en outre avoir une influence sur la formation des prix, et donc modifier le risque de fluctuation. Le risque lié au marché et le risque commercial dépendent pour l'essentiel du comportement des acteurs du marché.

(a) Risques de taux d'intérêt

Dans le cœur d'activité traditionnel que représentent les opérations sur différences d'intérêts, les variations de taux d'intérêt peuvent avoir une influence considérable sur la performance financière. Le Risk Office mesure et surveille de manière systématique les risques de variation des taux d'intérêt. En s'appuyant sur ces évaluations ainsi que sur l'estimation de l'évolution des taux d'intérêt dans le futur, le Risk Council prend la responsabilité de la gestion des risques de taux d'intérêt. Cette exposition aux risques est gérée principalement par le recours à des swaps de taux d'intérêt.

L'estimation des effets des variations de taux d'intérêt sur le résultat repose sur une simulation dynamique des produits, basée sur différents scénarii. En l'occurrence, le principal scénario prend comme point de départ un décalage parallèle de la courbe des taux de 1 % sur douze mois.

Selon ce scénario, une augmentation de 1 % (100 points de base) du niveau des taux d'intérêt entraînerait une baisse du résultat avant impôts de 107 mio. CHF (31.12.2016: 95 mio. CHF). En cas de diminution du niveau des taux d'intérêt de 1 %, le résultat avant impôts augmenterait de 107 mio. CHF (31.12.2016: 95 mio. CHF). Le résultat s'est montré en 2017 plus sensible à la variation des taux d'intérêt du marché qu'en 2016 car l'exposition aux risques a augmenté en raison de swaps de taux d'intérêt arrivés à terme.

(b) Risques liés au prix des actions

Les actions sont négociées de manière centralisée, par une équipe de spécialistes. La mesure, la gestion et la surveillance systématiques des risques liés au marché dans le livre de commerce sont effectuées au moyen de logiciels spécialement conçus à cet effet. Une structure définissant les limites restreint l'exposition aux risques, laquelle est évaluée selon la méthode de mesure «Mark-to-Market». Des analyses de scénario sont effectuées périodiquement; chaque jour, le résultat est comptabilisé avec les chiffres de profits et de pertes puis communiqué aux organes compétents.

Pour minimiser les risques liés au prix des actions, on veille à diversifier les placements en actions par marchés, titres et secteurs d'activité. Les risques de dépréciation sont réduits par la réalisation d'analyses effectuées avant l'achat et par une surveillance continue des performances et des risques des placements.

Le risque lié au prix des actions est surveillé sur la base d'une simulation. Celle-ci représente les effets de changements du cours des actions sur le compte de résultat. À quelques exceptions près, les placements en actions réalisés par les Services financiers sont cotés en bourse.

Si le prix des actions au 31 décembre 2017 avait été supérieur de 10 %, le résultat avant impôts aurait été supérieur de 0.03 mio. CHF (31.12.2016: 0.3 mio. CHF). Si le prix des actions au 31 décembre 2017 avait été inférieur de 10 %, le résultat avant impôts aurait été inférieur de 0.03 mio. CHF (31.12.2016: 0.3 mio. CHF).

Comme déjà en 2016, l'influence des variations du cours des actions sur le résultat a été faible en 2017 en raison du faible stock d'actions.

(c) Risques liés aux monnaies étrangères

En tant que banque de détail opérant uniquement en Suisse, les Services financiers dans le cadre de leur activité ne sont que peu confrontés aux risques liés aux monnaies étrangères. Les principales positions en monnaies étrangères découlent uniquement de placements en titres en monnaies étrangères, de billets en portefeuille, ainsi que des comptes de particuliers gérés en euros.

L'exposition maximale admissible aux risques liés aux monnaies étrangères est définie pour chaque devise dans le règlement d'organisation et dans les directives respectives en matière de limitation. Le service Opérations de change et opérations sur le marché monétaire est responsable de la couverture des risques liés aux monnaies étrangères sur le marché. Les instruments de couverture utilisés sont essentiellement des transactions à terme sur devises.

L'exposition aux risques liés aux monnaies étrangères est calculée chaque mois par le Risk Office et communiquée au Risk Council.

Le calcul de l'exposition aux risques liés aux monnaies étrangères repose sur une variation hypothétique du cours des devises, appliquée au portefeuille d'instruments financiers à la date de clôture du bilan. Le portefeuille à la date de clôture est présumé représentatif sur l'ensemble de l'exercice.

Bilan par monnaies étrangères**31.12.2017**

mio.	CHF	EUR	USD	GBP	Autres	Total
Actifs financiers						
Liquidités	4'072	120	43	16	82	4'333
Créances envers les banques	–	234	83	–	–	317
Créances hypothécaires et autres créances clients	37'397	48	33	0	0	37'478
Autres créances	–	–	–	–	–	–
Autres actifs financiers	510	411	51	–	1	972
Total actifs financiers	41'979	813	209	16	82	43'101
Dettes financières						
Dettes envers les banques	–15	–12	–1	–0	–23	–51
Dépôts clients et dettes envers les clients	–31'941	–978	–287	–22	–89	–33'317
Autres dettes financières	–0	–	–	–	–	–0
Autres dettes	–75	–	–	–	–	–75
Titres de créances émis	–5'740	–	–	–	–	–5'740
Total dettes financières	–37'771	–990	–287	–23	–111	–39'183
Bilan par monnaies étrangères avant couverture	4'208	–177	–78	–6	–29	3'918
Dérivés sur monnaies étrangères		141	–1	1	0	
Bilan par monnaies étrangères après couverture		–35	–79	–6	–29	

31.12.2016

mio.	CHF	EUR	USD	GBP	Autres	Total
Total actifs financiers	41'313	884	231	14	85	42'528
Total dettes financières	–37'547	–892	–242	–19	–96	–38'796
Bilan par monnaies étrangères avant couverture	3'766	–8	–11	–5	–11	3'732
Dérivés sur monnaies étrangères		1	–0	–	–0	
Bilan par monnaies étrangères après couverture		–7	–11	–5	–11	

Résultats de l'analyse de sensibilité

Si le cours de l'EUR par rapport au CHF au 31 décembre 2017 avait été supérieur de 5 %, le résultat avant impôts aurait été inférieur de 1.8 mio. CHF (31.12.2016: 0.4 mio. CHF). Si la cotation avait été inférieure d'autant, la répercussion sur le résultat avant impôts aurait été inverse.

Si le cours de l'USD par rapport au CHF au 31 décembre 2017 avait été supérieur de 5 %, le résultat avant impôts aurait été inférieur de 4.0 mio. CHF (31.12.2016: 0.6 mio. CHF). Si la cotation avait été inférieure d'autant, la répercussion sur le résultat avant impôts aurait été inverse.

Le résultat s'est montré en 2017 plus sensible à la variation des prix qu'en 2016 car l'exposition aux risques liés aux monnaies étrangères a augmenté.

Risques de liquidité

Le risque de liquidité comprend d'une part le risque de liquidité sur le marché et d'autre part le risque de flux de trésorerie. Ce dernier entraîne l'incapacité d'une entreprise à faire face à ses engagements financiers, en raison de l'insuffisance des possibilités de refinancement.

La situation en matière de liquidité et de refinancement à court terme est gérée par le service des opérations monétaires du siège. Les paramètres à moyen et à long terme sont analysés et surveillés dans le cadre de la Gestion Actif-Passif (Asset & Liability Management).

Le Risk Council est informé chaque mois de la situation dans le cadre du reporting de bilan; de plus, il reçoit chaque trimestre des évaluations et des données comparatives relatives aux objectifs fixés par la législation bancaire à respecter.

Pour garantir une liquidité appropriée, le législateur a prescrit des niveaux de liquidités minimaux à court et à moyen terme. Ces directives sont toujours respectées.

Respect du niveau de liquidités minimum imposé par la législation bancaire

mio. CHF	Liquidités à court terme		Liquidités à moyen terme	
	31.12.2017	31.12.2016	31.12.2017	31.12.2016
Liquidités imputables	4'096	4'284	4'144	4'525
Liquidités requises	210	210	2'774	2'507
Excédent de liquidités	3'886	4'074	1'370	2'018
Degré de couverture	1'950.5 %	2'040.0 %	149.4 %	180.5 %

4.2.4 Gestion des fonds propres dans l'activité Services financiers

Les Services financiers axent principalement la gestion du capital sur les prescriptions de la législation bancaire relatives aux fonds propres. Celles-ci définissent un rapport minimal entre les actifs pondérés en fonction de leurs risques et les fonds propres imputables. Des fonds propres supplémentaires sont requis pour les passifs éventuels, ainsi que pour les risques liés au marché qui sont encourus.

Prescriptions en matière de couverture des fonds propres des Services financiers

mio. CHF	31.12.2017	31.12.2016
Fonds propres requis et imputables selon la législation bancaire		
Risques de crédit	1'348	1'305
Risques liés au marché	47	7
Risques non liés à une contrepartie	57	64
Risques opérationnels	89	90
Total fonds propres requis	1'542	1'465
Capitaux propres selon les Swiss GAAP RPC	3'717	3'545
Écart par rapport à la Loi sur les banques ¹	-86	-32
Fonds propres imputables selon la législation bancaire	3'632	3'512
Excédent de fonds propres imputables	2'090	2'048
Excédent en % des fonds requis	135.6	139.8

¹ L'écart entre les capitaux propres selon les Swiss GAAP RPC et les fonds propres imputables selon la législation bancaire résulte en premier lieu de la différence de traitement des titres de créances dans les autres actifs financiers ainsi que la distribution attendue de bénéfices.

5. Incertitudes relatives aux estimations et jugements réalisés par la direction

La direction réalise couramment des estimations et des jugements, en se basant sur les expériences passées et sur d'autres facteurs, ainsi que sur les prévisions d'événements qui sont susceptibles de se produire de façon raisonnable dans les conditions données.

Les hypothèses et les valeurs estimées comportant le plus grand risque d'ajustement substantiel de la valeur comptable d'un actif ou d'un passif lors des exercices suivants sont présentées ci-dessous. Sont également présentées les méthodes comptables qui, en raison du jugement de la direction, peuvent avoir un effet significatif sur les comptes du groupe.

(a) Juste valeur des autres actifs financiers et des instruments financiers

La juste valeur des autres actifs financiers et des instruments financiers qui ne sont pas négociés publiquement sur une place boursière (par exemple: participations non cotées ainsi que produits dérivés négociés hors cote «over-the-counter») est déterminée par des méthodes d'estimation reconnues. En l'occurrence, il s'agit de formuler des hypothèses qui reposent, dans la mesure du possible, sur des informations observables relatives au marché. Pour définir la valeur de marché de certains titres non cotés de l'actif circulant, la Discounted Cash Flow Method (DCF) a été appliquée. Le calcul de la DCF est réalisé sur la base de courbes des taux Bloomberg en tenant compte des paramètres pertinents (notation, durée, etc.).

(b) Pertes de valeur des titres de l'actif immobilisé

Pour établir une perte de valeur (impairment) qui n'est pas de nature temporaire, le groupe Migros suit les prescriptions des Swiss GAAP RPC 20. Pour déterminer son jugement, la direction y intègre divers facteurs tels que l'évolution dans le temps et l'ampleur de la perte de valeur, le secteur d'activité, l'environnement technologique, l'évolution des Credit Default Swap Spreads, etc. Cette procédure repose donc sur des estimations significatives qui tiennent compte des incertitudes. Au cours de l'exercice sous revue et de l'exercice précédent, des pertes de valeur sur les titres de l'actif immobilisé ont été effectuées. Pour plus d'informations, voir l'annexe 7 Résultat des opérations des services financiers et l'annexe 13 Produits financiers et charges financières.

(c) Durée d'utilité des immobilisations corporelles

Les durées d'utilité des immobilisations corporelles sont définies sur la base des données techniques courantes et des expériences tirées du passé. Les durées d'utilité effectives peuvent cependant varier des durées d'utilité initialement définies suite à un changement technologique et selon la situation du marché. En cas de divergence, les durées d'utilité initialement définies sont ajustées.

(d) Pertes de valeur des immobilisations corporelles et incorporelles

Le fait qu'une immobilisation corporelle, incorporelle ou qu'une autre immobilisation ait pu perdre de la valeur est systématiquement vérifié s'il existe des indices concrets de surévaluation des valeurs comptables. Le test de perte de valeur est établi sur la base d'estimations et d'hypothèses de la direction concernant l'usage futur de cette immobilisation. Les valeurs effectivement réalisées peuvent être différentes de ces estimations. Concernant les projets d'investissements, des incertitudes peuvent exister sur les dépassements de devis et sur les objectifs de rentabilité. Voir à ce sujet l'annexe 26 Immobilisations corporelles et l'annexe 27 Immobilisations incorporelles.

(e) Impôts sur le résultat

Le groupe est imposable dans différents pays et cantons, ce qui requiert de procéder à des estimations lors du calcul de la provision pour impôts. C'est pourquoi des différences peuvent exister entre les résultats effectifs et les estimations des charges ou remboursements futurs d'impôts fondées sur les hypothèses formulées par la direction. Des provisions pour impôts sont constituées sur la base d'estimations appropriées pour tenir compte du montant et du risque de survenance de dettes incertaines.

(f) Actifs d'impôt différé sur le résultat

Des actifs d'impôt différé sur pertes fiscales reportées inutilisées sont comptabilisés à l'actif s'il est probable que des bénéfices futurs seront disponibles pour permettre une compensation fiscale avec les pertes reportées. Pour établir si des actifs d'impôt différé ayant été comptabilisés à l'actif ont pu perdre de la valeur, des hypothèses sont formulées quant aux bénéfices fiscaux futurs utilisables.

6. Informations sectorielles

Les informations sectorielles regroupent des informations sur les secteurs opérationnels, ainsi que des indications complémentaires par régions à l'échelle du groupe.

6.1 Délimitation des secteurs opérationnels

La définition des secteurs opérationnels du groupe Migros repose sur les entités de l'organisation pour lesquelles un rapport interne est remis à la direction générale de la Fédération des coopératives Migros, en sa qualité d'organe suprême de direction dépassant le cadre des secteurs. Ce rapport interne se base sur une subdivision du groupe Migros en cinq domaines d'activité stratégiques, qui représentent respectivement des secteurs opérationnels soumis à une obligation de reporting en raison de leur matérialité. Il existe d'autres activités qui ne sont pas classées dans l'un de ces domaines d'activité stratégiques mais qui sont des activités d'appui du groupe dans son ensemble; ces activités sont par principe des secteurs opérationnels autonomes. Toutefois, comme elles ne sont individuellement pas suffisamment significatives pour justifier une présentation dans un secteur distinct, elles sont regroupées au sein du secteur Autres. On aboutit donc aux six secteurs opérationnels suivants, qui se distinguent par les produits et services qu'ils produisent ou proposent:

– Commerce de détail par le canal des coopératives:

Toutes les activités des coopératives Migros et de leurs filiales en Suisse et à l'étranger (supermarchés/hypermarchés, y compris le groupe Tegut, commerce de gros, restauration, marchés spécialisés, installations de loisirs, services de santé, écoles-clubs), les prestations de services des entreprises logistiques du groupe (transport de marchandises, entrepôt central) ainsi que les services de la Fédération des coopératives Migros (achats centralisés, médias Migros, etc.), y compris l'engagement global du groupe Migros dans le cadre du Pour-cent culturel Migros.

– Commerce de marchandises:

Vente de biens et fourniture de services par Denner (commerce de détail discount), Globus et Schild (grands magasins, confection hommes et femmes), Interio (magasins d'ameublement), Gries Deco (accessoires de maison), Digitec Galaxus, Le Shop et Dolphin France (commerce de détail par internet), Ex Libris (multimédias de loisirs), Office World et Iba (fournitures de bureau), m-way (électromobilité), Migrol et Swisstherm (combustibles, carburants et approvisionnement en chaleur) et migrolino (Convenience Stores).

– Industrie & commerce de gros:

Production et vente de biens à l'intérieur et à l'extérieur du groupe par les entreprises industrielles Migros et par les entreprises de commerce de gros Saviva (Scana et Cash + Carry Angehrn) et Lüchinger + Schmid.

– Services financiers:

Services de la Banque Migros dans le domaine des Services financiers.

– Voyages:

organisation, réalisation et vente de voyages et de prestations de services touristiques liées, par le groupe Hotelplan.

– Autres:

Activités commerciales de Liegenschaften-Betrieb AG (gérance immobilière)

6.2 Informations sur les secteurs opérationnels

Le rapport interne repose entièrement sur les méthodes comptables de la clôture du groupe des Swiss GAAP RPC, conformément à l'annexe 3.

Les performances des secteurs sont notamment jugées sur le résultat avant résultat financier et impôts sur le résultat. Cela s'applique aussi au secteur Services financiers, étant donné que les produits et les charges des Services financiers font également partie de l'activité d'exploitation et contribuent donc au résultat avant résultat financier. Les transactions entre les secteurs s'effectuent par principe sur la base des prix du marché.

Concernant les actifs et les passifs sectoriels, le secteur Services financiers se distingue des cinq autres secteurs d'activités qui constituent ensemble les Activités commerciales et industrielles du groupe Migros. Tandis que pour le secteur des Services financiers on publie l'actif total et le passif total, le rapport interne des autres secteurs est axé sur une valeur nette qui englobe uniquement certains postes de l'actif et du passif. Cette valeur nette utilisée pour les actifs sectoriels (Net Operating Assets) comprend les stocks, les immeubles de placement, les immobilisations corporelles, les immobilisations incorporelles, ainsi que les créances et dettes de livraisons et prestations. La valeur utilisée pour les dettes sectorielles (dette financière nette) résulte de la différence entre les dettes portant intérêts et les autres actifs financiers réalisables à court terme.

La définition des investissements sectoriels est identique pour tous les secteurs opérationnels; il s'agit respectivement des investissements dans les actifs à long terme, sous lesquels on comptabilise les immeubles de placement, les immobilisations corporelles et les immobilisations incorporelles.

Les autres charges et produits sans contrepartie de trésorerie de l'exercice et de l'exercice précédent comprennent surtout la constitution et la reprise de provisions sans contrepartie de trésorerie.

Informations par secteurs opérationnels

2017	Commerce de détail par le canal des coopératives	Commerce de marchandises	Industrie & commerce de gros	Services financiers	Voyages	Autres	Total secteurs	Rapprochement ¹	Total groupe Migros
Produits									
↳ réalisés avec des tiers	16'293	7'864	1'876	781	1'220	37	28'071	-	28'071
↳ réalisés avec d'autres secteurs	603	74	4'118	2	0	78	4'876	-4'876	-
Total produits	16'896	7'938	5'994	783	1'221	115	32'947	-4'876	28'071
Résultat avant résultat financier et impôts sur le résultat	306	-83	56	280	5	43	606	-2	603
Actifs sectoriels	10'570	2'072	2'289	43'277	13	596	58'818	5'763	64'581
Passifs sectoriels ²	-168	1'283	353	39'560	-30	421	41'419	5'249	46'668
Autres informations									
Investissements	945	223	216	17	7	69	1'476	-	1'476
Amortissements	870	229	207	30	26	39	1'401	-	1'401
Pertes de valeur ³	46	5	57	25	-	-	133	-	133
Reprises de pertes de valeur ³	-0	-0	-10	-13	-	-	-24	-	-24
Autres charges (produits) sans contrepartie de trésorerie	32	56	7	6	-1	0	100	-	100

2016	Commerce de détail par le canal des coopératives	Commerce de marchandises	Industrie & commerce de gros	Services financiers	Voyages	Autres	Total secteurs	Rapprochement ¹	Total groupe Migros
Produits									
↳ réalisés avec des tiers	16'257	7'541	1'785	825	1'291	38	27'738	-	27'738
↳ réalisés avec d'autres secteurs	542	61	4'132	2	0	81	4'818	-4'818	-
Total produits	16'799	7'602	5'918	827	1'292	119	32'556	-4'818	27'738
Résultat avant résultat financier et impôts sur le résultat	542	-87	154	270	-12	51	918	-7	911
Actifs sectoriels	10'364	2'103	2'352	42'718	29	576	58'142	5'395	63'537
Passifs sectoriels ²	6	1'173	256	39'174	-13	394	40'989	5'093	46'082
Autres informations									
Investissements	1'156	225	206	23	5	49	1'663	-	1'663
Amortissements	751	211	205	30	35	34	1'266	-	1'266
Pertes de valeur ³	1	87	20	25	-	-	133	-	133
Reprises de pertes de valeur ³	-0	-0	-9	-10	-	-	-18	-	-18
Autres charges (produits) sans contrepartie de trésorerie	30	24	6	-	1	1	61	-2	59

¹ Le rapprochement comprend l'élimination des relations entre les secteurs. Le rapprochement comporte d'autres positions uniquement pour les actifs sectoriels et les passifs sectoriels (voir aperçu ci-dessous).

² Dans les secteurs de l'activité commerciale et industrielle, les passifs sectoriels constituent un montant net entre les dettes productives d'intérêts et les autres actifs financiers réalisables à court terme. Si ce montant est négatif cela signifie que les autres actifs financiers réalisables à court terme sont supérieurs aux dettes productives d'intérêts.

³ Y compris pertes de valeur et reprises de pertes de valeur sur créances et autres actifs financiers du secteur Services financiers.

Rapprochement des montants sectoriels avec ceux de la clôture

Rapprochement du résultat

mio. CHF	2017	2016
Résultat avant résultat financier et impôts sur le résultat total secteurs	606	918
Éliminations	-2	-7
Résultat avant résultat financier et impôts sur le résultat du groupe Migros	603	911
Résultat financier	-4	-21
Résultat avant impôts sur le résultat du groupe Migros	600	890

Rapprochement des actifs

mio. CHF	2017	2016
Total actifs sectoriels	58'818	58'142
Dettes de livraisons et prestations	1'728	1'692
Actifs non opérationnels	11'544	11'055
Éliminations	-7'509	-7'352
Total actifs du groupe Migros	64'581	63'537

Rapprochement des dettes

mio. CHF	2017	2016
Total passifs sectoriels	41'419	40'989
Autres actifs financiers réalisables à court terme	3'633	3'362
Dettes ne portant pas intérêts	4'841	4'779
Éliminations	-3'224	-3'048
Total fonds étrangers du groupe Migros	46'668	46'082

6.3 Informations par régions

Le groupe Migros opère surtout en Suisse et en partie à l'étranger. L'affectation des produits et des actifs aux régions Suisse et Étranger s'effectue en fonction du lieu d'implantation des installations de production et de la fourniture de services. Par conséquent, la région Suisse comprend toutes les activités des entreprises Migros suisses, y compris leurs activités d'exportation vers l'étranger. La région Étranger englobe toutes les activités des entreprises du groupe Migros implantées à l'étranger. Il s'agit pour l'essentiel d'entreprises établies en Allemagne, en Angleterre, en France et en Amérique du Nord. L'actif à long terme présenté contient les immeubles de placement, les immobilisations corporelles et les immobilisations incorporelles à la date de clôture respective du bilan.

Informations par régions

mio. CHF	2017			2016		
	Suisse	Étranger	Total	Suisse	Étranger	Total
Total produits réalisés avec des tiers	25'246	2'825	28'071	24'915	2'823	27'738
Actifs à long terme	13'130	782	13'912	13'271	739	14'009

Notes sur le compte de résultat

7. Résultat des opérations des services financiers

mio. CHF	2017	2016
Produits d'intérêts		
Liquidités	0	2
Créances envers les banques	2	2
Créances hypothécaires et autres créances clients	621	667
Titres de l'actif immobilisé	5	7
Total produits d'intérêts	628	677
Charges d'intérêts		
Dettes envers les banques	-21	-51
Dépôts clients et dettes envers les clients	-41	-55
Titres de créances émis	-103	-111
Total charges d'intérêts	-165	-217
Pertes de valeur sur les opérations de crédit¹		
Créances envers les banques	-	-
Créances hypothécaires	-5	-5
Autres créances clients	-20	-20
Total pertes de valeur sur les opérations de crédit	-25	-25
Reprises de pertes de valeur sur les opérations de crédit¹		
Créances envers les banques	-	-
Créances hypothécaires	3	2
Autres créances clients	11	8
Total reprises de pertes de valeur sur les opérations de crédit	13	10
Résultat des opérations sur intérêts	451	445
Produits de commissions		
Créances hypothécaires et autres créances clients	5	5
Opérations sur titres et placements	65	58
Autres opérations de service	42	40
Total produits de commissions	112	103
Charges de commissions	-14	-14
Résultat de commissions	98	89
Résultat sur autres actifs financiers		
Bénéfices (pertes) sur les titres de l'actif circulant	0	1
Bénéfices (pertes) sur les titres de l'actif immobilisé	-	-
Pertes de valeur sur les titres de l'actif immobilisé	-	-
Reprises de pertes de valeur sur les titres de l'actif immobilisé	-	-
Produits de dividendes sur les titres de l'actif immobilisé	5	3
Écarts de change, nets	33	32
Résultat des autres actifs financiers	39	37
Total résultat des opérations des services financiers	588	571
Présentation dans les comptes annuels du groupe Migros sous:		
Produits des services financiers	779	817
Charges pour services financiers	-191	-246
Total résultat des opérations des services financiers	588	571

¹ Sur créances hypothécaires et autres créances clients, ainsi que créances envers les banques.

Malgré un total du bilan plus élevé, les taux d'intérêt continuellement à la baisse ont causé une diminution du produit des intérêts. Comme la charge d'intérêts a été plus fortement réduite au cours de l'exercice sous revue, le résultat des opérations d'intérêts a pu s'améliorer légèrement par rapport à l'année précédente. Les pertes de valeur et reprises de pertes de valeur se situent dans une marge de fluctuation de longue durée.

8. Autres produits d'exploitation

mio. CHF	2017	2016
Contributions publicitaires	57	44
Prestations à soi-même comptabilisées à l'actif (immobilisations corporelles, logiciels)	30	29
Bénéfices sur cessions des		
↳ Immeubles de placement	9	6
↳ Immobilisations corporelles	31	20
↳ Immobilisations incorporelles	-	-
↳ Participations	40	0
Autres produits d'exploitation	290	274
Total autres produits d'exploitation	457	374

Les autres produits d'exploitation englobent les produits issus d'activités secondaires régulières. Ces produits comportent des subventions publiques d'un montant de 4 mio. CHF (2016: 4 mio. CHF). Les autres formes d'aides publiques dont a directement bénéficié le groupe Migros s'élèvent à 2 mio. CHF (2016: 1 mio. CHF). À la date de clôture du bilan, il n'existait ni condition non remplie ni autre incertitude pouvant impacter le résultat relativement aux aides publiques saisies.

De plus, un badwill de 1 mio. CHF (2016: 6 mio. CHF) résultant d'acquisitions (voir annexe 39) est inclus dans les autres produits d'exploitation.

9. Charges de matières et de services

mio. CHF	2017	2016
Charges de matières et de services	15'898	15'717
Variation des stocks	29	45
Total charges de matières et de services	15'927	15'762

Les charges de matières et de services comportent des subventions publiques au profit des industries Migros (principalement des remboursements de droits de douane et de la ristourne sur le lait), d'un montant de 8 mio. CHF (2016: 8 mio. CHF) comptabilisées en diminution de charges. À la date de clôture du bilan, il n'existait pas d'autre forme d'aides publiques dont aurait directement bénéficié le groupe Migros. À la date de clôture du bilan, il n'existait ni condition non remplie ni autre incertitude pouvant impacter le résultat relativement aux aides publiques saisies.

10. Charges de personnel

mio. CHF	Annexe	2017	2016
Salaires et traitements		4'646	4'520
Charges de prévoyance	33	481	456
Assurances sociales et autres prestations sociales		562	549
Autres charges de personnel		257	248
Total charges de personnel		5'947	5'774

En 2017, en accord avec les partenaires sociaux, les entreprises Migros ont consenti des augmentations de salaires – individuelles et au mérite – de 0.3 % à 0.7 %. L'augmentation des salaires et traitements par rapport à l'année précédente se justifie par l'expansion de certaines sociétés et acquisitions.

Les autres charges de personnel incluent entre autres les dépenses relatives aux cadeaux d'ancienneté et les formations destinées aux collaborateurs.

Les charges de personnel comportent des subventions publiques d'un montant de 0,3 mio. CHF (2016: 0.2 mio. CHF) comptabilisées en diminution de charges.

11. Amortissements

mio. CHF	Annexe	2017	2016
Immeubles de placement	25		
↳ Amortissements courants		14	7
↳ Pertes de valeur		–	0
↳ Reprises de pertes de valeur		–0	–
Total amortissements immeubles de placement		13	7
Immobilisations corporelles	26		
↳ Amortissements courants		1'231	1'092
↳ Pertes de valeur		101	22
↳ Reprises de pertes de valeur		–3	–0
Total amortissements immobilisations corporelles		1'329	1'114
Immobilisations incorporelles	27		
↳ Amortissements courants		157	168
↳ Pertes de valeur		1	81
↳ Reprises de pertes de valeur		–	–
Total amortissements immobilisations incorporelles		158	248
Autres actifs			
↳ Amortissements courants		–	–
↳ Pertes de valeur		0	0
↳ Reprises de pertes de valeur		–	–
Total amortissements autres actifs		0	0
Total amortissements			
↳ Amortissements courants		1'401	1'266
↳ Pertes de valeur		102	103
↳ Reprises de pertes de valeur		–3	–0
Total amortissements		1'500	1'370

12. Autres charges d'exploitation

mio. CHF	2017	2016
Charges locatives et droits de superficie	895	832
Pertes sur cessions des		
↳ Immeubles de placement	0	0
↳ Immobilisations corporelles	6	2
↳ Immobilisations incorporelles	0	0
↳ Participations	19	6
Entretien	439	430
Énergie et consommables	500	479
Publicité	671	647
Administration	380	369
Autres charges d'exploitation	993	909
Total autres charges d'exploitation	3'903	3'675

Les autres charges d'exploitation comprennent notamment des charges pour des prestations de services liées à l'informatique, à la logistique et aux transports, ainsi que des taxes, droits, impôts réels et impôts sur le capital.

13. Produits financiers et charges financières

mio. CHF	2017	2016
Produits financiers		
Produits d'intérêts		
Liquidités	2	2
Créances envers les banques	0	0
Titres de l'actif immobilisé	5	5
Prêts	3	3
Autres produits d'intérêts	2	1
Total produits d'intérêts	12	10
Résultat des autres actifs financiers		
Bénéfices/ (pertes) sur les titres de l'actif circulant	12	7
Bénéfices/ (pertes) sur les titres de l'actif immobilisé	0	0
Produits de dividendes sur les titres de l'actif immobilisé	1	1
Écarts de change, nets	10	1
Total résultat des autres actifs financiers	24	9
Reprises de pertes de valeur sur les titres de l'actif immobilisé et les créances envers les banques		
Titres de l'actif immobilisé	0	-
Prêts	0	0
Créances envers les banques	-	-
Total reprises de pertes de valeur sur les titres de l'actif immobilisé et les créances envers les banques	0	0
Pertes de valeur sur les titres de l'actif immobilisé et les créances envers les banques		
Titres de l'actif immobilisé	-1	-1
Prêts	-2	-1
Créances envers les banques	-	-
Abandons de créances	-0	-2
Total pertes de valeur sur les titres de l'actif immobilisé et les créances envers les banques	-4	-4
Total produits financiers	32	16
Charges financières		
Charges d'intérêts		
Dettes envers les banques	-4	-3
Titres de créances émis	-1	-3
Autres dettes financières	-	-0
Leasing financier	-7	-7
Ajustements de l'actualisation des provisions	-0	-0
Autres charges d'intérêts	-17	-19
Total charges d'intérêts	-30	-32
Autres charges financières	-8	-7
Total charges financières	-37	-40

14. Impôts sur le résultat

mio. CHF	2017	2016
Charges d'impôts courants sur le résultat	149	211
Impôts courants sur le résultat d'exercices antérieurs	4	6
Total impôts courants sur le résultat	153	217
Charges / (Produits) d'impôts différés sur le résultat	-30	-5
Modification des taux d'impôt	-26	14
Total impôts différés sur le résultat	-56	10
Total impôts sur le résultat	97	227

Rapprochement entre la charge d'impôts attendue et la charge d'impôts effective

mio. CHF	2017	2016
Résultat avant impôts sur le résultat	600	890
Taux d'impôt moyen pondéré	20.6 %	20.3 %
Impôts sur le résultat attendus	124	181
Origines des différences en plus / en moins		
↳ Charges fiscalement non déductibles	6	8
↳ Produits fiscalement non imposables (y compris produits des participations)	-26	-24
↳ Utilisation de pertes fiscales reportées non comptabilisées à l'actif	-54	-4
↳ Renonciation à l'activation d'actifs d'impôt différé sur les pertes de l'exercice	51	35
↳ Amortissements / Pertes de valeur des goodwill non déductibles	11	12
↳ Impôts sur les plus-values immobilières (modèle zurichois)	1	-
↳ Modification des taux d'impôt	-26	14
↳ Impôts sur le résultat d'exercices antérieurs	4	6
↳ Autres effets	6	-1
Total impôts effectifs sur le résultat	97	227
Taux effectif d'imposition sur le résultat	16.1 %	25.5 %

En 2017, la charge d'impôts attendue sur le résultat a différé de +27 mio. CHF (année précédente: -46 mio. CHF) par rapport à la charge d'impôts effective sur le résultat. L'augmentation du taux fiscal pondéré du groupe de 20.3 % à 20.6 % reste dans des proportions de variation normales. L'utilisation de pertes fiscales reportées non comptabilisées à l'actif d'années précédentes de -54 mio. CHF en 2017 résulte de la compensation avec les bénéfices imposables de l'exercice sous revue dans le cadre de restructurations. La modification des taux d'impôt de -26 mio. CHF résulte principalement de la baisse future déjà fixée du taux d'imposition des bénéfices dans le canton de Vaud dans le cadre de la réforme de l'imposition des sociétés III.

Évolution des passifs d'impôt différé sur le résultat (nets)

mio. CHF	2017	2016
État au 1er janvier	1'369	1'353
Variation du périmètre de consolidation	1	7
Comptabilisation par compte de résultat	-56	10
Écarts de change	2	-1
État au 31 décembre (net)	1'316	1'369

Les actifs et passifs d'impôt différé sur le résultat comptabilisés au bilan du groupe se composent des rubriques suivantes:

mio. CHF	Actifs d'impôt différé sur le résultat		Passifs d'impôt différé sur le résultat	
	31.12.2017	31.12.2016	31.12.2017	31.12.2016
Origines des impôts différés sur le résultat				
Liquidités	-	-	-	-
Créances	1	1	12	13
Stocks	0	0	126	124
Immobilisations corporelles	9	8	675	733
Immobilisations incorporelles	4	4	66	73
Autres actifs financiers	1	1	87	54
Pertes fiscales reportées	196	196	-	-
Autres actifs	0	0	127	119
Dettes de prévoyance	1	1	1	1
Dettes financières	24	24	0	-
Autres dettes	6	7	382	378
Total	242	242	1'477	1'494
Dépréciations	-82	-118		
Compensation	-82	-55	-82	-55
Total impôts différés sur le résultat au bilan	79	70	1'395	1'440

Les passifs d'impôt différé sur le résultat sur les autres dettes résultent principalement de la différence de traitement des dépréciations forfaitaires pratiquées par les Services financiers selon la législation bancaire et les Swiss GAAP RPC.

Les actifs et passifs d'impôt différé sur le résultat sont compensés s'il existe un droit de compenser les créances des passifs d'impôt courant avec les dettes d'impôt courant, et si les impôts sur le résultat portent sur la même entité fiscale.

Les passifs d'impôt différé sur le résultat sur les bénéfices non distribués de sociétés du groupe ne sont pas pris en compte car les versements de dividendes, provenant principalement de sociétés suisses, bénéficient de la réduction pour participation.

Composition des pertes fiscales reportées non encore utilisées pour lesquelles aucun actif d'impôt différé sur le résultat n'a été comptabilisé:

mio. CHF	31.12.2017	31.12.2016
Échéance dans 1 an	17	22
Échéance dans 2 ans	12	19
Échéance dans 3 ans	11	68
Échéance dans 4 ans	37	31
Échéance dans 5 ans	43	31
Échéance dans 6 ans et plus	42	220
Imprescriptibles	197	167
Total des pertes fiscales reportées non utilisées	359	557

Les actifs d'impôt différé issus de pertes fiscales reportées ne peuvent être pris en compte que si des résultats imposables futurs seront suffisants pour imputer les pertes fiscales reportées. L'évaluation de leur comptabilisation à l'actif repose sur l'évolution attendue des affaires, ainsi que sur l'existence de possibilités d'économies fiscales. La baisse des pertes fiscales reportées non encore utilisées pour lesquelles aucun actif d'impôt différé sur le résultat n'a été comptabilisé résulte de la compensation avec les bénéfices imposables de l'exercice sous revue dans le cadre de restructurations ainsi que de la réévaluation des pertes reportées comptabilisées à l'actif. L'utilisation de ces pertes reportées est réévaluée chaque année.

15. Charges à buts culturels, sociaux et politico-économiques

Les prestations fournies dans le cadre du Pour-cent culturel Migros correspondent à un engagement volontaire de Migros dans les domaines de la culture, de la société, de la formation, des loisirs et de l'économie. Avec ses institutions, ses projets et ses activités, Migros permet à une population plus large d'accéder aux prestations culturelles et sociales. Les montants par domaine se répartissent comme suit:

mio. CHF	2017	2016
Culture	29	32
Formation	64	60
Société	7	7
Loisirs	13	11
Économie	3	3
Administration	6	7
Charges particulières	-	-
Total charges à buts culturels, sociaux et politico-économiques	122	120

Le financement de cet engagement est ancré dans les statuts et dans les règlements des coopératives (y compris de la FCM). Celles-ci sont tenues de consacrer sur une moyenne de quatre ans au moins 0.5 % (FCM 0.33 %) de leur chiffre d'affaires de commerce de détail à des fins culturelles, sociales et de politique économique. Ainsi, une part des fonds est utilisée pour soutenir les écoles-clubs. Ces charges sont comprises dans les charges d'exploitation. Selon les Swiss GAAP RPC, les insuffisances de dépenses sur une période de quatre ans ne sont pas considérées comme une dette et les excédents de dépenses ne sont pas considérés comme une créance.

Des provisions sont donc constituées uniquement pour les engagements de dépenses ou de prestations envers des tiers existant à la clôture. Les dispositions statutaires et réglementaires sont respectées par la constitution de la «réserve de bénéfices du Pour-cent culturel». À celle-ci figurent les insuffisances de dépenses au titre des prestations du Pour-cent culturel qui devront être rattrapées au cours des années suivantes.

Réserve de bénéfices du Pour-cent culturel

mio. CHF	2017	2016
Charges minimales	112	112
Charges effectives	122	120
Excès / (Insuffisance) des charges de l'exercice	11	8
Excès / (Insuffisance) des charges sur la période de quatre ans	35	32
Réserve de bénéfices du Pour-cent culturel au 31 décembre	-	-

Lors de l'exercice 2017, le montant des dépenses effectuées par le groupe Migros dans le cadre du Pour-cent culturel a été supérieur de 11 mio. CHF au minimum prévu par les statuts. En 2017, aucune réserve de bénéfices du Pour-cent culturel n'a été constituée.

La réserve de bénéfices du Pour-cent culturel est une composante des réserves de bénéfices.

16. Activités commerciales destinées à être abandonnées

mio. CHF	31.12.2017	31.12.2016
Paramètres pour branches d'activité abandonnées au cours de l'exercice		
Produits nets des livraisons et prestations	-	-
Résultat avant résultat financier et impôts sur le résultat (EBIT)	-	-
Flux de trésorerie des activités d'exploitation	-	-

Au 31.12.2017 et au 31.12.2016, aucune activité commerciale n'a été abandonnée. Vous trouverez dans l'annexe 39 d'autres détails sur les cessions de filiales et de domaines d'activité.

Notes sur le bilan

17. Liquidités

mio. CHF	31.12.2017	31.12.2016
Avoirs en caisse, en comptes de chèques postaux et en banques	6'272	6'369
Fonds à terme d'une échéance d'origine de 90 jours au maximum	54	121
Total liquidités	6'327	6'490

18. Créances hypothécaires et autres créances clients

mio. CHF	31.12.2017	31.12.2016
Selon le type d'engagement		
Créances hypothécaires		
↳ Immeubles d'habitations	32'696	31'533
↳ Bâtiments administratifs et commerciaux	1'122	1'051
↳ Artisanat et industrie	1'542	1'530
↳ Autres créances hypothécaires	115	118
Autres créances clients	2'038	2'319
Total créances hypothécaires et autres créances clients (brutes)	37'513	36'550
Pertes de valeur	-57	-66
Total créances hypothécaires et autres créances clients	37'456	36'484
Selon le type de sûreté		
Couvertures hypothécaires	35'569	34'353
Couvertures par titres	7	8
Cautions ou autres couvertures	152	111
Sans couverture	1'784	2'078
Total créances hypothécaires et autres créances clients (brutes)	37'513	36'550
Pertes de valeur	-57	-66
Total créances hypothécaires et autres créances clients	37'456	36'484

La demande persistante de crédits immobiliers a provoqué une hausse de 1.0 mia. CHF des créances hypothécaires et des créances clients.

Variation des dépréciations cumulées

mio. CHF	2017			2016		
	Créances hypothécaires	Autres créances clients	Total	Créances hypothécaires	Autres créances clients	Total
État au 1er janvier	13	52	66	13	50	63
Variation du périmètre de consolidation	–	–	–	–	–	–
Pertes de valeur	5	20	25	5	20	25
Reprises de pertes de valeur	–3	–11	–13	–2	–8	–10
Sorties	–4	–17	–21	–2	–10	–12
Écarts de change	–	–	–	–	–	–
État au 31 décembre	11	45	57	13	52	66

Les opérations de crédit des Services financiers sont pour l'essentiel effectuées sur une base garantie et sur le marché suisse de l'immobilier.

Les pertes de valeur et reprises de pertes de valeur dans les opérations de crédit sont soumises à de grandes fluctuations d'année en année. En moyenne sur une longue durée, les pertes de valeur et les reprises de pertes de valeur sont conformes à l'usage de la branche.

mio. CHF	31.12.2017	31.12.2016
Hypothèques gagées pour la Banque de Lettres de Gage	7'738	7'481
Prêts de la Banque de Lettres de Gage	5'032	5'118

19. Créances de livraisons et prestations et autres créances

mio. CHF	31.12.2017	31.12.2016
Créances de livraisons et prestations	850	774
Autres créances	282	187
Total créances de livraisons et prestations et autres créances (brutes)	1'133	961
Dépréciations	–27	–27
Total créances de livraisons et prestations et autres créances	1'106	933

Les autres créances englobent notamment des demandes de restitution de taxes sur la valeur ajoutée, des créances d'impôts anticipés, des créances envers les sociétés de cartes de crédit et des cautions.

Variation des dépréciations cumulées

mio. CHF	2017	2016
État au 1er janvier	-27	-27
Variation du périmètre de consolidation	1	-0
Pertes de valeur	-5	-5
Reprises de pertes de valeur	2	4
Sorties	1	1
Écarts de change	1	0
État au 31 décembre	-27	-27
Créances gagées	-	-

La constitution et la reprise, dans le compte de résultat, des provisions pour pertes sur créances de livraisons et prestations et autres créances sont comptabilisées et présentées dans les autres charges d'exploitation.

20. Stocks

mio. CHF	31.12.2017	31.12.2016
Matières premières, fournitures et matériels d'exploitation	465	461
Produits en cours	66	70
Produits finis	305	312
Marchandises	2'140	1'944
Stocks obligatoires	25	26
Total stocks (bruts)	3'002	2'812
Pertes de valeur	-268	-249
Total stocks	2'734	2'563
Stocks mis en gage	-	-

Les stocks ont légèrement augmenté grâce à une augmentation des réserves de marchandises. Les corrections de valeurs sont stables par rapport à la valeur brute.

21. Autres actifs financiers

mio. CHF	Instrument finan- ciers dérivés pour détention à des fins de transaction	Titres de l'actif circulant	Titres de l'actif immobilisé	Prêts	Total
<i>Annexe</i>	24	22	23		
État au 1er janvier 2017	16	108	1'014	178	1'316
Variation du périmètre de consolidation	-	-	0	1	2
Entrées	-	330	74	123	527
Variations de valeur par compte de résultat	-8	10	1	5	8
Reclassements	-	-	-	-	-
Sorties	-4	-84	-61	-112	-260
Écarts de change	0	-	0	0	0
État au 31 décembre 2017	4	365	1'028	195	1'592
Pertes de valeur cumulées					
État au 1er janvier 2017			-2	-2	-4
Variation du périmètre de consolidation			-	-0	-0
Pertes de valeur			-1	-1	-2
Reprises de pertes de valeur			0	0	0
Reclassements			-	-	-
Sorties			0	0	0
Écarts de change			-	-1	-1
État au 31 décembre 2017			-3	-4	-7
Valeurs au bilan					
1er janvier 2017	16	108	1'012	176	1'312
31 décembre 2017	4	365	1'025	191	1'586
Informations complémentaires sur les autres actifs financiers					
Autres actifs financiers gagés	-	-	-	-	-

D'autres détails relatifs aux valeurs des autres actifs financiers mentionnés au bilan figurent dans les annexes 22 à 24. D'autres indications relatives aux conséquences du résultat des autres actifs financiers figurent dans l'annexe 7 Résultat des opérations des services financiers et dans l'annexe 13 Produits financiers et charges financières.

mio. CHF	Instrument financiers dérivés pour détention à des fins de transaction	Titres de l'actif circulant	Titres de l'actif immobilisé	Prêts	Total
<i>Annexe</i>	24	22	23		
État au 1er janvier 2016	5	138	1'084	133	1'359
Variation du périmètre de consolidation	-	0	0	6	6
Entrées	2	49	79	114	244
Variations de valeur par compte de résultat	36	6	14	-0	56
Reclassements	-	-	-	-	-
Sorties	-27	-84	-162	-75	-349
Écarts de change	-0	-0	-0	-0	-0
État au 31 décembre 2016	16	108	1'014	178	1'316

Pertes de valeur cumulées

État au 1er janvier 2016		-1	-3	-5
Variation du périmètre de consolidation		-	2	2
Pertes de valeur		-1	-1	-2
Reprises de pertes de valeur		-	0	0
Reclassements		-	-	-
Sorties		0	0	0
Écarts de change		-	0	0
État au 31 décembre 2016		-2	-2	-4

Valeurs au bilan

État au 1er janvier 2016	5	138	1'082	129	1'354
31 décembre 2016	16	108	1'012	176	1'312

Informations complémentaires sur les autres actifs financiers

Autres actifs financiers gagés	-	-	-	-	-
--------------------------------	---	---	---	---	---

22. Titres de l'actif circulant

mio. CHF	31.12.2017	31.12.2016
Titres de créances		
Cotés en bourse	–	–
Non cotés en bourse	0	0
Total titres de créances	0	0
Titres de participations		
Cotés en bourse	362	104
Non cotés en bourse	3	4
Total titres de participations	365	108
Total titres de l'actif circulant	365	108

L'augmentation des titres de participation cotés en bourse est liée à l'élargissement de la gamme de fonds de la Banque Migros.

23. Titres de l'actif immobilisé

mio. CHF	31.12.2017	31.12.2016
Titres de créances		
Cotés en bourse	807	814
Non cotés en bourse	83	86
Total titres de créances	890	901
Titres de participations		
Cotés en bourse	13	11
Non cotés en bourse	125	103
Total titres de participations	138	114
Total titres de l'actif immobilisé (bruts)	1'028	1'014
Dépréciations	–3	–2
Total titres de l'actif immobilisé	1'025	1'012

Le portefeuille des titres de créance de la catégorie Titres de l'actif immobilisé a encore été réduit par le non-réinvestissement des titres arrivés à échéance.

24. Instruments financiers dérivés

mio. CHF	31.12.2017			31.12.2016		
	Valeurs de remplacement		Montants notionnels	Valeurs de remplacement		Montants notionnels
	positives	negatives		positives	negatives	
Instruments financiers dérivés comptabilisés						
Détention à des fins de transaction						
Instruments de taux	-	-	-	-	0	80
Instruments sur devises	3	12	1'318	16	1	1'612
Couverture des matières premières	0	-	1	0	-	1
Titres de participation	-	-	-	-	-	-
Total instruments financiers dérivés comptabilisés	4	12	1'319	16	2	1'693
Instruments financiers dérivés non comptabilisés						
Pour la couverture des flux de trésorerie						
Instruments de taux	-	-	-	-	-	-
Instruments sur devises	22	21	1'181	21	7	1'220
Couverture des matières premières	0	-	12	0	-	9
Pour couverture de Fair Value						
Instruments de taux	-	16	2'800	0	31	4'001
Instruments financiers dérivés conclus dans le contexte des parties liées						
Instruments sur devises - contrepartie liée ¹	116	40	10'433	167	51	9'553
Instruments sur devises - contrepartie tiers ¹	40	116	10'433	51	167	9'553
Total instruments financiers dérivés non comptabilisés	179	194	24'858	240	256	24'336
Total instruments financiers dérivés	182	205	26'177	256	258	26'029

¹ Contrats sur la couverture de risque de change conclus entre la Fédération des Coopératives Migros et la Caisse de pension Migros avec intégral transfert du risque à une tierce partie.

Les instruments financiers dérivés achetés dans le cadre de la stratégie de couverture par le groupe Migros et remplissant les critères de comptabilité de couverture ne sont pas inscrits au bilan mais sont saisis à leur échéance finale. Sont inscrits au bilan uniquement les couvertures des justes valeurs ainsi que les instruments de couverture ne remplissant pas ou plus les critères de comptabilité de couverture.

La valeur du portefeuille des couvertures des risques de change (couvertures des justes valeurs) inscrites au bilan a diminué en volume malgré une hausse des postes du bilan à couvrir en monnaies étrangères car d'autres instruments (financements en monnaie étrangère) ont été utilisés pour les couvertures.

Concernant les acquisitions d'entreprises, le groupe Migros possède des options lui permettant d'acquérir des parts supplémentaires. Dans le même temps, des droits de vente sont accordés aux contreparties. Les prix de ces droits d'achat et de vente correspondent en règle générale à la valeur de marché à la date d'exercice. C'est pourquoi aucune approche bilancielle n'est présentée.

25. Immeubles de placement

mio. CHF	2017	2016
Valeurs d'acquisition		
État au 1er janvier	528	519
Variation du périmètre de consolidation	4	-0
Entrées		
↳ Achats	30	12
↳ Dépenses ultérieures comptabilisées à l'actif	-	-
Reclassements de/ vers immobilisations corporelles occupées par leur propriétaire	-1	8
Sorties	-27	-12
Écarts de change	0	-0
État au 31 décembre	534	528
Amortissements et pertes de valeur cumulés		
État au 1er janvier	-157	-157
Variation du périmètre de consolidation	-	0
Amortissements courants	-14	-7
Pertes de valeur	-	-0
Reprises de pertes de valeur	0	-
Reclassements	-5	1
Sorties	3	6
Écarts de change	-0	0
État au 31 décembre	-172	-157
Valeurs au bilan		
1er janvier	371	363
31 décembre	362	371
Informations complémentaires sur les immeubles de placement		
Terrains non bâtis présentés sous la catégorie immeubles de placement		
↳ Valeurs d'acquisition	123	96
↳ Pertes de valeur cumulées	-7	-7
Immeubles de placement en leasing financier	-	-
Revenus locatifs provenant des immeubles de placement	-20	-21
Charges d'entretien et d'exploitation pour immeubles de placement qui ont généré des revenus locatifs durant la période	10	8
Charges d'entretien et d'exploitation pour immeubles de placement qui n'ont pas généré de revenus locatifs durant la période	2	3
Existence et montant des restrictions en matière de cessibilité	4	4
Obligations contractuelles relatives à l'acquisition, à la construction et à l'entretien d'immeubles de placement	-	-

26. Immobilisations corporelles

mio. CHF	Terrains non bâtis	Terrains & constructions	Installations techniques & machines	Autres immobilisations corporelles	Immobilisations en cours	Total
Valeurs d'acquisition						
État au 1er janvier 2017	80	12'576	12'826	2'054	554	28'090
Variation du périmètre de consolidation	-4	-145	1	-18	0	-166
Entrées						
↳ Achats	1	294	530	122	385	1'331
↳ Dépenses ultérieures comptabilisées à l'actif	-	-	1	-	9	9
Reclassements						
↳ au sein des immobilisations corporelles	-	136	232	20	-388	-
↳ de/vers immeubles de placement	-	1	0	-	-0	1
Sorties	-1	-167	-498	-124	-62	-852
Écarts de change	0	37	39	12	2	90
État au 31 décembre 2017	76	12'732	13'131	2'067	498	28'504
Amortissements et pertes de valeur cumulés						
État au 1er janvier 2017	-6	-5'484	-8'374	-1'397	-2	-15'262
Variation du périmètre de consolidation	-	109	12	16	-	136
Amortissements courants	-	-337	-739	-155	-0	-1'231
Pertes de valeur	-	-94	-7	-1	-	-101
Reprises de pertes de valeur	-	1	2	0	-	3
Reclassements						
↳ au sein des immobilisations corporelles	-	-8	7	1	0	-
↳ de/vers immeubles de placement	-	5	0	-	-	5
Sorties	-	146	494	120	1	762
Écarts de change	-	-15	-19	-6	-0	-39
État au 31 décembre 2017	-6	-5'676	-8'623	-1'422	-1	-15'727
Valeurs au bilan						
1er janvier 2017	75	7'092	4'452	657	552	12'828
31 décembre 2017	70	7'056	4'508	645	497	12'776
Informations complémentaires sur les immobilisations corporelles						
Immobilisations corporelles en leasing financier	-	73	1	1	1	76
Immobilisations corporelles gagées ou en propriété restreinte	-	652	6	0	7	666
Obligations contractuelles relatives à l'acquisition, à la construction et à l'entretien d'immobilisations corporelles	-	34	61	7	209	311
Remboursements/Indemnités reçus de tiers	-	-	0	-	-	0

Les pertes de valeur comptabilisées en 2017 sont surtout dues aux secteurs Commerce de détail par le canal des coopératives à hauteur de 46 mio. CHF et Industrie & commerce de gros à hauteur de 55 mio. CHF car les bénéfices attendus n'ont pas été atteints.

En 2017, le groupe Migros a reçu des subventions publiques, destinées à des immobilisations corporelles, pour un montant de 1 mio. CHF (2016: 1 mio. CHF) et qui ont été directement déduites des coûts d'acquisition.

mio. CHF	Terrains non bâtis	Terrains & constructions	Installations techniques & machines	Autres immobilisations corporelles	Immobilisations en cours	Total
Valeurs d'acquisition						
État au 1er janvier 2016	82	12'211	12'381	1'939	485	27'099
Variation du périmètre de consolidation	–	73	64	4	0	142
Entrées						
↳ Achats	–	414	666	144	370	1'595
↳ Dépenses ultérieures comptabilisées à l'actif	–	–	1	–	9	10
Reclassements						
↳ au sein des immobilisations corporelles	1	87	105	81	–274	–
↳ de/vers immeubles de placement	–	–8	–0	–	–	–8
Sorties	–2	–195	–383	–113	–36	–729
Écarts de change	–0	–6	–8	–2	–0	–17
État au 31 décembre 2016	80	12'576	12'826	2'054	554	28'090
Amortissements et pertes de valeur cumulés						
État au 1er janvier 2016	–6	–5'290	–8'071	–1'321	–1	–14'688
Variation du périmètre de consolidation	–	–9	–55	–3	–	–67
Amortissements courants	–	–285	–660	–146	–1	–1'092
Pertes de valeur	–	–16	–4	–2	–	–22
Reprises de pertes de valeur	–	–	0	0	–	0
Reclassements						
↳ au sein des immobilisations corporelles	–	–1	35	–35	–0	–
↳ de/vers immeubles de placement	–	–1	–0	–	–	–1
Sorties	–	116	376	108	0	600
Écarts de change	–	2	4	1	0	7
État au 31 décembre 2016	–6	–5'484	–8'374	–1'397	–2	–15'262
Valeurs au bilan						
1er janvier 2016	77	6'921	4'311	618	484	12'410
31 décembre 2016	75	7'092	4'452	657	552	12'828
Informations complémentaires sur les immobilisations corporelles						
Immobilisations corporelles en leasing financier	–	77	0	1	–	78
Immobilisations corporelles gagées ou en propriété restreinte	–	649	8	0	2	658
Obligations contractuelles relatives à l'acquisition, à la construction et à l'entretien d'immobilisations corporelles	–	48	5	1	143	197
Remboursements / Indemnités reçus de tiers	–	–	–	–	–	–

Les pertes de valeur comptabilisées en 2016 sont surtout dues aux secteurs Industrie & commerce de gros, qui a procédé à des pertes de valeur d'immobilisations car les bénéfices attendus n'ont pas été atteints.

En 2016, le groupe Migros a reçu des subventions publiques, destinées à des immobilisations corporelles, pour un montant de 1 mio. CHF (2015: 1 mio. CHF) et qui ont été directement déduites des coûts d'acquisition.

27. Immobilisations incorporelles

mio. CHF	Goodwill	Logiciels	Marques, licences, brevets, droits d'édition	Frais de développement	Immobilisations incorporelles en cours	Total
Valeurs d'acquisition						
État au 1er janvier 2017	780	339	800	243	26	2'188
Variation du périmètre de consolidation	12	-11	5	-3	-	3
Entrées						
↳ Achats	-	63	5	1	36	106
↳ Dépenses ultérieures comptabilisées à l'actif	-	-	-	-	-	-
Reclassements	-	-1	1	21	-21	-
Sorties	-	-34	-3	-2	-	-39
Écarts de change	10	4	16	0	-	30
État au 31 décembre 2017	802	361	824	260	41	2'287
Amortissements et pertes de valeur cumulés						
État au 1er janvier 2017	-459	-250	-450	-217	-1	-1'377
Variation du périmètre de consolidation	9	7	6	2	-	25
Amortissements courants	-52	-35	-56	-14	-0	-157
Pertes de valeur	-	-1	-	-	-	-1
Reprises de pertes de valeur	-	-	-	-	-	-
Reclassements	-	-3	-0	3	-	-
Sorties	-	9	2	2	-	14
Écarts de change	-7	-2	-8	-0	-	-18
État au 31 décembre 2017	-509	-274	-506	-224	-1	-1'514
Valeurs au bilan						
1er janvier 2017	321	89	351	26	25	811
31 décembre 2017	293	87	318	36	40	773
Informations complémentaires sur les immobilisations incorporelles						
Immobilisations incorporelles gagées ou en propriété restreinte	-	-	-	-	-	-
Obligations contractuelles relatives à l'acquisition d'immobilisations incorporelles	-	-	-	-	-	-

Les frais de développement comptabilisés à l'actif comportent principalement les frais de solutions informatiques mises au point en interne (applications, paramétrage de solutions standard).

Les entrées découlant de la variation du périmètre de consolidation proviennent d'acquisitions d'entreprises. Consultez l'annexe 39 pour plus de détails.

Pour les entrées découlant des achats, il s'agit pour la plupart d'investissements dans des systèmes de gestion des marchandises, de logistique et de caisse, ainsi que dans des systèmes de commerce en ligne.

mio. CHF	Goodwill	Logiciels	Marques, licences, brevets, droits d'édition	Frais de développement	Immobilisations incorporelles en cours	Total
Valeurs d'acquisition						
État au 1er janvier 2016	764	344	777	233	21	2'138
Variation du périmètre de consolidation	34	2	23	–	–	59
Entrées						
↳ Achats	–	19	5	1	21	46
↳ Dépenses ultérieures comptabilisées à l'actif	–	0	–	–	–	0
Reclassements	–	–5	9	11	–16	–
Sorties	–1	–20	–3	–3	–	–26
Écarts de change	–17	–1	–11	–0	–	–30
État au 31 décembre 2016	780	339	800	243	26	2'188
Amortissements et pertes de valeur cumulés						
État au 1er janvier 2016	–374	–238	–362	–206	–1	–1'181
Variation du périmètre de consolidation	9	–1	–0	–	–	8
Amortissements courants	–56	–30	–68	–14	–0	–168
Pertes de valeur	–51	–1	–29	–	–	–81
Reprises de pertes de valeur	–	–	–	–	–	–
Reclassements	–	–0	0	–	–	–
Sorties	1	20	3	3	–	26
Écarts de change	12	0	6	0	–	19
État au 31 décembre 2016	–459	–250	–450	–217	–1	–1'377
Valeurs au bilan						
1er janvier 2016	390	106	415	27	20	958
31 décembre 2016	321	89	351	26	25	811
Informations complémentaires sur les immobilisations incorporelles						
Immobilisations incorporelles gagées ou en propriété restreinte	–	–	–	–	–	–
Obligations contractuelles relatives à l'acquisition d'immobilisations incorporelles						–

28. Autres actifs

mio. CHF	31.12.2017	31.12.2016
Charges payées d'avance	103	98
Immeubles issus de la réalisation de nantissements hypothécaires ¹	4	2
Produits financiers non échus (intérêts courus non échus)	15	13
Comptes de régularisation actifs	127	139
Total autres actifs	248	252

¹ Provenant du secteur Services financiers.

29. Autres dettes financières

mio. CHF	Annexe	31.12.2017	31.12.2016
Dettes de leasings financiers		114	116
Instruments financiers dérivés	24	12	2
Comptes du personnel		0	0
Comptes de placement du personnel		1'364	1'399
Autres dettes financières		475	345
Total autres dettes financières		1'964	1'862

Les comptes de placement du personnel bénéficient d'un taux préférentiel. Les collaborateurs de la Communauté Migros peuvent déposer des fonds sur les comptes de placement du personnel jusqu'à un plafond de 150'000 CHF, et les retraités de la Communauté Migros jusqu'à un plafond de 50'000 CHF au taux d'intérêt préférentiel. Les fonds supérieurs à 25'000 CHF peuvent être retirés moyennant un préavis de trois mois.

Dettes de leasings financiers

mio. CHF	31.12.2017			31.12.2016		
	Valeur nominale	Actualisation ¹	Valeur actualisée ²	Valeur nominale	Actualisation ¹	Valeur actualisée ²
Durée du contrat						
Jusqu'à un an	12	7	5	12	7	5
Entre un et cinq ans	45	25	20	44	26	18
Plus de cinq ans	150	62	88	161	67	93
Total dettes de leasings financiers	207	93	114	216	100	116

¹ Charges futures de financement.

² Valeur comptable au bilan.

Informations complémentaires sur les leasings financiers

mio. CHF	31.12.2017	31.12.2016
Loyers conditionnels comptabilisés par résultat	6	5
Paielements minimaux futurs attendus au titre de sous-locations	-	-

Les leasings financiers portent principalement sur des contrats de location à long terme pour des biens immobiliers. Parallèlement aux leasings financiers, le groupe Migros a également conclu des contrats de location ou de leasing qui ont été classés en locations simples en raison de leur substance économique. Voir note annexe 36.

30. Dettes de livraisons et prestations et autres dettes

mio. CHF	31.12.2017	31.12.2016
Dettes de livraisons et prestations	1'728	1'692
Autres dettes	635	560
Comptes de régularisation passifs		
↳ Écolages des écoles-clubs	57	58
↳ Loyers à payer	9	10
↳ Intérêts courus non échus	56	60
↳ Autres comptes de régularisation	329	282
Total dettes de livraisons et prestations et autres dettes	2'814	2'662

Les autres comptes de régularisation comportent notamment les dettes provenant de programmes de fidélisation de la clientèle comme M-Cumulus.

31. Provisions

mio. CHF	Garanties	Restructurations	Contrats déficitaires	Contentieux juridiques	Sinistres assurés	Autres	Total
État au 1er janvier 2016	14	11	25	3	8	50	111
Variation du périmètre de consolidation	–	–	–	0	–	0	0
Constitutions	15	2	13	5	6	26	67
Utilisations	–18	–7	–6	–1	–4	–19	–54
Dissolutions	–0	–1	–2	–1	–1	–3	–8
Actualisations	–	–	0	–	–	0	0
Reclassements	–	–	–	–	–	–	–
Écarts de change	–0	–	–0	–0	–	–1	–1
État au 31 décembre 2016	11	5	31	5	10	54	116
Dont à court terme	8	5	4	2	4	9	32
État au 1er janvier 2017	11	5	31	5	10	54	116
Variation du périmètre de consolidation	–0	–	–5	0	–	–0	–5
Constitutions	14	18	39	1	5	32	109
Utilisations	–15	–3	–9	–0	–4	–18	–50
Dissolutions	–0	–0	–1	–1	–2	–6	–9
Actualisations	–	–	0	–	–	0	0
Reclassements	–	–	–	–	–	–	–
Écarts de change	0	–	0	0	–	2	2
État au 31 décembre 2017	10	20	55	6	9	63	163
Dont à court terme	7	16	5	2	4	13	46

Au total, les provisions au 31 décembre 2017 ont augmenté de 47 mio. CHF par rapport au 31 décembre 2016.

Les provisions pour restructuration ont augmenté au cours de l'exercice 2017, en raison de la constitution de nouvelles provisions, en particulier pour Magazine zum Globus AG.

Les provisions pour contrats déficitaires concernent dans une large mesure des biens pris en location. L'augmentation de 25 mio. CHF dans l'exercice sous revue est surtout due à la fermeture de magasins de Magazine zum Globus AG, d'Ex Libris AG et de la Coopérative Migros Zurich.

Les sinistres couverts comportent des obligations pour lesquelles une assurance existe (comme des prétentions en responsabilité civile et des dommages de transport).

Les provisions pour contentieux juridiques sont restées au même niveau que l'année précédente.

Les provisions Autres sont de différentes natures et ont augmenté de 10 mio. CHF.

32. Titres de créance émis

mio. CHF	31.12.2017	31.12.2016
Emprunts obligataires	–	150
Emprunts sur cédules hypothécaires ¹	5'032	5'118
Obligations de caisse ¹	707	764
Placements privés	–	–
Total titres de créances émis	5'740	6'032
Dont chirographaires	–	–

¹ Issus du secteur Services financiers.

Au cours de l'exercice sous revue et de l'exercice précédent, aucun retard de paiement ni aucune violation de contrat pour les titres de créance émis n'ont été constatés.

Au cours de l'exercice sous revue, l'emprunt obligataire de la Fédération des coopératives Migros d'une valeur nominale de 150 mio. CHF est arrivé à échéance. Aucun autre emprunt obligataire n'a été émis.

33. Actifs et dettes sur avantages du personnel

Les collaborateurs du groupe Migros bénéficient de divers régimes de prévoyance. La majeure partie des collaborateurs du Groupe Migros sont assurés auprès d'une institution de prévoyance suisse basée sur la primauté des prestations. Les collaborateurs assurés en Suisse sont assurés dans le cadre de la Loi fédérale sur la prévoyance professionnelle vieillesse, survivants et invalidité (LPP) contre les risques vieillesse, décès et invalidité par diverses institutions de prévoyance autonomes d'un point de vue juridique. Les institutions de prévoyance les plus importantes sont la caisse de pension Migros, la Fondation de VORSORGE in globo M (anciennement la caisse de pension des entreprises Globus) et la caisse de pension Denner.

Ces institutions de prévoyance sont des fondations juridiquement séparées du groupe Migros et dont les organes de direction se composent à parts égales de représentants de l'employeur et de représentants des employés. Les organes de direction définissent entre autres la hauteur des prestations de prévoyance, ainsi que la stratégie de placement des actifs des régimes sur la base d'une étude ALM réalisée périodiquement. Les obligations en matière de prévoyance calculées conformément aux dispositions légales sur la prévoyance constituent la base des études ALM, car elles sont déterminantes pour le calcul des flux de paiements des institutions de prévoyance. Le placement des actifs des régimes se base en outre sur les règlements élaborés par les organes de direction dans le cadre des prescriptions légales en matière de placements. Les comités de placement des organes de direction concernés sont chargés de leur application. La réalisation du placement des actifs est confiée à la direction générale des institutions de prévoyance.

Les prestations des régimes de prévoyance sont nettement supérieures du minimum prescrit par la loi. Lorsqu'un assuré quitte le groupe Migros ou le régime de prévoyance correspondant avant l'atteinte de l'âge de la retraite, les prestations de sortie acquises selon le droit de prévoyance sont transférées à la nouvelle solution de prévoyance de l'assuré. La prestation de sortie comprend, en plus des fonds apportés par l'assuré dans le régime de prévoyance, les cotisations de l'employé, les cotisations de l'employeur et le supplément prescrit par la loi. A l'atteinte de l'âge de la retraite, les assurés peuvent choisir s'ils veulent percevoir leurs prestations sous forme de rente ou de prestation en capital. Selon les dispositions légales en matière de prévoyance, les rentes de vieillesse doivent être adaptées au renchérissement dans le cadre des possibilités financières d'un régime de prévoyance.

Actifs sur avantages du personnel

mio. CHF	31.12.2017	31.12.2016
Avantages à court terme	28	20
Avantages postérieurs à l'emploi	0	0
Réserves de cotisations de l'employeur	643	610
Avantage économique provenant des institutions de prévoyance	-	-
Total actifs sur avantages du personnel	671	630

Réserve de cotisations de l'employeur

mio. CHF	Institutions de prévoyance	Fonds patro- naux / institutions de prévoyance patronale	Total
Valeur nominale			
État au 1er janvier 2017	610	-	610
Constitution de réserves de cotisations de l'employeur	39	-	39
Usage de réserves de cotisations de l'employeur	-7	-	-7
Produits d'intérêts	0	-	0
État au 31 décembre 2017	643	-	643
Renonciation d'utilisation accordée			
État au 1er janvier 2017	-	-	-
Renonciation d'utilisation accordée pendant l'exercice en cours	-	-	-
Renonciation d'utilisation supprimée pendant l'exercice en cours	-	-	-
État au 31 décembre 2017	-	-	-
Total réserves de cotisations de l'employeur 31 décembre 2017	643	-	643
Valeur nominale			
État au 1er janvier 2016	560	-	560
Constitution de réserves de cotisations de l'employeur	54	-	54
Usage de réserves de cotisations de l'employeur	-4	-	-4
Produits d'intérêts	0	-	0
État au 31 décembre 2016	610	-	610
Renonciation d'utilisation accordée			
État au 1er janvier 2016	-	-	-
Renonciation d'utilisation accordée pendant l'exercice en cours	-	-	-
Renonciation d'utilisation supprimée pendant l'exercice en cours	-	-	-
État au 31 décembre 2016	-	-	-
Total réserves de cotisations de l'employeur au 31 décembre 2016	610	-	610

L'employeur peut tirer un avantage économique de la réserve de cotisations de l'employeur constituée par les cotisations de prévoyance payées à l'avance par l'employeur, et ce sous forme de réduction des versements de cotisation futurs, si l'employeur n'a pas instauré de renonciation conditionnelle d'utilisation.

Dettes sur avantages du personnel

mio. CHF	31.12.2017	31.12.2016
Avantages à court terme	237	247
Indemnités de fin de contract de travail	6	6
Avantages postérieurs à l'emploi	123	130
Autres avantages à long terme	426	435
Engagements économiques provenant des institutions de prévoyance	-	-
Total dettes sur avantages du personnel	792	819

Avantage économique / Dette économique issus d'institutions de prévoyance

mio. CHF	Excédent de couverture / découvert		Part économique du groupe Migros		Effet sur le résultat vers exercice précédent et durant exercice courant	Cotisations ajustées à la période	Charges de prévoyance durant l'exercice	
	31.12.2017	31.12.2017	31.12.2016	2017	2017	2017	2017	2016
Fonds patronaux / Institutions de prévoyance patronale	-	-	-	-	-	-	-	-
Institutions de prévoyance sans excédent de couverture / découvert	-	-	-	-	-	14	14	17
Institutions de prévoyance avec excédent de couverture	100	-	-	-	-	453	453	426
Institutions de prévoyance avec découvert	-	-	-	-	-	-	-	-
Plans de prévoyance sans actifs propres	-	-	-	-	-	15	15	14
Total	100	-	-	-	-	481	481	456

Les caisses de pension du groupe Migros présentent un excédent de couverture.
Aucun avantage économique futur ne doit être tiré de cet excédent par l'employeur.

mio. CHF	2017		2016	
	Suisse	Étranger	Total	Total
Cotisations de l'employeur				
Cotisations ajustées à la période	459	15	474	450
Cotisations de l'employeur augmentées par les réserves de cotisations de l'employeur	7	-	7	4
Total cotisations de l'employeur	466	15	480	454
Variation des réserves de cotisations de l'employeur par l'évolution de la fortune, dépréciations, etc.	0	-	0	0
Cotisations de l'employeur et variation des réserves de cotisations de l'employeur	466	15	481	455
Variation de la part économique du fait de l'excédent de couverture / découvert	-	-	-	-
Variation de l'engagement des plans de prévoyance sans actifs propres	-	1	1	2
Charges de prévoyance pour la période en cours	466	15	481	456

34. Capital des coopératives

Parts sociales	Parts sociales 10.--	Parts sociales 20.--/30.--	Total parts sociales
1er janvier 2016	2'166'244	140	2'166'384
Variation des parts sociales	16'019	-11	16'008
31 décembre 2016	2'182'263	129	2'182'392
Variation des parts sociales	6'261	-12	6'249
31 décembre 2017	2'188'524	117	2'188'641

Capital des coopératives en milliers CHF

1er janvier 2016	21'662	3	21'665
Variation du capital des coopératives	160	0	160
31 décembre 2016	21'823	3	21'825
Variation du capital des coopératives	63	-0	62
31 décembre 2017	21'885	2	21'888

Capital des coopératives – Dispositions statutaires

Parts sociales: Chaque coopérative émet des parts sociales libellées à son nom.
 Responsabilité: Seul l'actif de la coopérative est engagé pour garantir le passif de la coopérative, à l'exclusion de toute responsabilité personnelle des coopérateurs.

Autres notes

35. Périodicités du bilan

Le bilan du groupe Migros est structuré en fonction de la liquidité. Le tableau ci-dessous donne une vue d'ensemble des échéances (à court/long terme) des actifs et des dettes:

mio. CHF	31.12.2017			31.12.2016		
	Actif circulant	Actif immobilisé	Total	Actif circulant	Actif immobilisé	Total
ACTIFS						
Liquidités	6'327	–	6'327	6'490	–	6'490
Créances envers les banques	318	–	318	660	–	660
Créances hypothécaires et autres créances clients	7'652	29'804	37'456	8'863	27'621	36'484
Créances de livraisons et prestations	826	–	826	749	–	749
Autres créances	279	0	280	184	0	185
Stocks	2'734	–	2'734	2'563	–	2'563
Autres actifs financiers	349	1'236	1'586	238	1'074	1'312
Participations dans des sociétés associées et coentreprises	–	87	87	–	92	92
Immeubles de placement	–	362	362	–	371	371
Immobilisations corporelles	–	12'776	12'776	–	12'828	12'828
Immobilisations incorporelles	–	773	773	–	811	811
Actifs sur avantages du personnel	28	643	671	20	610	630
Créances d'impôt courant sur le résultat	57	–	57	41	–	41
Actifs d'impôt différé sur le résultat	–	79	79	–	70	70
Autres actifs	248	–	248	252	–	252
TOTAL ACTIFS	18'820	45'761	64'581	20'059	43'478	63'537

mio. CHF	31.12.2017			31.12.2016		
	Engagements à court terme	Engagements à long terme	Total	Engagements à court terme	Engagements à long terme	Total
Fonds étrangers						
Dettes envers les banques	432	89	521	288	91	378
Dépôts clients et dettes envers les clients	33'210	–	33'210	32'646	–	32'646
Autres dettes financières	1'538	427	1'964	1'402	459	1'862
Dettes de livraisons et prestations	1'728	–	1'728	1'692	–	1'692
Autres dettes	1'086	–	1'086	970	–	970
Provisions	46	117	163	32	84	116
Titres de créances émis	357	5'383	5'740	595	5'437	6'032
Dettes sur avantages du personnel	241	551	792	252	566	819
Dettes d'impôt courant sur le résultat	70	–	70	128	–	128
Passifs d'impôt différé sur le résultat	–	1'395	1'395	–	1'440	1'440
TOTAL DETTES	38'707	7'961	46'668	38'005	8'077	46'082

36. Locations simples

Le groupe Migros en tant que locataire

À la date de clôture, les échéances des engagements donnés par le groupe Migros au titre de contrats de location simple non résiliables s'établissaient comme suit:

mio. CHF	31.12.2017	31.12.2016
Durée du bail		
Jusqu'à un an	825	790
Entre un et cinq ans	2'617	2'492
Plus de cinq ans	2'904	2'671
Total engagements futurs au titre des contrats de location simple	6'347	5'953
Paiements minimaux au titre de la location	860	820
Charges de loyers conditionnels	36	13
Produits de contrats de sous-location	-65	-58
Paiements nets aux titres des contrats de location et de sous-location comptabilisés par résultat	831	775
Paiements futurs attendus des contrats de sous-location	233	271

Les paiements au titre des contrats de location simple concernent essentiellement des locations immobilières. Les paiements au titre de contrats de sous-location correspondent à des revenus locatifs que le groupe Migros tire de la sous-location issue de contrats de location simple.

Le groupe Migros en tant que bailleur

À la date de clôture, les paiements minimaux attendus par le groupe Migros de la part des locataires au titre de contrats de location simple non résiliables s'établissaient comme suit:

mio. CHF	31.12.2017	31.12.2016
Durée du bail		
Jusqu'à un an	246	229
Entre un et cinq ans	614	571
Plus de cinq ans	169	210
Total créances futures au titre des contrats de location simple	1'030	1'010
Produits de loyers conditionnels	5	6

Les engagements reçus au titre de contrats de location simple correspondent aux paiements que le groupe Migros s'attend à recevoir de la part de tiers en tant que produits de location de ses biens immobiliers propres. Figure au poste produits de loyers conditionnels la partie variable indexée des produits locatifs réalisés au cours de l'exercice.

37. Opérations hors bilan

Le groupe Migros et ses filiales sont engagés en permanence dans un certain nombre de litiges juridiques, soit comme défendeur soit comme demandeur. En principe, ces litiges proviennent du cours normal des activités. On ne prévoit pas dans ce contexte des engagements significatifs qui ne puissent pas être couverts par les réserves prévues à cet effet (voir note annexe 31). Depuis la date de clôture, l'administration n'a eu connaissance d'aucun nouvel événement qui pourrait influencer considérablement les comptes annuels 2017.

La majeure partie des passifs éventuels provient de l'activité bancaire opérationnelle de la Banque Migros.

Passifs éventuels

mio. CHF	31.12.2017	31.12.2016
Passifs éventuels de l'activité Services financiers		
Garanties en sûretés de crédit et équivalents	0	1
Garanties de cautionnements et équivalents	94	68
Engagements de crédit irrévocables non utilisés	679	618
Engagements de versements et d'apports supplémentaires de capitaux	58	58
Total passifs éventuels de l'activité Services financiers	830	745
Autres passifs éventuels		
Garanties	59	48
Cautionnements	0	0
Autres	52	54
Total autres passifs éventuels	111	101

Les passifs éventuels de l'activité Services financiers se maintiennent dans le contexte des opérations de clients ordinaires et ont augmenté de 85 mio. CHF par rapport à ceux de l'exercice précédent. Les autres passifs éventuels comprennent en grande partie les garanties fournies par le groupe Hotelplan dans les activités Voyages, qui ont augmenté par rapport à l'exercice précédent.

Actifs éventuels

mio. CHF	31.12.2017	31.12.2016
Total actifs éventuels	-	-

Aucun actif éventuel n'existait au 31 décembre 2017.

Placements fiduciaires

mio. CHF	31.12.2017	31.12.2016
Placements fiduciaires auprès de banques tierces pour le compte de clients	5	2

Les placements fiduciaires sont des actifs financiers que la Banque Migros place auprès de banques tierces à la demande de ses clients. La Banque Migros n'est pas responsable en cas de défaillance de la banque tierce et les placements financiers ne peuvent être saisis par les créanciers.

38. Informations relatives aux parties liées

31.12.2017

mio. CHF	Sociétés associées	Coentreprises	Personnes clés ¹	Caisses de pension	Autres parties liées ²	Total
Bilan						
Liquidités	-	-	-	-	1	1
Créances hypothécaires et autres créances clients	28	-	10	-	-	38
Créances de livraisons et prestations	1	1	-	-	-	1
Autres créances	0	-	-	-	3	3
Autres actifs financiers	12	2	-	-	56	70
Autres actifs	-	-	-	2	0	2
Dépôts clients et dettes envers les clients	-5	-	-	-19	-0	-24
Autres dettes financières	-	-	-	-298	-2	-300
Dettes de livraisons et prestations	-1	-	-	-4	-0	-6
Autres dettes	-	-	-	-2	-10	-13
Provisions	-	-	-	-	-	-
Compte de résultat						
Produits nets de livraisons et prestations	10	1	0	4	0	15
Autres produits d'exploitation	0	0	-	0	7	8
Résultat des services financiers	0	-	0	-	-	1
Charges des services financiers	-	-	-	-	-	-
Charges de matières et de services	-4	-0	-2	-6	-3	-15
Autres charges d'exploitation	-2	-	-	-15	-24	-41
Produits financiers	1	0	-	521	0	523
Charges financières	-	-	-	-313	-0	-313
Transactions hors bilan						
Garanties données	-	-	-	-	-30	-30
Engagements de crédit irrévocables	-	-	-	-	-	-
Futurs engagements pris pour l'achat de						
↳ stocks	-	-	-	-	-	-
↳ autres actifs financiers	-	-	-	-	-	-
↳ actifs non courants ³	-	-	-	-	-	-
Futurs engagements pris pour la livraison de						
↳ stocks	-	-	-	-	-	-
Engagements donnés au titre des contrats de location simple	-2	-	-	-378	-15	-395
Engagements reçus au titre des contrats de location simple	-	-	-	-	-	-

¹ Font partie des personnes clés les membres de l'administration de la Fédération des coopératives Migros, les directeurs des coopératives et la direction générale de la Fédération des coopératives Migros. Les prestations entre le groupe Migros et les personnes clés ont été effectuées aux conditions du marché pour les administrateurs externes, et aux conditions normales applicables aux collaborateurs pour les personnes clés employées comme collaborateurs.

² Font notamment partie des autres parties liées les fondations comme Eurocentres et les fondations «Im Grünen».

³ Actifs non courants comprennent les immeubles de placements, les immobilisations corporelles et les immobilisations incorporelles.

Les autres dettes financières envers les caisses de pension se composent comme les années précédentes des positions de liquidités excédentaires des caisses de pension, que ces dernières ont mises à court terme à la disposition de la Fédération des coopératives Migros. Au cours de l'année précédente, le montant de 328 mio. CHF figurant dans les autres dettes avait été présenté.

Les résultats réalisés par le biais des dérivés sur monnaie étrangère conclus avec les caisses de pension sont compris dans les charges financières et les produits financiers. Ces résultats sont lissés par des prestations de services inverses (voir dérivés non inscrits au bilan en relation avec des parties liées à l'annexe 24).

Parmi les garanties fournies, une déclaration de patronage d'un montant limité remise par la FCM en faveur de Ferrovial Monte Generoso SA, Capolago est mentionnée.

31.12.2016

mio. CHF

	Sociétés associées	Coentreprises	Personnes clés ¹	Caisses de pension	Autres parties liées ²	Total
Bilan						
Liquidités	-	-	-	-	1	1
Créances hypothécaires et autres créances clients	36	-	9	-	-	45
Créances de livraisons et prestations	1	0	-	-	0	1
Autres créances	0	-	-	0	2	2
Autres actifs financiers	12	2	-	-	95	109
Autres actifs	-	-	-	2	-	2
Dépôts clients et dettes envers les clients	-3	-	-	-20	-0	-23
Autres dettes financières	-	-	-	-1	-2	-4
Dettes de livraisons et prestations	-1	-	-	-	-0	-1
Autres dettes	-	-	-	-328	-12	-340
Provisions	-1	-	-	-	-	-1
Compte de résultat						
Produits nets de livraisons et prestations	15	0	0	3	1	19
Autres produits d'exploitation	0	0	-	1	5	5
Résultat des services financiers	0	-	0	-	-	1
Charges des services financiers	-0	-	-	-0	-0	-0
Charges de matières et de services	-3	-2	-2	-6	-2	-15
Autres charges d'exploitation	-1	-0	-	-15	-13	-29
Produits financiers	1	0	-	376	1	377
Charges financières	-1	-	-	-453	-0	-454
Transactions hors bilan						
Garanties données	-	-	-	-	-	-
Engagements de crédit irrévocables	-	-	-	-	-	-
Futurs engagements pris pour l'achat de						
↳ stocks	-	-	-	-	-	-
↳ autres actifs financiers	-	-	-	-	-	-
↳ actifs non courants ³	-	-	-	-	-	-
Futurs engagements pris pour la livraison de						
↳ stocks	-	-	-	-	-	-
Engagements donnés au titre des contrats de location simple	-3	-	-	-408	-13	-425
Engagements reçus au titre des contrats de location simple	-	-	-	-	-	-

¹ Font partie des personnes clés les membres de l'administration de la Fédération des coopératives Migros, les directeurs des coopératives et la direction générale de la Fédération des coopératives Migros. Les prestations entre le groupe Migros et les personnes clés ont été effectuées aux conditions du marché pour les administrateurs externes, et aux conditions normales applicables aux collaborateurs pour les personnes clés employées comme collaborateurs.

² Font notamment partie des autres parties liées les fondations comme Eurocentres et les fondations «Im Grünen».

³ Actifs non courants comprennent les immeubles de placements, les immobilisations corporelles et les immobilisations incorporelles.

Charges de personnel comptabilisées au titre des personnes clés

mio. CHF	2017	2016
Salaires et traitements	13	13
Charges de prévoyance	2	2
Autres prestations à long terme	0	0
Indemnités de fin de contrat de travail	-	-
Total charges de personnel des personnes clés	15	15

39. Acquisition et cessions de filiales et de domaines d'activité**Acquisition de filiales et de domaines d'activité en 2017**

Juste valeur ¹				Total	
mio. CHF	Annexe	Secteur Commerce de détail par le canal des coopératives	Secteur Industrie & commerce de gros	Secteur Voyage	Total
Liquidités		3	7	1	11
Créances		12	12	1	24
Stocks		1	5	-	7
Autres actifs financiers		0	3	-	3
Immobilisations corporelles et immeubles de placement		12	44	0	56
Immobilisations incorporelles (hors goodwill)		13	0	0	14
Actifs d'impôt différé sur le résultat		1	-	-	1
Autres actifs		1	0	-	1
Dettes financières		-7	-23	-	-30
Dettes de livraisons et prestations		-3	-11	-1	-16
Provisions		-0	-	-	-0
Passifs d'impôt différé sur le résultat		-3	-2	-0	-5
Autres dettes		-17	-2	-0	-19
Entrée actifs nets		12	33	1	46
Parts de minoritaires					-8
Badwill					-1
Goodwill	27				21
Prix d'achat					58
Dont au titre de mise de fonds					-
Dont parts portées avant la date d'acquisition					-7
Liquidités acquises ²					-11
Futures obligations					-0
Compensation pour les activités de financement déjà existantes					-3
Sortie de fonds nette					37

¹ Juste valeur selon la méthode d'acquisition. Des analyses de juste valeur ont été effectuées pour toutes les rubriques du bilan ; il a été procédé à des réévaluations lorsqu'elles étaient significatives.

² En cas d'apport de capitaux, seules les liquidités antérieures à l'apport de capitaux sont considérées par le groupe comme acquises.

Le groupe Migros a acquis en 2017, **dans le secteur Commerce de détail par le canal des coopératives**, des sociétés et activités commerciales dans les domaines Santé / fitness (Fit im Job AG et groupe Silhouette) et Denrées alimentaires (Hitzberger AG et Herzberger Bäckerei GmbH). La société Checkup Center AG déjà acquise le 31 octobre 2016 n'a été intégrée dans le périmètre de consolidation du groupe Migros qu'au 1er janvier 2017 en raison des informations de clôture manquantes fin 2016. Tandis que Fit im Job AG et Hitzberger AG ont été intégrés le 1er janvier 2017, Herzberger Bäckerei GmbH et le groupe Silhouette ont élargi le périmètre de consolidation du groupe Migros respectivement le 1er avril 2017 et le 1er mai 2017. Depuis leur

intégration dans le périmètre de consolidation, les entreprises acquises ont réalisé un chiffre d'affaires de 32 mio. CHF. Si toutes les sociétés avaient déjà été acquises au 1er janvier 2017, le chiffre d'affaires du groupe Migros aurait été supérieur de 10 mio. CHF au total.

Dans le secteur Industrie & commerce de gros, des entreprises des domaines Transformation du poisson (Tipesca SA), Articles de boulangerie (Hug Bäckerei AG, acquisition successive) et Transformation du lait (Schwyzer Milchhuus AG, acquisition successive) ont élargi le périmètre de consolidation. La société Sushi Mania SA déjà acquise le 13 décembre 2016 n'a été intégrée dans le périmètre de consolidation du groupe Migros qu'au 1er janvier 2017 en raison des informations de clôture manquantes fin 2016. Toutes les entreprises acquises dans le secteur Industrie & commerce de gros ont été intégrées dans le périmètre de consolidation au 1er janvier 2017 et ont réalisé un chiffre d'affaires de 60 mio. CHF.

Dans le secteur Voyages, la société TW AG (anciennement Reisebüro Beo AG) déjà acquise pendant l'exercice 2016 mais pas encore intégrée dans le périmètre de consolidation en raison des informations de clôture manquantes et la société nouvellement acquise Jo-Jo Reisen GmbH ont été intégrées pour la première fois dans le périmètre de consolidation. La société Jo-Jo Reisen GmbH a été fusionnée dans la société TW AG au cours de l'exercice 2017. La contribution au chiffre d'affaires du groupe Migros de ces deux entreprises s'est élevée depuis leur acquisition à 0.7 mio CHF.

Pour la transaction suivante, les informations de clôture n'étaient pas encore disponibles au moment de la validation des comptes du groupe Migros, c'est pourquoi la première inscription du regroupement d'entreprises au bilan n'a pas pu avoir lieu. L'intégration complète dans le groupe Migros ne pourra se faire qu'en 2018:

- Reprise de la société PHZ Permanence Hauptbahnhof Zürich AG (permanence à la gare de Zurich) par Medbase AG le 9 novembre 2017, lui permettant d'élargir son offre dans le domaine de la médecine de famille et de la médecine d'urgence.

Acquisition de filiales et de domaines d'activité en 2016

Juste valeur¹		Secteur Commerce de détail par le canal des coopératives	Secteur Industrie & commerce de gros	Secteur Voyage	Total
mio. CHF	Annexe				
Liquidités		3	3	14	20
Créances		2	9	0	11
Stocks		0	6	0	6
Autres actifs financiers		9	0	–	9
Immobilisations corporelles et immeubles de placement		53	18	5	76
Immobilisations incorporelles (hors goodwill)		1	1	21	24
Actifs d'impôt différé sur le résultat		0	4	–	4
Autres actifs		0	1	5	6
Dettes financières		–21	–11	–	–32
Dettes de livraisons et prestations		–0	–6	–3	–10
Provisions		–0	–0	–	–0
Passifs d'impôt différé sur le résultat		–6	–0	–5	–11
Autres dettes		–13	–8	–17	–38
Entrée actifs nets		28	17	21	66
Parts de minoritaires					–2
Badwill					–6
Goodwill	27				43
Prix d'achat					101
Dont au titre de mise de fonds					–
Dont parts portées avant la date d'acquisition					–4
Liquidités acquises ²					–20
Futures obligations					–
Sortie de fonds nette					77

¹ Juste valeur selon la méthode d'acquisition. Des analyses de juste valeur ont été effectuées pour toutes les rubriques du bilan ; il a été procédé à des réévaluations lorsqu'elles étaient significatives.

² En cas d'apport de capitaux, seules les liquidités antérieures à l'apport de capitaux sont considérées par le groupe comme acquises.

En 2016, le groupe Migros a acquis dans le secteur Commerce de détail par le canal des coopératives des sociétés et activités commerciales dans le domaine Fitness/Conseil fitness (TC Trainingscenter Thun, Fitnesscenter à Sion, groupe Inline) ainsi que la société immobilière JSL Real Estate avec un nouveau point de vente à Granges-Paccot. Dans le secteur Industrie & commerce de gros, des entreprises des domaines Soins corporels (Ondal France), Traitement de la viande (Gabriel Fleury) et Production de sauces (Idhéal) ont élargi le périmètre de consolidation. Enfin, dans le secteur Voyages, les sociétés Explore Worldwide, prestataire de Soft Adventures, et Regaldive, expert dans le domaine de la plongée, qui avaient déjà été acquises en 2015, mais n'avaient pas encore été intégrées en raison des informations de clôture manquantes, ont été pour la première fois intégrées au périmètre de consolidation.

Le groupe Explore ainsi que Regaldive, déjà acquis au 1er décembre 2015 et intégrés pour la première fois au 1er janvier 2016, ont permis depuis de dégager un chiffre d'affaires de 58 mio. CHF. La contribution du groupe Inline, également acquis le 1er janvier 2016, s'élevait à 11 mio. CHF. Ondal France et Idhéal, qui ont élargi le périmètre de consolidation respectivement au 31 juillet 2016 et au 27 septembre 2016, ont permis d'augmenter le chiffre d'affaires du groupe Migros de 30 mio. CHF depuis l'acquisition. La contribution au chiffre d'affaires du groupe Migros des autres sociétés s'élevait depuis l'acquisition à 3 mio CHF. Si les sociétés avaient déjà été acquises au 1er janvier 2016, le chiffre d'affaires du groupe Migros aurait été supérieur de 33 mio. CHF.

Pour les transactions suivantes, les informations de clôture n'étaient soit pas encore disponibles au moment de la validation des comptes du groupe Migros, soit toutes les conditions contractuelles n'étaient pas encore remplies, c'est pourquoi la première inscription du regroupement d'entreprises au bilan n'a pas pu avoir lieu. L'intégration complète dans le groupe Migros ne pourra se faire qu'en 2017:

- Reprise de la société Checkup Center AG Zürich par Medbase AG le 31 octobre 2016, renforçant ainsi le domaine de la prévention de la santé
- Reprise de l'agence de voyages Beo AG à Thoun par Hotelplan le 31 octobre 2016
- Participation majoritaire dans la société Sushi Mania SA, spécialisée dans la cuisine japonaise et la gastronomie asiatique, à Vuadens (canton de Fribourg) avec 110 collaborateurs par Bischofszell Nahrungsmittel AG le 13 décembre 2016

Cessions de filiales et de domaines d'activité en 2017

mio. CHF	Secteur Commerce de marchandises	Secteur Industrie & Commerce de gros	Total
Liquidités	9	1	10
Créances	31	6	37
Stocks	45	36	81
Autres actifs financiers	0	0	0
Immobilisations corporelles	21	59	81
Immobilisations incorporelles	7	0	7
Autres actifs	7	1	8
Dettes financières	-43	-52	-95
Dettes de livraisons et prestations	-17	-9	-26
Provisions	-6	-	-6
Passifs d'impôt différé sur le résultat	-3	-0	-3
Autres dettes	-15	-6	-20
Écarts de change	-	-	-
Sortie actifs nets	36	37	72
Part conservée des actifs nets de sociétés associées / intérêts minoritaires			-8
Bénéfice tiré de la cession de filiales et de domaines d'activité			21
Prix de vente			85
Dont abandon de créance vendeur			-
Dont abandon de créance acheteur			-
Liquidités cédées			-10
Règlements différés de prix de vente			-3
Entrée de fonds nette / (Sortie de fonds)			72

Dans le **secteur Commerce de marchandises**, la participation dans la société Dolphin France SAS (Probikeshop) a été vendue le 17 mai 2017. Le 1er décembre 2017, le groupe Office World (Office World AG, Iba AG et Tramondi Büro AG) a été vendu au groupe autrichien MTH Retail Group (MTH). D'autre part, la participation majoritaire dans la société Sharoo AG a été réduite le 3 juillet 2017 de 59.2 % à 19.9 %. La contribution de cette société au chiffre d'affaires jusqu'à la date de la cession s'élevait à 153 mio. CHF ou 128 mio. CHF (chiffre d'affaires avec des clients tiers).

En 2017, le groupe Migros a vendu la société CCA Angehrn AG dans le **secteur Industrie & commerce de gros** après sa scission de Saviva AG. La contribution de cette société au chiffre d'affaires jusqu'à la date de la cession au 30 novembre 2017 s'élevait à 106 mio. CHF. De plus, au 31 mai 2017, la Laiterie d'Ambilly (MFA) a été scindée de Mifroma France SA et vendue comme entité juridique indépendante.

Cessions de filiales et de domaines d'activité en 2016

mio. CHF	Valeur comptable
Liquidités	3
Créances	5
Stocks	0
Autres actifs financiers	1
Immobilisations corporelles	1
Immobilisations incorporelles	0
Autres actifs	3
Dettes financières	-
Dettes de livraisons et prestations	-5
Provisions	-0
Passifs d'impôt différé sur le résultat	-
Autres dettes	-5
Écarts de change	6
Sortie actifs nets	8
Bénéfice tiré de la cession de filiales et de domaines d'activité	-5
Prix de vente	4
Dont abandon de créance vendeur	-
Dont abandon de créance acheteur	-
Liquidités cédées	-3
Règlements différés de prix de vente	-4
Entrée de fonds nette / (Sortie de fonds)	-3

Au cours de l'exercice 2016, le groupe Migros a cédé le secteur d'affaires Italie dans le secteur Voyages (Hotelplan-Italie). La contribution de cette société au chiffre d'affaires jusqu'à la date de la cession, le 31 octobre 2016, s'élevait à 63 mio. CHF.

40. Cours de conversion des monnaies étrangères

Les cours suivants ont été utilisés pour la conversion en francs suisses (monnaie de présentation) des états financiers des filiales étrangères:

	Cours de clôture au		Cours moyens en	
	31.12.2017	31.12.2016	2017	2016
1 EUR	1.17	1.07	1.12	1.09
1 GBP	1.32	1.26	1.28	1.33
1 USD	0.97	1.02	0.98	0.99

41. Événements postérieurs à la date de clôture du bilan

Après la date de clôture du bilan et jusqu'à l'autorisation de publication des comptes par l'administration de la Fédération des coopératives Migros, aucun événement important n'a eu lieu.

42. Périmètre de consolidation

Secteur / Entreprise	Siège	Saisie ¹	Suisse / Étranger	Devise	Capital social en 1000	Participation en % ²
Commerce de détail par le canal des coopératives						
Société coopérative Migros Aar	Moosseedorf	IG	Suisse	CHF	5'063.0	M
BEEF2go AG	Berne	CE	Suisse	CHF	100.0	50.0
BOOTCAMP.CH AG	Moosseedorf	IG	Suisse	CHF	1'000.0	100.0
Casa Interio AG	Moosseedorf	IG	Suisse	CHF	1'000.0	100.0
cha chà AG	Moosseedorf	IG	Suisse	CHF	1'000.0	100.0
Culinart Gastro AG	Moosseedorf	IG	Suisse	CHF	4'000.0	100.0
FlowerPower Fitness und Wellness AG	Moosseedorf	IG	Suisse	CHF	5'000.0	100.0
Golf Limpachtal Betriebs- und Verwaltungs AG	Buchegg	IG	Suisse	CHF	1'000.0	100.0
LFS AG	Moosseedorf	IG	Suisse	CHF	1'000.0	100.0
Public Golf Bucheggberg AG	Buchegg	IG	Suisse	CHF	4'004.0	54.4
Shopping-Center Brünnen AG	Berne	IG	Suisse	CHF	918.0	100.0
Shopyland, Shopy AG	Moosseedorf	IG	Suisse	CHF	100.0	100.0
Time-Out AG	Moosseedorf	IG	Suisse	CHF	100.0	100.0
VOI AG	Moosseedorf	IG	Suisse	CHF	1'000.0	100.0
Société coopérative Migros Bâle	Bâle	IG	Suisse	CHF	1'685.4	M
Migros Deutschland GmbH	DE-Lörrach	IG	Étranger	EUR	100.0	100.0
Semiba AG	Münchenstein	IG	Suisse	CHF	100.0	100.0
Mifu GmbH	Bâle	IG	Suisse	CHF	120.0	100.0
Société coopérative Migros Genève	Carouge	IG	Suisse	CHF	1'333.9	M
Bagros SA	FR-Strasbourg	CE	Étranger	EUR	13'051.0	46.0
Bamica SA	Carouge	IG	Suisse	CHF	300.0	100.0
Centre Balexert SA	Vernier	IG	Suisse	CHF	500.0	100.0
GRANDS PRES DEVELOPPEMENT (GPD) SA ³	Collonge-Bellerive	CE	Suisse	CHF	100.0	50.0
Migros France SAS	FR-Gaillard	IG	Étranger	EUR	3'500.0	100.0
M-Loisirs	FR-Neydens	IG	Étranger	EUR	750.0	100.0
NEYDDEVELOPPEMENT SASU	FR-Neydens	IG	Étranger	EUR	1.0	100.0
S.A. Migros en France (SAMEF)	Carouge	IG	Suisse	CHF	8'985.0	100.0
SCI des Voirons	FR-Cranves-Sales	IG	Étranger	EUR	990.9	100.0
SCI M-Etrembières	FR-Gaillard	IG	Étranger	EUR	1.0	100.0
SCI M-Thoiry	FR-Gaillard	IG	Étranger	EUR	1.0	100.0
SCI Neydloisirs	FR-Neydens	IG	Étranger	EUR	1.0	100.0
SC Néovitam	FR-Paris	CE	Étranger	EUR	1.0	20.0
Société immobilière du Marché de gros de l'alimentation (SIMGA)	Carouge	CE	Suisse	CHF	2'625.0	42.8
S.R.M. (Société des restaurants Migros S.à.r.l.)	FR-Etrembières	IG	Étranger	EUR	600.0	100.0
Société coopérative Migros Lucerne	Dierikon	IG	Suisse	CHF	1'919.0	M
ONE Training Center AG	Sursee	IG	Suisse	CHF	420.0	100.0
Parkwirtin «Einfache Gesellschaft»	Lucerne	IG	Suisse	CHF	585.1	84.6
Société coopérative Migros Neuchâtel-Fribourg	La Tène	IG	Suisse	CHF	1'230.2	M
Agy Est SA	Granges-Paccot	IG	Suisse	CHF	100.0	100.0
Au Léopold SA	La Tène	IG	Suisse	CHF	100.0	100.0
AVRY CENTRE SA	Avry	IG	Suisse	CHF	2'000.0	100.0
Marin Centre SA	La Tène	IG	Suisse	CHF	17'300.0	100.0
Strega SA	La Tène	IG	Suisse	CHF	100.0	100.0
Société coopérative Migros Suisse orientale	Gossau SG	IG	Suisse	CHF	4'102.7	M
Migros Vita AG	Gossau SG	IG	Suisse	CHF	7'620.0	100.0
Medbase AG	Winterthur	IG	Suisse	CHF	2'670.1	100.0
fit im job AG	Winterthur	IG	Suisse	CHF	100.0	100.0
Medbase Romandie SA	Lancy	IG	Suisse	CHF	980.0	64.0
santémed Gesundheitszentren AG	Winterthur	IG	Suisse	CHF	2'500.0	70.0
Parking Wattwil AG	Wattwil	IG	Suisse	CHF	3'550.0	65.5

Secteur / Entreprise	Siège	Saisie ¹	Suisse / Étranger	Devise	Capital social en 1000	Participation en % ²
Randenburg-Immobilien AG	Schaffhouse	IG	Suisse	CHF	400.0	78.7
Società Cooperativa fra produttori e consumatori Migros-Ticino	Sant'Antonino	IG	Suisse	CHF	979.9	M
ACTIV FITNESS TICINO SA	Sant'Antonino	IG	Suisse	CHF	100.0	100.0
Mitico Ticino SA	Sant'Antonino	IG	Suisse	CHF	100.0	100.0
Société coopérative Migros Valais	Martigny	IG	Suisse	CHF	794.5	M
Société coopérative Migros Vaud	Ecublens	IG	Suisse	CHF	1'518.0	M
Kornhof Särl	Ecublens	IG	Suisse	CHF	2'000.0	100.0
Parking des Remparts SA	La Tour-de-Peilz	CE	Suisse	CHF	3'600.0	33.3
Parking Pully Centre SA	Pully	CE	Suisse	CHF	4'409.0	28.0
Société coopérative Migros Zurich	Zurich	IG	Suisse	CHF	3'260.9	M
ACTIV FITNESS AG	Stäfa	IG	Suisse	CHF	650.0	100.0
Silhouette Wellness SA	Genève	IG	Suisse	CHF	100.0	100.0
Hitzberger AG	Thalwil	IG	Suisse	CHF	1'241.9	100.0
Ospena Group SA	Zurich	IG	Suisse	CHF	2'500.0	100.0
GMZ Deutschland Holding GmbH	DE-Munich	IG	Étranger	EUR	20'000.0	100.0
KAIMUG GmbH	DE-Munich	CE	Étranger	EUR	32.2	35.0
Migros Freizeit Deutschland GmbH	DE-Munich	IG	Étranger	EUR	1'000.0	100.0
INLINE Unternehmensberatung für Fitness- und Wellnessanlagen GmbH	DE-Dorsten	IG	Étranger	EUR	25.6	100.0
INJOY quality cooperation GmbH	DE-Dorsten	IG	Étranger	EUR	25.6	100.0
VitamIN M GmbH	DE-Dorsten	IG	Étranger	EUR	25.0	100.0
WINstitut für Berufs- und Weiterbildung GmbH	DE-Dorsten	IG	Étranger	EUR	25.0	51.0
tegut... gute Lebensmittel GmbH & Co. KG	DE-Fulda	IG	Étranger	EUR	1'000.0	100.0
tegut... Holding GmbH	DE-Munich	IG	Étranger	EUR	20'000.0	100.0
tegut... Immobilien GmbH	DE-Fulda	IG	Étranger	EUR	1'636.2	100.0
tegut... Logistik GmbH & Co. KG	DE-Fulda	IG	Étranger	EUR	1'005.5	100.0
tegut... Vertriebs GmbH & Co. Handels KG	DE-Fulda	IG	Étranger	EUR	100.0	100.0
tegut... Verwaltungs GmbH	DE-Munich	IG	Étranger	EUR	100.0	100.0
Herzberger Bäckerei GmbH	DE-Fulda	IG	Étranger	EUR	153.4	100.0
Fédération des coopératives Migros Détenue par les sociétés coopératives régionales Migros	Zurich	IG	Suisse	CHF	15'000.0	100.0
Migros Beteiligungen AG	Rüschlikon	IG	Suisse	CHF	1'000.0	100.0
Migros (Hong Kong) Ltd.	HK-Kowloon	IG	Étranger	HKD	100.0	100.0
Migros Consulting Services (Shenzhen) Co. Ltd.	CN-Shenzhen	IG	Étranger	CNY	626.0	100.0
Migros Liegenschaften GmbH	DE-Lörrach	IG	Étranger	EUR	5'120.0	100.0
Migros-Verteilbetrieb Neuendorf AG	Neuendorf	IG	Suisse	CHF	4'500.0	100.0
Migros Verteilzentrum Suhr AG	Suhr	IG	Suisse	CHF	35'000.0	100.0
Bike World AG	Zurich	IG	Suisse	CHF	60.0	100.0
Sportxx AG	Zurich	IG	Suisse	CHF	100.0	100.0
SSP-Informatik AG	Zurich	IG	Suisse	CHF	100.0	100.0

Commerce de marchandises

Denner AG	Zurich	IG	Suisse	CHF	15'000.0	100.0
DEPOT CH AG	Winterthur	IG	Suisse	CHF	1'000.0	100.0
EG Dritte Kraft AG	Zoug	IG	Suisse	CHF	600.0	100.0
Ex Libris AG	Dietikon	IG	Suisse	CHF	3'000.0	100.0
Gries Deco Holding GmbH	DE-Niedernberg	IG	Étranger	EUR	63.0	90.0
Gries Deco Company GmbH	DE-Niedernberg	IG	Étranger	EUR	51.0	90.0
DEPOT Handels GmbH	AT-Vienne	IG	Étranger	EUR	35.0	90.0
Gries Deco Buying HK Ltd.	CN-Hongkong	IG	Étranger	HKD	25.0	90.0

Secteur / Entreprise	Siège	Saisie ¹	Suisse / Étranger	Devise	Capital social en 1000	Participation en % ²
digitec AG	Zurich	IG	Suisse	CHF	100.0	70.0
Digitec Galaxus AG	Zurich	IG	Suisse	CHF	240.0	70.0
Digitec Galaxus Deutschland GmbH	DE-Weil am Rhein	IG	Étranger	EUR	25.0	70.0
Digitec Galaxus d.o.o. Beograd-Stari Grad	SRB-Belgrad-Stari Grad	IG	Étranger	RSD	0.1	70.0
Galaxus AG	Wohlen AG	CE	Suisse	CHF	360.0	70.0
Interio AG	Dietikon	IG	Suisse	CHF	1'000.0	100.0
Le Shop S.A.	Ecublens	IG	Suisse	CHF	4'500.0	100.0
Magazine zum Globus AG	Spreitenbach	IG	Suisse	CHF	33'000.0	97.7
m-way ag	Opfikon	IG	Suisse	CHF	1'000.0	100.0
moso GmbH	AT-Innsbruck	CE	Étranger	EUR	35.0	49.0
Migrol AG	Zurich	IG	Suisse	CHF	52'000.0	100.0
Swisstherm AG	Rapperswil	IG	Suisse	CHF	400.0	100.0
Widmer AG Brenn- und Treibstoffe	Oftringen	IG	Suisse	CHF	200.0	100.0
migrolino AG	Suhr	IG	Suisse	CHF	6'000.0	100.0
cevastore GmbH	Suhr	IG	Suisse	CHF	50.0	100.0
primetrust AG	Suhr	IG	Suisse	CHF	500.0	100.0

Industrie & commerce de gros

Aproz Sources Minérales SA	Nendaz	IG	Suisse	CHF	850.0	97.5
Atlante S.r.l.	IT-Casalecchio di Reno	CE	Étranger	EUR	1'000.0	20.0
Bischofszell Nahrungsmittel AG	Bischofszell	IG	Suisse	CHF	6'000.0	100.0
gastina GmbH	AT-Frastanz	IG	Étranger	EUR	2'236.3	100.0
Sushi Mania SA	Vuadens	IG	Suisse	CHF	300.0	51.0
Chocolat Frey AG	Buchs AG	IG	Suisse	CHF	4'000.0	100.0
Chocolat Frey Canada Ltd	CA-Vancouver	IG	Étranger	CAD	8'748.9	100.0
Oak Leaf Confections Co	CA-Halifax	IG	Étranger	CAD	356.1	100.0
Chocolat Frey USA Ltd	US-Delaware	IG	Étranger	USD	10'988.8	100.0
Chocolat Frey US Real Estate LLC	US-Buffalo	IG	Étranger	USD	-	100.0
SweetWorks Confections LLC	US-Delaware	IG	Étranger	USD	-	100.0
Swiss Industries GmbH	Birsfelden	IG	Suisse	CHF	20.0	100.0
Delica AG	Birsfelden	IG	Suisse	CHF	1'000.0	100.0
Total Capsule Solutions S.A	Stabio	IG	Suisse	CHF	100.0	83.0
Delica Spain S.L.	ES-Barcelona		Étranger	EUR	100.0	100.0
Estavayer Lait SA	Estavayer-le-Lac	IG	Suisse	CHF	3'500.0	100.0
Financière du Solimont SAS	FR-Hochfelden	IG	Étranger	EUR	600.8	72.1
Idhea SAS	FR-Hochfelden	IG	Étranger	EUR	2'500.0	72.1
Schwyzer Milchhuus AG	Ingenbohl	IG	Suisse	CHF	4'500.0	60.0
Schwyzer Milchhuus Deutschland GmbH	DE-München	IG	Étranger	EUR	25.0	60.0
Jowa AG incluant unités de production	Volketswil	IG	Suisse	CHF	10'000.0	100.0
Hug Bäckerei AG	Lucerne	IG	Suisse	CHF	1'000.0	70.0
Jowa France S.A.R.L.	FR-Thoiry	IG	Étranger	EUR	750.0	100.0
Mibelle AG	Buchs AG	IG	Suisse	CHF	2'000.0	100.0
Mibelle Future Consumer Products AG	Buchs AG	CE	Suisse	CHF	600.0	50.0
Mibelle Ltd.	UK-Bradford	IG	Étranger	GBP	1'000.1	100.0
QBC Group Holdings Ltd.	GB-Wokingham	IG	Étranger	GBP	0.2	100.0
QBC Holdings Ltd.	GB-Wokingham	IG	Étranger	GBP	1.0	100.0
The Quantum Beauty Company Ltd.	GB-Wokingham	IG	Étranger	GBP	0.3	100.0
Absolute Beauty Solutions Ltd.	GB-Wokingham	IG	Étranger	GBP	0.2	100.0
Ondal France S.à.r.l	FR-Sarreguemines	IG	Étranger	EUR	1'000.0	100.0

Secteur / Entreprise	Siège	Saisie ¹	Suisse / Étranger	Devise	Capital social en 1000	Participation en % ²
Micarna SA incluant Micarna AG, antenne de Bazenheid	Courtepin	IG	Suisse	CHF	10'000.0	100.0
Centravo Holding AG	Zurich	CE	Suisse	CHF	2'040.0	29.2
Favorit Geflügel AG	Lyss	IG	Suisse	CHF	500.0	100.0
Gabriel Fleury SA	Sierre	IG	Suisse	CHF	1'000.0	100.0
KM Seafood GmbH	DE-Schirgiswald- Kirschau	IG	Étranger	EUR	25.0	50.0
Mérat & Cie. AG	Berne	IG	Suisse	CHF	50.0	100.0
Tipesca SA	Sigirno	IG	Suisse	CHF	100.0	100.0
Rudolf Schär AG	Thal	IG	Suisse	CHF	960.0	100.0
Schlachtbetrieb St. Gallen AG	Gossau SG	CE	Suisse	CHF	9'000.0	46.2
Stauss Geflügel GmbH	DE-Ertingen	IG	Étranger	EUR	125.0	80.0
Swiss Value Food GmbH	DE-Meersburg	IG	Étranger	EUR	25.0	100.0
TMF Extraktionswerk AG	Kirchberg SG	CE	Suisse	CHF	1'200.0	15.0
Midor AG	Meilen	IG	Suisse	CHF	2'000.0	100.0
Mifa AG Frenkendorf	Frenkendorf	IG	Suisse	CHF	2'000.0	100.0
Mifroma SA	Ursy	IG	Suisse	CHF	3'000.0	100.0
Bergsenn AG	Ennetbürgen	IG	Suisse	CHF	500.0	100.0
Dörig Käsehandel AG	Urnäsch	IG	Suisse	CHF	200.0	100.0
Mifroma France SA	FR-Chalamont	IG	Étranger	EUR	1'105.0	100.0
M-Industrie AG	Zurich	IG	Suisse	CHF	100.0	100.0
M Industry Canada Inc.	CA-Saint John NB	IG	Étranger	CAD	300.0	100.0
M-Industry China LLC	CN-Shanghai	IG	Étranger	CNY	908.8	100.0
M-Industrie Deutschland GmbH	DE-Bensheim	IG	Étranger	EUR	225.0	100.0
M Industrie France SAS	FR-Paris	IG	Étranger	EUR	500.0	100.0
M Industry Japan K.K.	JP-Tokyo	IG	Étranger	YEN	74'000.0	100.0
M-Industry Netherlands B.V.	NL-Rotterdam	IG	Étranger	EUR	100.0	100.0
M Industry USA Inc.	US-Delaware	IG	Étranger	USD	700.0	100.0
Riseria Taverne SA	Toricella-Taverne	IG	Suisse	CHF	100.0	100.0
Saviva AG	Regensdorf	IG	Suisse	CHF	8'000.0	100.0
L+S Holding AG	Appenzell	IG	Suisse	CHF	800.0	100.0
Lüchinger + Schmid AG, Eier und Eierprodukte	Kloten	IG	Suisse	CHF	5'600.0	100.0
Farmco AG	Köniz	IG	Suisse	CHF	1'036.0	70.0
LABEYE SA	Etagnières	IG	Suisse	CHF	100.0	100.0
SCG Swiss Consumer Goods GmbH	DE-Bensheim	IG	Étranger	EUR	25.0	100.0

Services financiers

Banque Migros SA	Zurich	IG	Suisse	CHF	700'000.0	100.0
Swisslease AG	Wallisellen	IG	Suisse	CHF	100.0	100.0

Voyages

Hotelplan Holding AG	Opfikon	IG	Suisse	CHF	10'000.0	100.0
incluant les filiales:						
Adventure Travel Experience Inc.	US-New Castle	CE	Étranger	USD	–	48.0
bedfinder AG	Opfikon	IG	Suisse	CHF	100.0	100.0
bta first travel ag	Steinhausen	IG	Suisse	CHF	100.0	100.0
Chalet Service AG	Lauterbrunnen	IG	Suisse	CHF	100.0	100.0
Enigma Holidays Ltd.	GB-Godalming	IG	Étranger	GBP	3'200.0	100.0
Enigma Travel Group Ltd.	GB-Godalming	IG	Étranger	GBP	147.0	100.0

Secteur / Entreprise	Siège	Saisie ¹	Suisse / Étranger	Devise	Capital social en 1000	Participation en % ²
Espirit Holidays Ltd.	GB-Godalming	IG	Étranger	GBP	50.0	100.0
Explore Aviation Ltd.	GB-Farnborough	IG	Étranger	GBP	2.0	100.0
Explore Worldwide Ltd.	GB-Farnborough	IG	Étranger	GBP	100.0	100.0
Explore Worldwide Adventures Ltd.	CA-Vancouver	IG	Étranger	CAD	0.0	100.0
Gattinoni Travel Network s.r.l.	IT-Lecco	CE	Étranger	EUR	1'000.0	34.0
Horizonte Club España sl	ES-Barcelone	IG	Étranger	EUR	274.0	100.0
Horizontes Club Holidays Ltd.	GR-Athènes	IG	Étranger	EUR	17.6	100.0
Hotelplan CC Services GmbH	DE-Inzlingen	IG	Étranger	EUR	307.6	100.0
Hotelplan (Transport) Ltd.	GB-Godalming	IG	Étranger	GBP	2.0	100.0
Hotelplan (UK Group) Ltd.	GB-Godalming	IG	Étranger	GBP	1'025.0	100.0
Hotelplan Intern. Reiseorganisation GmbH	AT-Innsbruck	IG	Étranger	EUR	36.3	100.0
Hotelplan Ltd.	GB-Godalming	IG	Étranger	GBP	1'000.0	100.0
Hotelplan Management AG	Opfikon	IG	Suisse	CHF	500.0	100.0
Hotelplan Travel s.r.l.	IT-Torino	IG	Étranger	EUR	10.0	100.0
IHOM Sp z oo	PL-Varsovie	IG	Étranger	PLN	1'000.5	96.8
Inghams Canada Ltd.	CA-Banff	IG	Étranger	CAD	0.1	100.0
Intravel Ltd.	GB-York	IG	Étranger	GBP	500.0	100.0
Inter Chalet Ferienhaus AG	Opfikon	IG	Suisse	CHF	100.0	100.0
Inter Chalet Ferienhaus GmbH	DE-Freiburg i.B.	IG	Étranger	EUR	25.6	100.0
Inter Chalet j.d.o.o.	HR-Rijeka	IG	Étranger	HRK	0.0	100.0
Interhome AB	SE-Stockholm	IG	Étranger	SEK	100.0	100.0
Interhome AG	Opfikon	IG	Suisse	CHF	4'500.0	100.0
Interhome Vakantie B.V.	NL-Rijswijk	IG	Étranger	EUR	350.0	100.0
Interhome GesmbH	AT-Innsbruck	IG	Étranger	EUR	80.0	100.0
Interhome GmbH	DE-Düren	IG	Étranger	EUR	31.0	100.0
Interhome Ltd.	GB-Londres	IG	Étranger	GBP	50.0	100.0
Interhome OOO	RU-Moscou	IG	Étranger	RUB	10.0	80.0
Interhome Oy	FI-Helsinki	NC	Étranger	EUR	16.8	20.0
Interhome SA	BE-Diegem	IG	Étranger	EUR	126.0	100.0
Interhome Sàrl	FR-Paris	IG	Étranger	EUR	130.8	100.0
Interhome Sp z oo	PL-Varsovie	IG	Étranger	PLN	200.5	100.0
Interhome S.r.l.	IT-Milan	IG	Étranger	EUR	30.0	100.0
Interhome S.L.	ES-Barcelone	IG	Étranger	EUR	70.0	100.0
Interhome s.r.o.	CZ-Prague	IG	Étranger	CZK	4'000.0	100.0
Itinerary Ltd.	GB-York	IG	Étranger	GBP	40.0	100.0
Mount Lavinia Hotels & Resorts Ltd. ³	MV-Male	CE	Étranger	MVR	87'380.0	50.0
MTCH AG	Opfikon	IG	Suisse	CHF	2'400.0	100.0
Norddeich Ferienwohnungen Maus GmbH	DE-Norden-Norddeich	IG	Étranger	EUR	25.0	100.0
Regal Diving and Tours Ltd.	GB-Ely	IG	Étranger	GBP	125.0	100.0
TW AG	Spiez	IG	Suisse	CHF	100.0	100.0

Autres

Ferrovia Monte Generoso SA	Mendrisio	NC	Suisse	CHF	3'500.0	100.0
Liegenschaften-Betrieb AG	Wallisellen	IG	Suisse	CHF	18'000.0	100.0
Betriebsgesellschaft Zentrum Glatt AG	Wallisellen	IG	Suisse	CHF	200.0	100.0
Löwenbräu-Kunst AG	Zürich	CE	Suisse	CHF	27'000.0	33.3
Mitreva Treuhand und Revision AG	Zürich	NC	Suisse	CHF	200.0	100.0

¹ Saisie: IG = consolidée par intégration globale / CE = consolidée par mise en équivalence (equity method) / NC = non consolidée² Participation: M = société mère³ Coentreprises

Rapport de l'organe de révision

Rapport de l'organe de révision
à l'administration de la Fédération des
coopératives Migros Zurich

Rapport sur l'audit des états financiers consolidés

Opinion d'audit

Nous avons effectué l'audit des états financiers consolidés du groupe Migros (le groupe) au 31 décembre 2017, comprenant le compte de résultat consolidé, le bilan consolidé, le tableau de variation des capitaux propres consolidés et le tableau des flux de trésorerie consolidés pour l'exercice arrêté à cette date ainsi que l'annexe aux états financiers consolidés, y compris un résumé des principales méthodes comptables (pages 30 à 111).

Selon notre appréciation, les états financiers consolidés ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle du patrimoine et de la situation financière du groupe au 31 décembre 2017 ainsi que de sa performance financière et de ses flux de trésorerie pour l'exercice arrêté à cette date conformément aux Swiss GAAP RPC et sont conformes à la loi suisse.

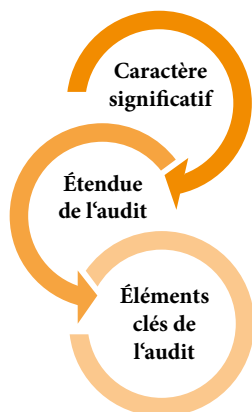
Bases de l'opinion d'audit

Nous avons effectué notre audit conformément à la loi suisse et aux Normes d'audit suisses (NAS). Notre responsabilité selon ces dispositions et ces normes est décrite plus en détail dans le paragraphe du présent rapport intitulé «Responsabilité de l'organe de révision pour l'audit des états financiers consolidés».

Nous sommes indépendants du groupe, conformément aux dispositions légales suisses ainsi qu'aux exigences de la profession, et nous avons rempli nos autres obligations professionnelles dans le respect des dites exigences. Nous estimons que les éléments probants recueillis sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Notre approche d'audit

Vue d'ensemble



Caractère significatif global : CHF 100 millions, env. 0.4% de total des produits.

Nous avons effectué des contrôles («full scope audit») auprès de 17 sociétés du groupe dans trois pays. Les sociétés ainsi contrôlées représentent 70.2 % du chiffre d'affaires du groupe. En outre, nous avons réalisé des procédures d'audit prédéfinies auprès de trois autres sociétés du groupe en Suisse.

Les domaines suivants ont été identifiés comme éléments clés de l'audit :

- Actualité de valeur des immobilisations incorporelles
- Actualité de valeur des immobilisations corporelles
- Actualité de valeur des créances hypothécaires et autres créances clients de la Banque Migros SA

Étendue de l'audit

Nous avons adapté l'étendue de notre audit de manière à effectuer suffisamment de travaux pour être en mesure d'émettre une opinion d'audit sur les états financiers consolidés pris dans leur ensemble, en considérant la structure du groupe, les processus et contrôles internes relatifs à l'établissement des états financiers consolidés et le secteur d'activité du groupe.

La stratégie relative à l'audit des comptes consolidés du groupe a été déterminée en tenant compte des travaux de l'auditeur des comptes consolidés, de ceux des auditeurs des composantes issus du réseau PwC ainsi que les travaux de tiers. L'audit des opérations de consolidation, la présentation des états financiers ainsi que la vérification des immobilisations incorporelles comme le goodwill et des immobilisations corporelles issues des acquisitions ont été effectués par l'auditeur des comptes consolidés. En notre qualité d'auditeur des comptes consolidés, nous nous sommes assurés d'une implication suffisante dans les travaux des auditeurs des composantes, afin d'évaluer si les éléments probants recueillis à cette occasion et en lien avec les informations financières des composantes étaient suffisants pour constituer une base appropriée à l'expression de notre opinion d'audit sur les états financiers consolidés. Notre implication incluait la communication des risques identifiés au niveau du groupe, la détermination des seuils de matérialité applicables, la révision de l'établissement des rapports, la conduite de conférences téléphoniques avec les auditeurs des composantes durant l'audit intermédiaire et l'audit final ainsi que la participation aux discussions relatives aux résultats de l'audit final des deux plus importantes sociétés basées à l'étranger.

Caractère significatif

L'étendue de notre audit a été influencée par le caractère significatif appliqué. Notre opinion d'audit a pour but de donner une assurance raisonnable que les états financiers consolidés ne comportent pas d'anomalies significatives. Des anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs. Elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, prises individuellement ou collectivement, elles puissent influencer les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers consolidés prennent en se basant sur ceux-ci.

Nous fondant sur notre jugement professionnel, nous avons déterminé certains seuils de matérialité quantitatifs, notamment le caractère significatif global applicable aux états financiers consolidés pris dans leur ensemble, tel que décrit dans le tableau ci-dessous. Sur la base de ces seuils quantitatifs et d'autres considérations qualitatives, nous avons déterminé l'étendue de notre audit ainsi que la nature, le calendrier et l'étendue des procédures d'audit et nous avons évalué les effets d'anomalies, prises individuellement ou collectivement, sur les états financiers consolidés pris dans leur ensemble.

Caractère significatif global pour le groupe	CHF 100 millions
Comment nous l'avons déterminé	0.4 % de total de produits
Justification du choix de la grandeur de référence pour la détermination du caractère significatif global	Nous avons choisi comme grandeur de référence pour la détermination du caractère significatif le produit du groupe Migros, car le groupe n'est pas orienté en premier lieu sur les marchés des capitaux. Les propriétaires de Migros, les sociétaires, ne mettent pas à disposition de capital-risque et il n'existe pas d'obligation pour Migros de distribuer des bénéfices à ces derniers. En outre, le produit constitue une grandeur de référence généralement reconnue pour les considérations relatives au caractère significatif.

Nous avons convenu avec le Comité d'audit de lui rapporter les anomalies supérieures à CHF 2 millions constatées lors de notre audit, ainsi que toutes les anomalies inférieures à ce montant mais qui, selon notre jugement, doivent être rapportées pour des raisons qualitatives.

Éléments clés de l'audit

Les éléments clés de l'audit sont les éléments qui, selon notre jugement professionnel, ont la plus grande importance pour notre audit des états financiers consolidés pour l'exercice sous revue. Nous avons examiné ces éléments dans le cadre de l'audit des états financiers consolidés et les avons pris en compte pour l'élaboration de notre opinion d'audit. Cependant, nous ne délivrons pas d'opinion d'audit distincte à leur sujet.

Actualité de valeur des immobilisations incorporelles

Éléments clés de l'audit

Les immobilisations incorporelles s'élèvent à environ CHF 773 millions au bilan. Outre les logiciels, ce poste se compose essentiellement du goodwill payé (CHF 293 millions) ainsi que des marques, licences, brevets et droits contractuels (CH 318 millions) résultant de l'acquisition de secteurs d'activité par le groupe Migros. En présence d'indices de dépréciation de valeur, il est procédé à une vérification de l'actualité de valeur.

Nous avons considéré l'évaluation des immobilisations incorporelles comme un élément clé de l'audit, car en raison de la nature de ces actifs, il existe une importante marge d'appréciation lors de l'évaluation de l'existence d'indices de dépréciation de valeur et la détermination des valeurs d'utilité pertinentes pour les tests de dépréciation de valeur.

Nous avons identifié les facteurs clés suivants, qui sont susceptibles de conduire à une évaluation inappropriée des immobilisations incorporelles:

- flux de trésorerie, dérivés des budgets et plans financiers internes lors de la détermination de la valeur d'utilité;
- taux d'actualisation des secteurs d'activité concernés;
- source des données et détermination en cas d'utilisation de multiples.

Nous renvoyons aux pages 64 et 65 (incertitudes relatives aux estimations et jugements réalisés par la direction) et aux pages 88 et 89 (annexe aux comptes consolidés).

Manière dont les éléments clés ont été examinés

Nous avons effectué les travaux suivants:

- Les processus et contrôles internes du groupe dédiés à la détermination de l'existence d'indices de dépréciation de valeur et la réalisation de tests de dépréciation de valeur ont été évalués.
- Les hypothèses en vue de la détermination de la valeur d'utilité sur la base des plans budgétaires et financiers / des plans stratégiques approuvés des secteurs d'activité concernés ont été comparées avec les informations économiques et sectorielles et avec l'évolution des exercices précédents. Nous avons par ailleurs évalué, au moyen d'une analyse de sensibilité, les répercussions des hypothèses relatives aux vecteurs de valeur dans le modèle d'évaluation particulier utilisé.
- La détermination des taux d'actualisation utilisés a été évaluée avec l'aide d'experts en évaluation, par comparaison avec des données externes, en tenant compte des conditions spécifiques aux secteurs et aux pays.
- L'exactitude mathématique du calcul dans les modèles d'évaluation utilisés a été vérifiée.
- Les multiples pour les secteurs d'activité pour lesquels cette méthode d'évaluation a été appliquée ont été comparés avec des sources de données externes pertinentes.
- La comptabilisation correcte et la mention des coûts liés à la dépréciation de valeur dans les comptes consolidés ont été vérifiées.

Dans l'ensemble et sur la base de notre propres analyses, nous considérons comme acceptables les bases et les hypothèses mises en œuvre par la direction pour le contrôle de l'actualité de valeur des immobilisations incorporelles.

Actualité de valeur des immobilisations corporelles

Éléments clés de l'audit

Les immobilisations corporelles sont inscrites au bilan aux coûts d'acquisition ou de fabrication, déduction faite des corrections de valeur et des amortissements cumulés, ou à la valeur de marché pour certaines immobilisations. Avec une valeur au bilan de CHF 12.8 milliards, elles représentent une part significative du total du bilan.

Durant l'exercice sous revue, des dépréciations de valeur de CHF 101 millions ont été comptabilisées pour les immobilisations corporelles.

Nous considérons l'actualité de valeur des immobilisations corporelles comme un élément clé de l'audit, car l'évaluation d'indices de dépréciation de valeur et des valeurs recouvrables par les immobilisations requiert un degré d'appréciation élevé de la part de la direction. Cela concerne en particulier les secteurs d'activité du groupe qui, en tant que unités « start-up » ou « turnaround », sont soumis à un degré d'incertitude élevé quant à l'évolution future.

Nous avons identifié les facteurs clés suivants, qui sont susceptibles de conduire à une évaluation inappropriée des immobilisations corporelles :

- flux de trésorerie, dérivés des budgets et plans financiers internes lors de la détermination de la valeur d'utilité;
- taux d'actualisation des secteurs d'activité concernés;
- source des données et détermination des valeurs recouvrables ainsi que des hypothèses utilisées à cet effet.

Nous renvoyons aux pages 64 et 65 (incertitudes relatives aux estimations et jugements réalisés par la direction) et aux pages 86 et 87 (annexe aux comptes consolidés).

Manière dont les éléments clés ont été examinés

Nous avons effectué les travaux suivants :

- Les processus et contrôles internes du groupe dédiés à la détermination de l'existence d'indices de dépréciation de valeur et la réalisation de tests de dépréciation de valeur ont été évalués.
- Les hypothèses en vue de la détermination de la valeur d'utilité sur la base des plans budgétaires et financiers / des plans stratégiques approuvés des secteurs d'activité concernés ont été comparées avec les informations économiques et sectorielles et avec l'évolution des exercices précédents. Nous avons par ailleurs évalué, au moyen d'une analyse de sensibilité, les répercussions des hypothèses relatives aux vecteurs de valeur dans le modèle d'évaluation.
- La détermination des taux d'actualisation utilisés a été évaluée avec l'aide d'experts en évaluation, par comparaison avec des données externes, en tenant compte des conditions spécifiques aux secteurs et aux pays.
- L'exactitude mathématique du calcul dans les modèles d'évaluation utilisés a été vérifiée.
- La détermination et le calcul de l'évaluation de marché ont été vérifiés pour des objets pour lesquels cette base d'évaluation a été utilisée.
- La comptabilisation correcte et la mention des coûts liés à la dépréciation de valeur (corrections de valeur ainsi que provisions pour contrats de location à long terme chargés conclus avec des tiers) dans les comptes consolidés ont été vérifiées.

Dans l'ensemble et sur la base de nos propres analyses, nous considérons comme acceptables les bases et les hypothèses mises en œuvre par la direction pour le contrôle de l'actualité de valeur des immobilisations corporelles.

Actualité de valeur des créances hypothécaires et autres créances clients de la Banque Migros SA

Éléments clés de l'audit

La Banque Migros SA a pour activité principale l'octroi de crédits aux particuliers et aux entreprises. Les créances hypothécaires et autres créances clients s'élèvent à CHF 37.5 milliards au bilan.

La Banque Migros octroie des crédits principalement sur la base de garanties hypothécaires pour des immeubles d'habitation et des immeubles commerciaux ainsi que sans garanties pour des financements à des fins commerciales. Par ailleurs, la banque octroie des crédits à la consommation à des particuliers.

Outre la part significative de 58 % de ce poste dans le total du bilan, nous considérons l'évaluation dudit poste comme particulièrement importante pour les raisons suivantes: Des changements des conditions de marché, en particulier sur le marché de l'immobilier, de même que la situation économique peuvent avoir un impact sur l'actualité de valeur du portefeuille de crédits ou sur la valeur de certains crédits. Par ailleurs, il existe de nombreux facteurs susceptibles de mettre en péril le remboursement des crédits au niveau individuel.

Nous renvoyons aux pages 58 à 60 (risques de crédit) et aux pages 78 et 79 (annexe aux comptes consolidés).

Manière dont les éléments clés ont été examinés

Notre procédure d'audit porte principalement sur la vérification de l'efficacité des processus et des contrôles mis en œuvre par la banque. Nous avons contrôlé le respect des prescriptions et des processus ainsi que l'efficacité de ces contrôles à l'aide de vérification par sondages orientés sur les risques. Nous avons également réalisé des contrôles de substance.

Nous avons procédé aux contrôles suivants :

- Vérification de certains contrôles clés de la banque concernant l'octroi, le traitement et la surveillance des crédits
- Contrôle par sondages des positions de crédit (y compris de l'évaluation des sûretés) indiquant un besoin de correction de valeur (« Impairment Triggers ») et des crédits avec corrections de valeur existantes
- Contrôle par sondages de l'évaluation de l'actualité de valeur des crédits (contrôle de solvabilité)

Dans l'ensemble et sur la base de nos propres analyses, nous considérons comme acceptables les bases et les hypothèses mises en œuvre par la direction pour le contrôle de l'actualité de valeur des créances hypothécaires et autres créances clients.

Responsabilité de l'administration pour les états financiers consolidés

L'administration est responsable de l'établissement des états financiers consolidés donnant une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et des résultats en conformité avec les Swiss GAAP FER RPC et exigences légales. L'administration est en outre responsable des contrôles internes qu'elle juge nécessaires pour permettre l'établissement d'états financiers ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des états financiers consolidés, l'administration est responsable d'évaluer la capacité du groupe à poursuivre son exploitation. Elle a en outre la responsabilité de présenter, le cas échéant, les éléments en rapport avec la capacité du groupe à poursuivre ses activités et d'établir les états financiers consolidés sur la base de la continuité de l'exploitation, sauf s'il existe une intention de liquidation ou de cessation d'activité, ou s'il n'existe aucune autre solution alternative réaliste.

Responsabilité de l'organe de révision pour l'audit des états financiers consolidés

Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers consolidés pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, et de délivrer un rapport contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, mais ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé en conformité avec la loi suisse et les NAS permette toujours de détecter une anomalie qui pourrait exister. Des anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers consolidés prennent en se basant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit en conformité avec la loi suisse et les NAS, nous exerçons notre jugement professionnel et nous faisons preuve d'esprit critique. En outre :

- Nous identifions et nous évaluons les risques d'anomalies significatives pour les états financiers consolidés, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs. Nous planifions et mettons en œuvre des procédures d'audit pour répondre à ces risques afin de réunir les éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant de fraudes est plus élevé que celui de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, des omissions volontaires, des déclarations volontairement erronées faites à l'auditeur ou le contournement de contrôles internes.
- Nous évaluons le caractère approprié des méthodes comptables appliquées et le caractère raisonnable des estimations comptables utilisées ainsi que des informations fournies les concernant.
- Nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de planifier des procédures d'audit appropriées en la circonstance, mais non dans le but d'exprimer une opinion sur le fonctionnement efficace du contrôle interne du groupe.
- Nous évaluons si l'utilisation par l'administration du principe de la continuité de l'exploitation pour les états financiers consolidés est adéquate et si, sur la base des éléments probants recueillis, des incertitudes significatives existent en rapport avec des événements ou des faits, qui pourraient jeter un doute considérable sur les capacités du groupe à poursuivre son exploitation. Si nous arrivons à la conclusion qu'il existe une incertitude significative, nous sommes dans l'obligation d'attirer l'attention dans notre rapport sur les informations correspondantes présentées dans l'annexe aux états financiers consolidés ou, si les informations qu'elle contient sont inappropriées, de rendre une opinion d'audit modifiée. Nous établissons nos conclusions sur la base des éléments probants recueillis jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou faits futurs peuvent toutefois conduire à l'abandon par le groupe de la continuité de l'exploitation.
- Nous évaluons la présentation, la structure et le contenu des états financiers consolidés, y compris les informations données dans l'annexe et nous estimons si les états financiers consolidés reflètent les opérations et événements sous-jacents de façon à donner une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et des résultats du groupe.

- Nous recueillons des éléments probants suffisants et adéquats concernant les informations financières des entités et celles des activités du groupe, pour nous permettre de fonder notre opinion d'audit sur les états financiers consolidés. Nous sommes responsables de la direction, de la supervision et de la réalisation de l'audit des états financiers consolidés. Nous avons la responsabilité exclusive de notre opinion d'audit.

Nous nous entretenons avec l'administration ou avec son comité compétent, notamment sur l'étendue planifiée et sur le calendrier de l'audit, ainsi que sur les constatations d'audit significatives, y compris les éventuelles faiblesses significatives de contrôles internes constatées lors de notre audit.

Rapport sur les autres obligations légales et réglementaires

Conformément à l'art. 906 CO en relation avec l'art. 728a, al. 1, ch. 3 CO et à la Norme d'audit suisse 890, nous confirmons qu'il existe un système de contrôle interne relatif à l'établissement des compte annuels consolidés, défini selon les prescriptions de l'administration.

Nous recommandons d'approuver les présents états financiers consolidés.

PricewaterhouseCoopers AG

Rodolfo Gerber
Expert-réviseur
Réviseur responsable

Aysegül Eyiz Zala
Expert-réviseur

Zurich, le 15 mars 2018

Impressum

FÉDÉRATION DES COOPÉRATIVES MIGROS

Limmatstrasse 152

Case postale

8031 Zurich

www.migros.ch